

Aicardiana

2^e série — n° 47 — 30 juin 2026

**La découverte
et
l'enlèvement
de la
Vénus de Milo
en 1820**

Aicardiana

2^e série
revue numérique
publiée sur le site Internet www.jean-aicard.com

Directeur de la publication : **Dominique AMANN**

Aicardiana publie des travaux originaux consacrés à la vie et à l'œuvre de l'écrivain varois Jean Aicard.

Les opinions émises dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Il est interdit de modifier ce fichier numérique, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© **Dominique AMANN, 2015**
ISSN 2265-7703

SOMMAIRE du numéro 47

<i>Éditorial.</i> Dominique AMANN	5
<i>La découverte de la Vénus de Milo.</i> Dominique AMANN	7
Ch. I – L'île de Milo	11
Ch. II – Chronologie des faits	17
Ch. III – La découverte de la Vénus de Milo	25
Ch. IV – L'enlèvement de la statue	67
Ch. V – L'étude de la statue	109
Ch. VI – La Vénus de Milo célébrée par les poètes	125
Éléments biographiques	129
Bibliographie	165
Notes et Documents	169
<i>Louis Tridon</i>	171
<i>Édouard L'Hôte</i>	189
<i>Jules Soury</i>	201
<i>Camille Guymon</i>	205

ÉDITORIAL

Il y a cent cinquante-deux ans, en 1874, Jean Aicard, alors jeune journaliste de vingt-six ans désirant se faire connaître, ouvrit un grand débat qui passionna la France entière...

Amoureux de la littérature et des productions artistiques de la civilisation hellénique, il tenta d'élucider les circonstances de l'acquisition de la statue dite *Vénus de Milo* qui constitue l'une des plus belles pièces du musée du Louvre à Paris : plus d'un demi-siècle après les faits, il publia des documents nouveaux et produisit des témoignages inédits aboutissant à un scénario épique bien différent de la paisible et tranquille version officielle.

dans les *Notes et Documents*, retour en arrière d'un siècle et demi avec un joli poème dédié à Jean Aicard par Louis Tridon, un écrivain novateur en matière de littérature symboliste et expérimentale. Et je présente encore trois écrivains qui ont encouragé Jean Aicard dans ses recherches sur la Vénus de Milo.

Que ce numéro riche et diversifié vous accompagne durant l'été, en vous promenant dans les îles de la mer Égée. Gloire au sculpteur inconnu qui a réalisé le sublime chef-d'œuvre que nous admirons encore après plus de deux mille ans !

Dominique AMANN



La Vénus de Milo
in
 CLARAC (Frédéric),
Sur la statue antique
 (1821)

Le dessinateur a rajouté un moignon du bras gauche.

J'ai enlevé la partie du socle inutilement rapportée.

LA DÉCOUVERTE DE LA VÉNUS DE MILO

Dominique AMANN

La statue de Milo est bien mal dénommée : il ne s'agit pas d'une *Venus* latine mais d'une Aphrodite (Ἀφροδίτη) grecque, déesse de l'Amour dans son acception la plus large et dont les Romains ont, par la suite, fait leur *Venus*. Son appellation devrait donc être « l'Aphrodite de Mèlos »... mais une tradition aujourd'hui irréfragable a préféré « la Vénus de Milo » : je sous-crirai donc à cet usage !

Hérodote (ca484-ca425) a assigné à Aphrodite une origine orientale. Parlant du temple d'Aphrodite *Oourania* (Aphrodite Céleste) — τῆς οὐρανίης Ἀφροδίτης τὸ ἱρόν — dans la ville d'Ascalon en Syrie, il dit : Ἔστι δὲ τοῦτο τὸ ἱρόν, ὡς ἐγὼ πυνθανόμενος εὐρίσκω, πάντων ἀρκαϊοτάτων ἱρῶν, ὅσα ταύτης τῆς θεοῦ· καὶ γὰρ τὸ ἐν Κύπρῳ ἱρόν ἐνθεῦτεν ἐγένετο, ὡς αὐτοὶ λέγουσι Κύπριοι, καὶ τὸ ἐν Κυθήροισι Φοίνικές εἰσι οἱ ἰδρυσάμενοι ἐκ ταύτης τῆς Συρίας ἐόντες¹ « ce temple, d'après les renseignements que j'ai trouvés, est le plus ancien de tous les temples consacrés à cette déesse : en effet, le temple de Chypre en est issu comme le disent les

¹ HÉRODOTE d'Halicarnasse, Ἡροδότου Ἱστορίας, *Herodoti Historiarum libri IX*, livre I, cv, 2 ; page 36, colonne 1.

Chypriotes eux-mêmes ; et celui de Cythère fut fondé par les Phéniciens originaires de cette Syrie ».

Les Syriens vénéraient Atargatis — ou Dercéto — déesse de la fécondité que les Grecs invoquaient sous le nom d'Aphrodite Céleste, fille d'Ouranos, dans les îles de Chypre et de Cythère où elle avait des temples célèbres.

Selon l'épopée homérique, Aphrodite serait née de Zeus : Διὸς θυγάτηρ Ἀφροδίτη « Aphrodite fille de Zeus » (*Iliade* V 131 et 348, XIV 193, XXIII 185, etc.), sa mère étant Dioné (*Iliade*, V, 370). Mais Hésiode d'Ascra (VIII^e-VII^e siècles) donna, aux vers 173-200 de sa *Théogonie*, une tout autre version : Chronos (le Temps) châtra Ouranos (le Ciel) son père et jeta au loin ses testicules, éparpillant ainsi des éclaboussures sanglantes mêlées de sperme que Gaïa (la Terre) recueillit pour en faire naître de nombreuses divinités ; quant à la verge, tombée dans la mer, elle émit une écume blanche d'où naquit Aphrodite, qui parut d'abord à Cythère puis à Chypre. C'est pourquoi Hésiode a interprété le nom de la déesse comme provenant d'ἀφρός « écume » : Ἀφροδίτη ἀφρογενέα « Aphrodite née de l'écume [de la mer] » (vers 196).



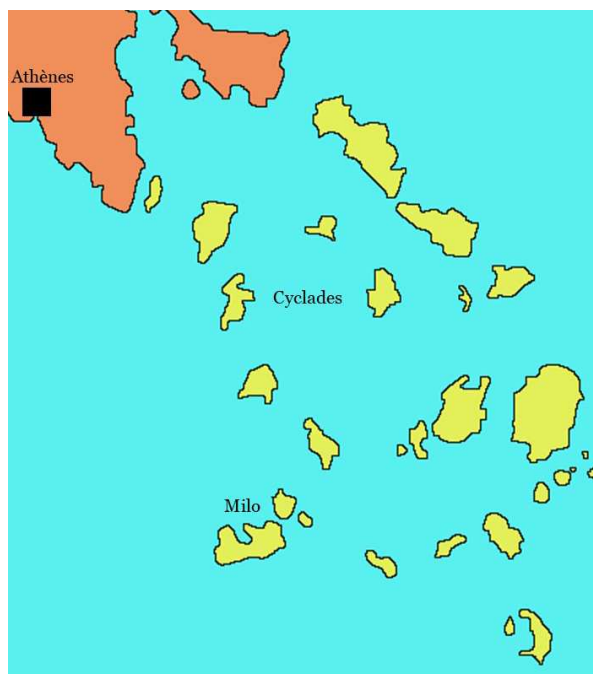
L'affaire de la découverte de la Vénus de Milo est fort embrouillée car trop de personnes s'en sont mêlées sans connaître bien exhaustivement ses arcanes : les pièces pertinentes n'ont pour la plupart été publiées que plusieurs années, voire plusieurs décennies, après les faits et la rumeur a colporté des erreurs et des légendes qu'il est bien difficile de démêler et de détruire aujourd'hui. Sans compter que quelques intervenants ont varié dans leurs déclarations...

Il m'a fallu également établir avec précision la chronologie des événements : ses étapes sont disséminées dans de nombreux documents publiés sur plusieurs décennies et les erreurs y foisonnent.

Enfin, j'ai joint un catalogue des principaux intervenants qui, dans les textes relatifs à la Vénus de Milo, sont mentionnés seulement par leurs patronymes : j'ai voulu apporter quelques éléments biographiques permettant de mieux les connaître et de mieux comprendre à quel titre ils ont participé à l'affaire.



10



En haut : la mer Égée.

Ci-contre : l'archipel des Cyclades.

11

CHAPITRE PREMIER

L'île de Milo et la station navale de Smyrne

L'île et ses environs

La mer Égée est cette partie de la Méditerranée qui s'étend des rivages de la Grèce aux côtes de l'Asie mineure. On y trouve un grand nombre de terres émergées, notamment l'archipel des Cyclades qui comprend environ deux cent cinquante îles ou îlots dont seulement vingt-quatre sont habités².

L'île de Milos se trouve dans le sud-ouest de cet archipel. D'une surface de cent cinquante et un kilomètres carrés, couverte de collines dont le sommet culmine à sept cent soixante-quatorze mètres, elle se développe autour d'une rade très fermée, bien protégée des vents et des houles et dans laquelle de nombreux navires ont toujours fait relâche. À l'origine, l'île était un volcan : la rade en est le cratère.

Milos a pour voisines deux îles plus petites : Kimolos (Κίμωλος) qui produit une craie blanche, la cimolite, servant au nettoyage du linge et Poliegos (Πολύαιγος « aux nombreux troupeaux de chèvres ») inhabitée.

² Strabon et Pline ont cité les principales îles entre Athènes et Milo. STRABON, *Géographie*, livre X, chapitre v ; volume I, page 416. PLINE l'Ancien, *Historia naturalis*, livre IV, chapitre xxiii ; volume II, page 318.

Le nom grec de l'île est, depuis l'Antiquité, Μῆλος (*Mêlos*), *Melos* (Strabon et Pline) puis *Milos* en latin et *Milo* en français.

En grec attique les ressources lexicales ne font pas défaut. On trouve en effet :

— le substantif féminin ἡ Μῆλος désignant l'île Mêlos, aujourd'hui Milo, ainsi que la ville du même nom ;

— ἡ Μηλώ, « Mêle » et sa sœur Satyra, filles d'Antigenides³ ; l'andronyme masculin Μίλων « Milton » ;

— le substantif neutre τὸ μῆλον signifiant 1° « pomme, pommier », 2° « animal de petit bétail, ovin ou caprin », 3° « animal de gros bétail, taureau » ; le substantif féminin ἡ μῆλος identique au substantif σμῆλος et désignant un nom d'arbre ; le substantif féminin ἡ μύλη, « meule à moudre du grain » ; le substantif masculin ὁ μύλος « meule ; pierre meulière ; dent molaire », mais aussi « mulet » [poisson] ; et le substantif masculin ὁ μυλών « endroit où se trouve la meule, moulin ».

Les explications généralement alléguées pour rendre compte de l'origine du nom de l'île renvoient tantôt à la pomme et tantôt à la meule⁴.

Le grand érudit polyglotte Samuel Bochart (1599-1667) signale que chez les auteurs de l'Antiquité — Solin, Pline l'Ancien, Aristide, Aristote, Callimaque, etc. — l'île est πολυώνυμος « qui a plusieurs noms » : elle a en effet été nommée, au cours des siècles, Mimallis ou Mimalis, Memblis, Byblis ou Byblos, Zephyria, Siphnus, Acytus ou Lasos⁵...

³ *Anthologie grecque*, livre V, n° 206, vers 1 ; volume I, page 143.

⁴ TOURNEFORT (Joseph Pitton de), *Relation d'un voyage du Levant*, volume I, page 150 : « *Mylus* en grec littéral et vulgaire signifie un moulin ; on prétend que l'île en a pris le nom à cause du grand commerce qu'on y fait des moulins à bras ».

D'après le grammairien latin Festus Grammaticus (fin du II^e siècle après J.-C.), l'origine du nom serait phénicienne : *MELOS insula dicta est a Melo, qui ex Phoenice ad eamdam fuerat profectus*⁶ « île ainsi appelée de Melos, lequel vint s'y établir après avoir quitté la Phénicie ». Selon Étienne de Byzance (VI^e siècle de notre ère), Milo aurait été également nommée Byblos, du nom de la ville phénicienne d'où ce fondateur serait venu : Βύβλος, πόλις Φοινίκης ἀρχαιοτάτη πασῶν, Κρόνου κτίσμα⁷ « Byblos, ville de Phénicie, la plus ancienne de toutes, fondée par Kronos ».

Bochart indique que l'hébreu avait le même mot, signifiant « plénitude » (*repletio*) d'après une légende qui veut que, dans cette île, la terre creusée se reconstitue aussitôt (*In Melo insulâ ferunt in effossis terrae locis, expletiones rursus fieri*) ; et aussi d'après la croyance que les fruits y mûrissaient en trente jours.

Pline l'Ancien (23-79) rapporte d'autres noms antiques : *Melos cum oppido, quam Aristides Byblida appellat, Aristoteles Zephyriam, Callimachus Mimallida, Heraclides Siphnum et Acyton. Haec insularum rotundissima est*⁸ « Milo avec une ville, qu'Aristide appelle *Byblida*, Aristote *Zephyria*, Callimaque *Mimallis*, Héraclite *Syphnon* et *Acyton*. Elle est la plus ronde des îles. »

Hesychios d'Alexandrie (VI^e siècle de notre ère) donne encore trois noms : Μῆμαλις ἢ νῦν Μῆλος (colonne 507) « Mimalis, aujourd'hui Melos » ; Μεμβλις, μῆλος ἢ νῆσος (colonne 497)

⁵ BOCHART (Samuel), *Geographiae sacrae*, volume II « Chanaan », chapitre XIV, pages 438-439.

⁶ FESTUS Grammaticus, *De verborum significatione*, volume I, livre XI, page 217.

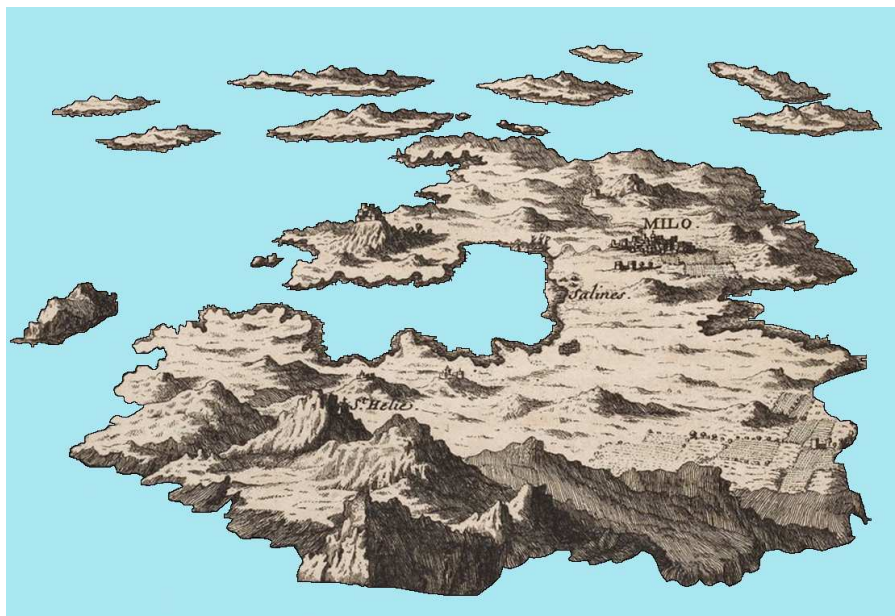
⁷ ÉTIENNE de Byzance, *Stephani Byzantii ethnicorum*, page 188.

⁸ PLINE l'Ancien, *Historia naturalis*, livre IV, xxiii ; volume II, page 318.

« Memblis, l'île Mēlos » ; Λάσος, ὁ ἀκράγας ὁ παλαιὸν καὶ ἡ μῆλος (colonne 465) « Lasos autrefois Acragas, aujourd'hui Melos »⁹.

À proximité de Milo se trouvent quelques îlots fort peu habités. Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708), qui y séjourna en août 1700, mentionne leurs principales productions¹⁰.

En 1820 l'île de Milo appartenait à l'Empire ottoman.



Milo et les îles voisines (Tournefort).

⁹ HESYCHIOS d'Alexandrie, *Lexicon*.

¹⁰ TOURNEFORT (Joseph Pitton de), *Relation d'un voyage du Levant*, volume I, lettre IV envoyée au comte de Pontchartrain, pages 141-184.

La Marine royale en mer Égée

La Révolution française mit à mal la Marine. Les officiers de « la Royale » étaient pour la plupart nobles et furent de ce fait écartés de leurs fonctions et même contraints à l'émigration... quand ils n'avaient pas été guillotines ! Dans leur mission de protection des voies de communication maritimes avec les colonies et les États-Unis, les navires français étaient durement accrochés par les vaisseaux anglais qui régnaient sur les mers du monde entier et empêchaient nos équipages de s'entraîner suffisamment en haute mer. Enfin, le siège de Toulon en 1793 provoqua la destruction d'une importante partie de la flotte.

En 1799 la marine française ne possédait plus que quarante-neuf vaisseaux et cinquante-quatre frégates. De 1799 à 1814 Napoléon développa un ambitieux programme de construction navale et notre Marine parvint à gêner la puissante flotte britannique.

Privés de voyages au long cours, les jeunes officiers occupaient leurs loisirs forcés en s'adonnant à des études scientifiques, littéraires et artistiques : mathématiques, astronomie, hydrographie, histoire naturelle — principalement botanique et entomologie, — hydrographie, étude des langues mortes et vivantes, histoire et arts de l'Antiquité, dessin, peinture, poésie.

Lors du retour de Louis XVIII, peu de Français avaient conservé quelque considération pour la Marine et beaucoup proposaient même sa suppression : après les ruineuses guerres de l'Empire, l'argent faisait partout défaut ; la Marine était très négligée et tous les partis étaient d'accord pour réduire encore ses crédits. Mais le roi, souhaitant que le pays redevienne une grande puissance, voulut au contraire une Marine forte. Le desserrement du blocus permit aux officiers de la Marine française de naviguer de nouveau sur toutes les mers : les navires quittaient les ports et nos marins reprenaient les routes du large.

Dès 1816 les navires du roi parcouraient la Méditerranée en tous sens : la France y avait de nombreux intérêts jusqu'aux rivages de la Sublime Porte et la renaissance marquée de l'hellénisme poussait nos marins vers la mer Égée. Le ministère en profita pour programmer des missions hydrographiques systématiques dans le but de réviser toutes les cartes de navigation et d'en dresser de nouvelles.

Les marins présents en mer Égée avaient pour mission de protéger notre commerce renaissant et, dans un climat d'affrontement permanent entre Turcs et Grecs, d'assurer la sécurité de nos compatriotes établis dans ces parages.

CHAPITRE II

Chronologie des faits

Les navires français présents à Milo

La station navale française du Levant était établie dans le port de Smyrne¹¹ et commandée par le chef de la division navale opérant alors en mer Égée.

Au début de l'année 1820, cette division se composait de : 1° la flûte *La Bonite* commandée par le capitaine de frégate Alexandre Dauriac, chef de division ; 2° la goélette *L'Émulation* commandée par le lieutenant de vaisseau Armand Buchet de Chateauville ; 3° et la gabarre *La Cauchoise* commandée par l'enseigne de vaisseau Ferdinand Hamelin. En avril, elle achevait sa mission de présence.

La division de relève, venue de France et arrivée le 4 mars 1820 dans la rade de Milo pour y embarquer des pilotes spécialistes de la navigation dans l'Archipel, était formée 1° de la corvette *L'Espérance* commandée par le capitaine de vaisseau Jean-Julien Angot des Rotours, chef de division ; 2° de la gabarre *La Lionne* commandée par le capitaine de frégate Étienne-Henri Mengin Du Val d'Ailly [Duval d'Ailly] ; 3° et de la goélette *L'Estafette* commandée par le lieutenant de vaisseau

¹¹ Smyrne (Σμύρνα ou Σμύρνη), ville ionienne fondée vers 3000 av. J.-C., appartenait à l'Empire ottoman depuis le xv^e siècle. Elle est nommée aujourd'hui Izmir (Turquie).

Jean-René Robert, ayant à son bord l'élève de la Marine de 1^{re} classe Olivier Voutier et le matelot timonier Baliste qui réapparaîtront plus loin dans cette étude.

Le 12 mars, la corvette *L'Espérance* appareilla pour Smyrne mais, retardée par des vents contraires, elle n'y arriva que le 28. *La Lionne*, qui devait lever l'ancre quelques jours après, ne put quitter Milo que le 14 avril, faute de vents propices. Quant à *L'Estafette*, elle appareilla le 21 avril et, après des escales dans de petites îles et à Smyrne, arriva à Constantinople le 5 mai.

Le capitaine de frégate Dauriac, commandant la station navale, ayant transmis ses pouvoirs à son successeur le capitaine de vaisseau Angot des Rotours, quitta Smyrne le 4 avril et regroupa sa division à Milo le 10 avril. Les trois navires appareillèrent pour Toulon le 12 avril et y jetèrent l'ancre le 5 mai.

Le 8 avril, jour de la découverte, la rade de Milo abritait donc *La Lionne* et *L'Estafette*, de la division de relève, en attente de vents favorables pour rejoindre Smyrne leur port d'attache. Le 10 avril arrivèrent *La Bonite*, *L'Émulation* et *La Cauchoise* retournant en France.

Enfin, la gabare *La Chevrette*, qui avait appareillé de Toulon le 3 avril dans la matinée, jeta l'ancre dans la rade de Milo le 16 avril après treize jours de navigation. Son commandant le capitaine de vaisseau Pierre-Henri Gauttier décida une escale de cinq jours. Son état-major était principalement composé du lieutenant de vaisseau Amable Matterer officier en second, du lieutenant de vaisseau Richard, des enseignes de vaisseau Louis-Marius Barral et Jules Dumont d'Urville.

Sa campagne hydrographique de l'année 1820, — qui lui permit de cartographier le détroit des Dardanelles, le Bosphore, la mer de Marmara et la mer Noire, — donna lieu à deux relations publiées par les *Annales maritimes et coloniales* l'année suivante,

écrites l'une par l'enseigne de vaisseau Louis-Marius Barral et l'autre par l'enseigne de vaisseau Jules Dumont d'Urville¹², renfermant surtout des observations maritimes et hydrographiques ainsi que des considérations historiques et scientifiques.

Chronologie des événements

4 janvier : *L'Estafette* entre en armement à Toulon.

7 janvier : revue d'armement de *L'Estafette* à Toulon.

16 février : *L'Estafette* appareille de Toulon pour Milo.

1^{er} mars : *La Chevrette* entre en armement.

4 mars : *L'Espérance*, *La Lionne* et *L'Estafette* arrivent à Milo, venant de France.

12 mars : *L'Espérance* appareille de Milo pour Smyrne.

12 mars : *La Bonite* arrive à Smyrne.

14 mars : Gauttier, venant de Paris, embarque sur *La Chevrette*.

28 mars : *L'Espérance* arrive à Smyrne après avoir été retardée par des vents contraires et du mauvais temps.

3 avril : *La Chevrette* appareille de Toulon à 9 h 30 du matin pour Milo.

4 avril : *La Bonite* quitte Smyrne.

8 avril : Yorgos et son fils Antonio découvrent la statue et transportent la partie supérieure chez eux ; Yorgos prévient Brest, toujours preneur de belles antiquités.

9 ou 10 avril : Brest emmène Duval d'Ailly commandant *La*

¹² Voir les *Annales maritimes et coloniales*, année 1821, II^e partie, n° 1, pages 5-58 (relation de Barral) et n° 33, pages 149-179 (relation de Dumont d'Urville) : Barral ne parle que de navigation et d'hydrographie ; en revanche, Dumont d'Urville consacre un long passage (pages 150-152) à la statue nouvellement découverte qui est, à peu de choses près, la recopie de sa notice du 3 mai remise à Louis de Marcellus.

Lionne et Robert commandant *L'Estafette* voir la partie supérieure de la statue chez Yorgos.

10 avril : la flûte *La Bonite*, la gabare *L'Émulation* et la gabare *La Cauchoise* arrivent à Milo à 9 heures du matin. Dauriac commandant *La Bonite* et Buchet de Chateauville commandant *L'Émulation* voient la partie supérieure de la statue chez Yorgos.

11 avril : lettre du capitaine de frégate Dauriac commandant *La Bonite* au consul général de France Pierre David à Smyrne.

12 avril : lettre de l'agent consulaire à Milo Louis Brest au consul général de France Pierre David à Smyrne.

12 avril : *La Bonite*, *L'Émulation* et *La Cauchoise*, parvenues au terme de leur station en mer Égée, appareillent de Milo pour Toulon.

14 avril : *La Lionne* appareille de Milo pour Smyrne, emportant les lettres de Dauriac et Brest.

16 avril : *La Chevrette* arrive dans la rade de Milo.

19 avril : Gauttier, Matterer, Dumont d'Urville et l'ingénieur hydrographe Barthélemy Benoist vont voir la partie inférieure de la statue dans la niche où elle fut découverte et la partie supérieure chez Yorgos.

21 avril : *L'Estafette*, en escale à Milo depuis le 4 mars, appareille pour Smyrne.

22 avril : *La Chevrette*, en escale à Milo depuis le 16 avril, appareille pour Constantinople.

25 avril : *La Lionne* arrive à Smyrne, venant de Milo : les lettres de Dauriac et Brest sont remises à Pierre David. Le jour même, David écrit une lettre à l'ambassadeur de France à Constantinople, lui parle de la statue et lui demande ses ordres.

25 avril : *L'Estafette* arrive à Smyrne, venant de Milo.

28 avril : *La Chevrette* arrive à Constantinople.

28 avril : *L'Estafette* quitte Smyrne pour Constantinople, emportant la lettre de David à l'ambassadeur.

3 mai : Dumont d'Urville remet sa notice à Louis de Marcellus.

5 mai : *L'Estafette* arrive à Constantinople. Robert remet à l'ambassadeur de Rivière la lettre du consul général David (résumant les premières lettres d'Alexandre Dauriac et Louis Brest) et lui rend compte de l'affaire de la statue. Rivière, convaincu par les dires des uns et des autres, décide d'acheter la statue à son propre compte et demande à Marcellus de se rendre d'abord à Milo pour traiter l'affaire.

5 mai : au matin *La Chevrette* appareille de Constantinople, remonte le Bosphore et débouche en mer Noire.

5 mai : *La Bonite*, *L'Émulation* et *La Cauchoise* arrivent à Toulon.

10 mai : après avoir soudoyé Yorgos, Vergis fait descendre la statue au bord de la mer pour l'embarquer sur le premier navire en partance.

14 mai : Brest reçoit une lettre de David l'engageant à conserver la statue.

15 mai : *L'Estafette* appareille de Constantinople pour Milo ; elle a embarqué Marcellus pour une tournée des établissements français du Levant, prévue de longue date.

22 mai : *L'Estafette* arrive à Milo, après des relâches aux îles de Ténédos (16-17 mai), Scio (18-21 mai) et Délos (21 mai) à l'instant même où Vergis faisait embarquer la statue sur un brick grec.

24 mai : *L'Estafette* embarque les morceaux de la Vénus après « discussions ».

24 mai : *L'Estafette* appareille de Milo pour Rhodes avec Marcellus et, dans ses cales, la Vénus.

24 mai : *L'Espérance* arrive à Milo avec pour mission d'acheter la Vénus... et repart aussitôt.

26 mai : première lettre de Brest à Rivière pour lui exposer les circonstances de la découverte et de l'enlèvement de la statue ainsi que tous les ennuis que sa cession à la France a causés aux primats de l'île. Il insiste sur le fait que c'est lui Brest qui a, le premier, vu la statue et fait alerter l'ambassade par les commandants de la gabare *La Lionne* (M. Duval d'Ailly) et de la goélette *L'Estafette* (Jean-René Robert).

28 mai : *L'Estafette* arrive à Rhodes. Marcellus écrit à Rivière le succès de sa mission.

28 mai : *L'Estafette* quitte Rhodes avec la *Vénus* dans ses cales ; escales à Fénika (30 mai-1^{er} juin), Chypre (6-14 juin), Seyde (Syrie ; 15 juin), Caïffe (Syrie ; 17-29 juin), Saint-Jean d'Acre (29 juin-5 juillet), Jaffa (7-11 juillet), Alexandrie (Égypte, 20 juillet-9 août).

31 mai : lettre de Pierre David à l'ambassadeur de Rivière l'informant du succès de la mission de Marcellus.

9 août : *La Chevrette* arrive à Constantinople.

10 août : *La Chevrette* quitte Constantinople à destination de Toulon.

16 août : *L'Estafette* arrive à Rhodes, avec la *Vénus*.

17 août : *L'Estafette* quitte Rhodes, avec la *Vénus* ; escale à Marmara (17-19 août).

19 août : *L'Estafette* arrive à Rhodes, avec la *Vénus*.

20 août : *L'Estafette* quitte Rhodes, avec la *Vénus* ; escales à l'île de Stentia (26-28 août), Paros (31 août-3 septembre), Smyrne (8-11 septembre), aux îles d'Ourlac (11-13 septembre), Métélin (13-16 septembre).

1^{er} septembre : *La Chevrette* arrive à Milo.

10 septembre : *La Chevrette* appareille de Milo pour Toulon.

18 septembre : *L'Estafette* arrive à Athènes ; durant cette escale, Louis Fauvel vient admirer la *Vénus*.

21 septembre : *L'Estafette* quitte Athènes avec la *Vénus*.

23 septembre : *L'Estafette* arrive à Smyrne, Marcellus débarque de *L'Estafette*.

25 septembre : le consul général Pierre David voit la statue.

7 octobre : *La Chevrette* arrive à Toulon après huit escales. Désarmement.

9 octobre : *L'Estafette* quitte Smyrne, sans la *Vénus* qui a été embarquée sur *La Lionne*.

17 octobre 1820 : lettre de Louis Brest à Pierre David pour se plaindre des mauvais traitements infligés aux primats de l'île par le drogman.

24 octobre : *La Lionne* arrive à Constantinople avec la *Vénus*.

29 octobre : *La Lionne* appareille de Constantinople pour la France avec la *Vénus* et l'ambassadeur de Rivière à son bord.

15 novembre : *La Lionne* fait escale à Milo et charge de nouveaux marbres.

23 décembre : *La Lionne* arrive à Toulon et y décharge la *Vénus*.



Blason du consulat de Milo.

CHAPITRE III

La découverte de la Vénus de Milo

Les premiers documents

Deux certitudes délimitent clairement la période qu'il faut étudier : la date de la découverte le 8 avril 1820 et le départ de Milo le 24 mai suivant de *L'Estafette* emportant la statue dans ses cales. Pour savoir ce qui s'est réellement passé durant cette courte période d'un mois et demi, il faut d'abord interroger les documents contemporains indiscutables : ils sont au nombre de cinq et n'ont été connus et publiés qu'en 1874 — soit cinquante-quatre années plus tard ! — à l'occasion de la polémique suscitée par Jean Aicard. Les trois premiers ont été retrouvés dans les archives du consulat général de France à Smyrne et envoyés le 9 mai 1874 par l'ambassadeur de France à Constantinople Charles-Jean-Melchior de Vogüé (1829-1916) au président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres Charles Jourdain (1817-1886) ; la notice de Dumont d'Urville et la lettre de Brest du 26 mai ont été retrouvées dans les papiers de Louis de Marcellus.

1^o Lettre d'Alexandre Dauriac (11 avril 1820)

Le premier d'entre eux est la lettre écrite par le capitaine de frégate Alexandre Dauriac commandant la flûte *La Bonite* au consul général de France à Smyrne Pierre David :

Rade de Milo, à bord de *la Bonite*, le 11 avril 1820¹³.

À M. DAVID, CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À SMYRNE.

Monsieur David,

Je vous annonce avec plaisir que nous sommes arrivés en ce port depuis hier matin, 9 heures, après avoir été devant Samos.

Il a été trouvé il y a trois jours¹⁴, par un paysan qui piochait dans son champ, une statue de marbre blanc représentant Vénus recevant la pomme de Pâris ; elle est de grandeur plus que naturelle ; on n'a dans ce moment que le buste jusqu'à la ceinture ; j'ai été la voir : la tête m'a paru bien conservée, ainsi que la chevelure ; le bout d'un des seins est cassé. On a dit au paysan que la découverte qu'il a faite était d'une grande valeur et il le croit maintenant, car il y a des personnes qui lui en ont déjà offert mille piastres. M. Brest voudrait bien l'acheter pour le Musée royal, mais il ne peut pas faire une avance aussi forte, n'en ayant pas les moyens et ne sachant pas si l'objet les vaut et si le Gouvernement lui rembourserait ses débours ; il a, malgré cela, obtenu des primats que la statue ne soit pas vendue jusqu'à nouvel ordre. Il m'a demandé quelques conseils au sujet de cette statue : je ne puis lui en donner, ne connaissant rien à la chose ; il aurait fallu ici M. Huyot¹⁵, mais il n'est plus à Smyrne.

Veillez etc.

Signé : DAURIAC.

Capitaine de frégate commandant *la Bonite*.

¹³ Voir : VOGÜÉ (Melchior de), « Seconde lettre sur la découverte de la Vénus de Milo », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1874, n° 18-2, page 162.

¹⁴ NDLR. — Soit donc le 8 avril.

¹⁵ NDLR. — Jean-Nicolas Huyot (1780-1840). Élève d'Antoine Peyre à l'Académie royale d'architecture, il remporta le premier grand prix de Rome en 1807. Passionné par l'architecture antique, il fit un grand voyage en Asie-

Cette missive établit clairement que : 1° la statue en marbre blanc a été découverte le 8 avril par un paysan travaillant dans son champ ; 2° Dauriac, qui disposait de peu de temps en raison de la brièveté de son escale, n'a pu se rendre sur le lieu de la découverte et n'a vu que la partie supérieure transportée chez le paysan ; 3° la chevelure est « bien conservée » : le chignon n'était donc pas détaché, comme il le sera plus tard ; 4° notre agent consulaire à Milo, Louis Brest, s'activait pour que la statue fût acquise par la France en vue de son exposition au musée du Louvre.

Mais surtout, dans la description rapide qu'il fait de la partie supérieure qu'il a vue, Dauriac livre un élément surprenant : « une statue de marbre blanc représentant Vénus recevant la pomme de Pâris ». Ainsi, trois jours seulement après la découverte, l'Aphrodite de Milo était devenue une Vénus et illustrait la légende du berger Pâris ! Cet officier indique à la fin de sa missive qu'il ne connaît rien à la chose et l'on sait aussi qu'il n'y avait sur place aucun spécialiste de l'art antique capable d'identifier sûrement la découverte : il faut nécessairement que « quelqu'un » qui avait vu les pièces sculptées mises au jour et qui connaissait la légende de la pomme de Pâris, le lui ait indiqué...

Le célèbre helléniste Salomon Reinach (1858-1932), qui s'est fort intéressé à la statue de Milo, a identifié ce « quelqu'un » :

Dans le rapport envoyé par Brest à Bourrée, en 1862, que j'ai découvert dans les papiers de Tarral, il est dit que M. de

Mineure, Égypte et Grèce de juillet 1817 à juin 1821. Au début de l'année 1820 il se trouvait à Smyrne, qu'il quitta le 11 avril pour un périple dans les îles de l'Asie-Mineure (PINON, Pierre, « L'Orient de Jean-Nicolas Huyot », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1994, n° 73-74, page 44).

Forbin, en 1817, passa par Milo et y acquit par l'entremise de Brest deux statues mutilées qu'il appela « Junon et Minerve ». Brest ajoute : « Dans le même terrain découvert (*sic*) se trouvait une autre statue en marbre, mais encore privée de tête et de pieds ; on disait que c'était Pâris et que les Anglais l'ont également pris ». Donc, dès 1817, Brest avait entendu parler par Forbin du « Jugement de Pâris » ; comme on connaissait le beau berger et deux des déesses, on devait s'attendre à rencontrer la troisième, Aphrodite. Ainsi s'explique, comme je l'ai fait observer en 1897 (*Chronique*, p. 87), pourquoi, sitôt la Vénus de Milo exhumée, Voutier et Dumont-d'Urville, forts de l'érudition que Brest devait à Forbin, se mirent à parler d'un groupe représentant le Jugement de Pâris ¹⁶.

On en trouve confirmation dans le fait que Dauriac, ayant effectué une escale très courte à Milo — arrivé le 10 avril à 9 heures du matin, il en repartit le 12 au matin — n'aura guère pu rencontrer que l'agent consulaire Brest.

Le « jugement de Pâris » est un mythe important de la Grèce antique exposé dans les *Chants cypriens* (Κύπρια), une épopée perdue du *Cycle troyen* attribuée à Stasinos de Chypre. Il est aujourd'hui connu par le résumé qu'en a donné Proclo (412-485) dans sa *Chrestomathie* : tous les dieux furent invités aux noces de Pélée et Thétis célébrées sur l'Olympe... sauf Éris, déesse de la discorde. Pour se venger de cet affront, elle leur jeta une pomme d'or — la « pomme de la discorde » — portant l'inscription « pour la plus belle » : aussitôt Héra, Athéna et

¹⁶ REINACH (Salomon), « Témoignages inédits relatifs à la Vénus de Milo », *La Chronique des arts et de la curiosité*, n° 40, 22 décembre 1900, page 389, colonne 1.

Aphrodite entrèrent en compétition et, pour mettre fin à la dispute, Zeus délégua au prince-berger troyen Pâris le soin de trancher. Celui-ci accorda la pomme à Aphrodite... car elle lui avait promis l'amour d'Hélène, fille de Zeus et de Lédä, reconnue la plus belle femme du monde. Comme Hélène était déjà mariée à Ménélas le roi de Sparte, Pâris enleva alors Hélène, provoquant ainsi la guerre de Troie !

2° Lettre de Louis Brest (12 avril 1820)

Le deuxième document est la lettre écrite aussitôt après la découverte par Louis Brest à son supérieur hiérarchique, le consul général de France à Smyrne Pierre David :

Milo, le 12 avril 1820 ¹⁷.

LE VICE-CONSUL DE FRANCE À MILO À M. DAVID CONSUL GÉNÉRAL
DE FRANCE À SMYRNE.

[...]. Je vous dirai, Monsieur le Consul général, qu'un paysan vient de trouver, dans un champ à lui appartenant, trois statues en marbre, représentant l'une une Vénus tenant la pomme de discorde dans une main ; elle est un peu mutilée, les bras sont cassés, et partagée en deux pièces par la ceinture : cela ne manque pas cependant que d'être un bon ouvrage ; l'autre représente le dieu Terme, et la troisième est un jeune enfant. Les opinions sont cependant très-partagées, car il y a de ces messieurs les officiers qui l'ont observée, [qui] disent que ce

¹⁷ Voir : VOGÜÉ (Melchior de), « Seconde lettre sur la découverte de la Vénus de Milo », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1874, n° 18-2, page 163. — Dans la mise en forme de la lettre, le copiste a commis une petite erreur : Louis Brest était alors agent consulaire à Milo ; il n'a été promu vice-consul qu'en 1827.

n'est pas grand'chose, et d'autres au contraire disent que c'est un fort bel ouvrage. Les habitants, c'est-à-dire les primats, veulent qu'il en soit fait cadeau au drogman près du capitain-pacha¹⁸ : j'ai obtenu qu'il n'en soit rien fait jusqu'à ce que je leur donne une décision ; si vous désiriez que je l'achète pour le compte du Gouvernement, je vous prie de me donner vos ordres.

[...].

J'ai l'honneur d'être. etc.

Signé : LOUIS BREST.

Comme Dauriac, Brest indique que la statue est formée de deux blocs et tient « la pomme de discorde dans une main ». Il ajoute qu'elle est « un peu mutilée », que ses bras sont « cassés » et qu'elle est accompagnée d'un « dieu Terme » et d'un « jeune enfant ». Il a vu le lieu de la découverte et les fragments entourant la statue, notamment une main tenant une pomme, et c'est lui qui, faisant référence à la mythologie latine, aura suggéré l'idée d'une *Venus victrix*, décalque latin de l'Ἀφροδίτη νικήφορος (*Aphroditê Nikêphoros*) « Aphrodite qui apporte la victoire » dont la source paraît être le mythe du jugement de Pâris.

Les deux lettres d'Alexandre Dauriac et de Louis Brest, prises en charge par *La Lionne* qui appareilla de Milo le 14

¹⁸ NDLR. — Le drogman était un interprète : outre le turc, le français et le grec, les marins naviguant dans ces parages usaient également de la « langue franque » ou *lingua franca*, sabir d'esprit très macaronique, que chacun arrangeait à sa manière mais que tous arrivaient à comprendre ! — Le *capitan-pacha* commandait les forces navales de l'Empire ottoman et tous ses établissements maritimes. Il était un des premiers personnages de l'Empire (cf. OLIVIER, *Voyage dans l'Empire ottoman*, volume I, page 56).

avril pour rejoindre son port d'attache Smyrne, y arrivèrent le 25 avril : elles furent aussitôt remises au consul général.

3° Lettre de Pierre David (25 avril 1820)

Le troisième document est la lettre écrite par le consul général Pierre David au marquis de Rivière, ambassadeur de France à Constantinople, aussitôt après avoir pris connaissance des missives de Dauriac et de Brest ci-dessus reproduites :

Smyrne, le 25 avril 1820¹⁹.

À M. LE MARQUIS DE RIVIÈRE.

Monseigneur,

M. le commandant Dauriac m'écrit de Milo le 11 que, trois jours auparavant, il a été trouvé dans cette île, par un paysan qui piochait dans son champ, une statue de marbre blanc, représentant Vénus recevant la *pomme* ; elle est de grandeur plus que naturelle : on n'a dans ce moment que le buste jusqu'à la ceinture. Cet officier est allé la voir : la tête lui a paru bien conservée, ainsi que la chevelure. M. le commandant de *l'Estafette* l'a vue aussi et a trouvé le torse bien modelé : il pourra donner plus de détails à Votre Excellence. On a dit au paysan que la découverte qu'il avait faite était d'une grande valeur. Il y a des personnes, assure M. Dauriac, qui lui en ont déjà offert mille piastres. M. Brest a obtenu des primats que la statue ne soit pas vendue jusqu'à nouvel ordre. Voyez, Monseigneur, si vous voulez prendre sur vous de faire cette acquisition pour le

¹⁹ Voir : VOGÜÉ (Melchior de), « Lettre sur la découverte de la Vénus de Milo », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1874, n° 18-2, pages 158-159.

Musée royal. Il sera beau pour Votre Excellence d'avoir enrichi ce grand dépôt des arts.

Je la prie, etc. etc.

Signé : L. DAVID²⁰.

P. S. Je reçois une lettre de M. Brest : il annonce que le même paysan a trouvé deux autres statues. L'une représente le dieu Terme et l'autre un jeune enfant. Il me fait observer que les opinions sont partagées ; que quelques-uns de nos officiers ont trouvé que ces statues n'étaient pas d'un grand prix ; que quelques autres les ont regardées comme de beaux ouvrages. Mais l'opinion de nos marins ne peut pas faire autorité sur cette matière ; il nous faudrait le coup d'œil d'un artiste, et nous n'en avons point à Smyrne en ce moment. Les primats, m'écrit M. Brest, veulent qu'il soit fait présent de cette statue au drogman près du capitan-pacha. Notre agent consulaire a obtenu qu'il n'en serait point disposé avant qu'il leur eût fait connaître la décision qu'il provoque, et il me propose de faire acheter ce marbre pour compte du Gouvernement. Je n'ose prendre sur moi une pareille dépense ; je vous prie, Monseigneur, de me donner vos ordres le plus tôt possible.

N. B. En marge de cette dépêche, on lit de la main de M. de Rivière : « La statue est en fort mauvais état, elle pourra être restaurée ; j'ai chargé M. le vicomte de Marcellus de l'acheter, il s'est acquitté de cette commission et doit la rapporter sur *l'Estafette*. »

Cette lettre reproduit simplement le contenu des plis envoyés par Dauriac et Brest. David ajoute que la statue a été égale-

²⁰ NDLR. — Pierre David signe ici « L. David », de son deuxième prénom Laurent.

ment vue par le lieutenant de vaisseau Robert commandant *L'Estafette*.

L'Estafette, qui avait quitté Milo le 21 avril et était arrivée à Smyrne le 25, en repartit le 28 pour Constantinople, emportant la lettre de David. Elle y parvint le 5 mai et le lieutenant de vaisseau Robert rendit compte à l'ambassadeur de l'affaire de la Vénus de Milo.

4° Notice de Dumont d'Urville (avril-mai 1820)

Parallèlement à ces démarches effectuées par la voie consulaire, l'ambassadeur de France à Constantinople fut également informé de la découverte par les officiers de *La Chevrette*. Cette gabarre, commandée par le capitaine de vaisseau Gauttier, n'appartenait pas à l'escadre stationnaire mais naviguait isolément pour effectuer des travaux de cartographie maritime. Partie de Toulon le 3 avril, elle arriva dans la rade de Milo le 16 avril et y retrouva *L'Estafette* qui n'avait pas encore appareillé : ce microcosme marin était tout agité par « la découverte ». Le 19 avril, le commandant Gauttier, son officier en second le lieutenant de vaisseau Amable Matterer, l'enseigne de vaisseau Jules Dumont d'Urville et l'ingénieur hydrographe Barthélemy Benoist se rendirent sur le lieu de la découverte où la partie inférieure de la statue se trouvait encore puis dans l'étable de Yorgos où la partie supérieure avait été mise à l'abri. *La Chevrette*, reprenant ses travaux hydrographiques, appareilla de Milo le 22 avril et se dirigea vers Constantinople où elle fit relâche le 28 avril.

Dumont d'Urville rédigea, à la suite de sa visite, une notice qu'il remit le 3 mai suivant avec quelques croquis au deuxième secrétaire de l'ambassade, Louis de Marcellus, et qui forme notre quatrième document :

*Notice sur une statue récemment découverte
dans l'île de Milo*²¹.

[Le 19, j'allais visiter quelques morceaux d'antiques découverts à Milo peu de jours avant notre arrivée. Comme ils m'ont paru dignes d'attention, je vais consigner ici, avec une certaine étendue, le résultat de mes observations²².]

Sur un coteau rocailleux, non loin du village moderne appelé par les habitants *Castro*, et connu par la plupart des marins français sous le nom de Six-Fours²³, fut découvert, il y a peu d'années, un petit amphithéâtre en marbre très bien conservé,

²¹ Ce manuscrit autographe étant destiné personnellement et à titre amical à Louis de Marcellus, celui-ci le conserva dans ses archives. Après son décès le 29 avril 1861, ses papiers revinrent à son frère Édouard. En 1874, alors que les trois articles de Jean Aicard dans *Le Temps* avaient ouvert une grande polémique, Édouard de Marcellus crut devoir apporter au débat cette pièce essentielle. Il la fit parvenir le 8 mai au directeur-gérant du *Temps* qui la publia : *Le Temps*, 14^e année, n° 4777, jeudi 14 mai 1874, page 3, colonnes 5-6. Publication reprise dans *La Chronique illustrée*, 4^e année, n° 33, 13 juin 1874, page 5, colonnes 2-3.

Trois autres copies de cette notice sont connues :

— celle que rédigea Dumont d'Urville à son retour à Toulon et qu'il lut à ses collègues de la Société des sciences, arts et belles-lettres le 24 novembre 1820, précédée d'un discours amical ; elle fut confiée en 1862, par son détenteur Louis de Salvy (1783-1863) un cousin de M^{me} Dumont d'Urville, à Léon Lagrange qui la publia (« Dumont d'Urville et la Vénus de Milo », *Archives de l'art français*, série II, tome II, mai 1862, pages 202-211) ; elle passa ensuite aux mains d'Alexandre Mouttet qui l'acquiesça en 1872 lors d'une vente aux enchères et Jean Aicard la publia de nouveau dans son livre *La Vénus de Milo* en 1874 ;

— celle remise au capitaine de vaisseau Gauttier, identique à la précédente, conservée aujourd'hui aux Archives nationales sous la cote BB4, 411, folios 289-309 et datée « 6 novembre 1820 » ;

— celle du 11 janvier 1821, lue devant l'Académie des Sciences le 22 jan-

et dont le prince de Bavière²⁴ a fait l'acquisition. Il était composé de grands gradins ; son diamètre est d'environ 120 pieds, et les spectateurs assis étaient tournés vers la rade et dominaient une petite anse qui devait renfermer leur arsenal. Tout à l'entour la terre est jonchée de ruines, de tronçons de colonnes et de morceaux de statues. On rencontre çà et là d'énormes pans de murailles d'une construction très solide, et plusieurs tombeaux considérables, situés immédiatement au-dessous, ont été rouverts dernièrement par la curiosité des étrangers ou la cupidité des habitants. Tout enfin annonce que l'antique *Melos* dût être bâtie sur ce monticule.

vier 1821 ; manuscrit autographe, 45 pages, déposé à la bibliothèque municipale de Caen et publié dans les *Annales maritimes et coloniales* en 1821.

À vrai dire, dès l'année 1821, Dumont d'Urville avait publié dans le *Journal des voyages* (Paris, Colnet libraire, tome IX, 29^e cahier, mars 1821, « Mémoires et voyages », pages 273-316) et dans les *Annales maritimes et coloniales* (année 1821, 2^e partie, pages 149-179) une « Relation de la campagne hydrographique de la gabarre du Roi *La Chevette* dans le Levant et la mer Noire pendant l'année 1820 » dans laquelle la découverte et la description de la statue étaient reprises avec quelques variantes mineures de la Notice remise à Louis de Marcellus. Et quelques décennies plus tard, Isidore Le Brun, un ami de d'Urville, dans ses *Miscellanées maritimes et littéraires* (1858), cita de larges extraits du *Journal* de navigation tenu par d'Urville en 1820 : la description qu'il y fait de la statue et de sa découverte est totalement reprise de la notice remise à Marcellus. Mais toutes ces publications étaient oubliées en 1874.

²² NDLR. — Ce paragraphe n'a pas été reproduit par *Le Temps* mais il apparaît dans les autres copies connues de la relation de d'Urville. Il indique la date de la visite chez Yorgos attestée par l'auteur lui-même.

²³ NDLR. — Localité proche de Toulon, également construite sur une hauteur.

²⁴ NDLR. — Non loin du champ de Yorgos, se trouvaient en effet les ruines d'un petit théâtre, acquises pour le compte de Louis I^{er} de Bavière (1786-1868) par le baron de Haller von Hallerstein (1774-1817).

Il n'y a qu'un mois environ²⁵ qu'un paysan grec, bêchant dans son champ renfermé dans cette enceinte, rencontra quelques pierres de taille. Comme ces pierres, employées par les Grecs modernes dans la construction de leurs maisons, ont quelque valeur, cela l'engagea à fouiller plus avant, et il parvint ainsi à découvrir une espèce de niche enterrée de 10 à 12 pieds au-dessous du niveau du sol actuel. C'est là qu'il trouva la statue en question, accompagnée de deux Hermès et de quelques fragments, le tout en marbre. La statue était composée de deux pièces jointes au moyen de deux forts tenons en fer. Le Grec craignant de perdre le fruit de ses travaux, a fait transporter chez lui et déposer dans une étable la partie supérieure avec les deux Hermès. L'autre est encore dans la niche. J'ai visité le tout attentivement, et ces divers morceaux m'ont paru d'un bon goût, autant que mes faibles connaissances dans les arts me permettent d'en juger.

La statue, dont j'ai mesuré les deux parties séparément²⁶, avait à très peu de chose près six pieds de haut. Elle représente une femme nue dont la main gauche relevée portait une pomme, et la droite soutenait une ceinture habilement drapée et tombant négligemment des reins jusqu'aux pieds. Du reste, elles ont été l'une et l'autre mutilées et sont actuellement détachées du corps. Le seul pied qui reste est le droit ; quoique nu, il est à demi recouvert par l'extrémité de la ceinture. Les cheveux sont retroussés par derrière et retenus par un bandeau. La figure est très belle et serait bien conservée si le bout du nez n'était entamé. Les oreilles étaient percées et ont dû porter des pendants.

²⁵ NDLR. — Dans l'édition des *Annales* de 1821 : « Trois semaines environ avant notre arrivée à Milo ».

²⁶ NDLR. — Le bas dans la niche et le haut dans l'étable de Yorgos.

Tous ces attributs sembleraient assez convenir à la Vénus du jugement de Pâris ; mais où seraient alors Junon, Minerve et le beau berger ? Il est vrai qu'on a déjà trouvé au même endroit un pied en marbre chaussé d'un cothurne et une troisième main. D'un autre côté, le nom de Melos semble dériver du mot *Μήλον*, qui signifie pomme. Cette statue, avec le fruit qu'elle tient, aurait-elle quelque rapport avec ce rapprochement de mots ?

Les deux Hermès accompagnaient la statue dans sa niche ; ils n'ont rien de remarquable. Leur hauteur est de trois mètres et demi environ²⁷. L'un est surmonté d'une tête de femme ou d'enfant, et l'autre porte une figure de vieillard avec une longue barbe.

L'entrée de la niche était surmontée d'un marbre de quatre mètres et demi de longueur environ sur six mètres huit pouces de largeur²⁸. Il portait une inscription dont la première moitié a été respectée par le temps ; l'autre est entièrement effacée. Cette perte est inappréciable : peut-être aurions-nous acquis par là quelques lumières sur l'histoire de cette île que tout annonce avoir été jadis florissante, mais dont le sort nous est entièrement inconnu depuis l'invasion des Athéniens, c'est-à-dire depuis plus de vingt-deux siècles. Au moins eussions-nous appris à quelle occasion et à qui ces statues avaient été consacrées.

Néanmoins, j'ai copié avec soin les caractères qui restent encore de cette inscription, et je puis même les garantir tous,

²⁷ NDLR. — Erreur : lire « trois pieds et demi » !

²⁸ NDLR. — Cette phrase totalement erronée attribuée au marbre des dimensions considérables pour une simple inscription. La bonne rédaction se lit dans les *Annales* de 1821, page 151 : « un marbre de quatre pieds et demi environ de longueur, sur six à huit pouces de largeur ».

excepté la première dont je ne suis pas sûr. L'espace que j'indique pour la partie effacée a été mesuré sur celui qu'occupent les lettres encore apparentes :

FAKXE°ΣATI°Y YII°TY+ ++++++ΑΣ++
TANTEEEEEΔPANKAIT° ++++++
ΕΡΜΑΙΗΡΑΚΛΕΙ.

Le piédestal d'un des Hermès a dû porter aussi une inscription ; mais les caractères en sont tellement dégradés, qu'il m'a été impossible de les déchiffrer.

Tels sont, monsieur, les détails que j'ai pu me procurer au sujet de la statue de Milo, et je désire vivement que cette notice puisse avoir quelque intérêt pour vous. Pénétré de la plus vive reconnaissance pour la complaisance et l'empressement avec lesquels vous avez contribué à enrichir mon herbier, je m'estimerais bien heureux d'avoir pu vous être agréable en quelque chose.

Signé : J. D'URVILLE.

Constantinople, bord de la *Chevette*, le 3 mai 1820.

Cette première description de la statue, faite non pas par un archéologue mais par un lettré helléniste, est fort incomplète, ses observations manquent d'exactitude et ses expressions de justesse ; toutefois, elle apporte déjà d'intéressantes informations.

1° D'Urville confirme la date de la découverte : au début du mois d'avril et non pas en mars ou même en février, comme d'autres personnes avaient pu l'affirmer.

2° Il est le premier à décrire, très sommairement, le lieu de la découverte : « une espèce de niche enterrée de 10 à 12 pieds au-dessous du niveau du sol actuel », l'entrée de cette niche étant surmontée d'une plaque de marbre portant une inscription dédiant le lieu à Hermès et Héraclès. Cette inscription a

été transcrite plus précisément par Salomon Reinach :

Βάκχιος Σάτ[τ]ου ὑπογυ[μνασιαρχήσ]ας
τάν τε ἐξέδραν καὶ τὸ [ἄγαλμα]
Ἑρμῶι Ἡρακλεῖ

« Bacchios fils de Sattos étant hypogymnasiarque [a dédié] l'exèdre et [la statue ?] à Hermès et à Héraclès. — Ce marbre a été emporté en novembre 1820 par M. de Rivière qui l'aurait donné au Louvre en 1822, mais il ne s'y trouve plus !... »

3° comme Brest, il mentionne la découverte de deux Hermès de trois pieds et demi environ de hauteur (un mètre quinze centimètres) : un Hermès ou dieu Terme est un cippe surmonté d'une tête, servant généralement de borne. L'un portait une tête de vieillard et l'autre une tête d'enfant ou de femme. Durville y joint « quelques fragments, le tout en marbre ».

4° Il confirme que, ne voulant pas se faire voler sa précieuse statue, Yorgos s'était empressé de transporter le bloc supérieur chez lui et de le déposer dans son étable avec les deux Hermès. Dumont d'Urville vit donc le buste dans l'étable : comme Dauriac et Brest, il ne mentionne pas la cassure du chignon... mais peut-être l'étable était-elle fort sombre. Il se rendit également dans le champ pour y voir le bloc inférieur, dont il ne signale pas la cassure de la hanche droite. Il estime la hauteur de la statue à six pieds (environ deux mètres).

5° Il écrit que « la main gauche relevée portait une pomme et la droite soutenait une ceinture... » alors même qu'il décrit la statue comme étant mutilée, sans bras et les mains gisant à terre ! Par ailleurs, il n'y a pas sur la ceinture de trace d'une main la soutenant. Cette description ambiguë est à l'origine de toutes les incompréhensions subséquentes. D'Urville ne peut avoir « vu » des bras puisque, — on le verra plus loin, — il n'y en avait pas sur place ; effectivement, il ne dit pas « avoir vu » les bras et ne parle pas d'une main tenant une pomme ; en re-

vanche, il cite « une troisième main », ce qui donne à penser que les deux autres mains, qu'il ne décrit pas, étaient, pour lui, celles de la Vénus. En parlant — à l'imparfait — de la pose des bras, il ne fait donc qu'émettre une hypothèse qui lui avait été suggérée par Louis Brest.

6° Enfin, probablement peu convaincu par l'idée qu'il pourrait s'agir de la *Venus victrix* du jugement de Pâris, il oppose un jeu de mots sur le nom de l'île : la statue pourrait alors être la divinité locale, la nymphe Milo identifiée par la pomme, personnalisation qui pourrait également lui avoir été suggérée par Louis Brest.

L'Estafette quitta Milo le 21 avril, fit escale à Smyrne (25-28 avril) et arriva à Constantinople le 5 mai, apportant à son tour des nouvelles : son commandant parla de la statue à l'ambassadeur et lui remit la lettre de Pierre David résumant celles de Dauriac et Brest ; son enthousiasme affirmé, confirmant les observations de Dumont d'Urville, acheva de convaincre le marquis de Rivière qui décida d'acheter la statue à son propre compte et chargea Marcellus de s'en occuper en premier lieu. *L'Estafette* reprit la mer le 15 mai et arriva à Milo le 22 mai, après des relâches aux îles de Ténédos, Scio et Delos. Le 24 mai, elle embarqua les morceaux de la Vénus et quitta aussitôt l'île de Milo. Le 28 mai, étant à Rhodes, Louis de Marcellus informa l'ambassadeur du succès de sa mission ; de son côté, Pierre David en fit autant :

Smyrne, le 31 mai 1820²⁹.

Monseigneur,

²⁹ Lettre retrouvée dans les archives du consulat général de France à Smyrne. Publiée par VOGÜÉ (Melchior de), « Lettre sur la découverte de la

J'ai reçu ce matin une lettre de M. le baron des Rotours : elle est datée en rade de Samos, le 29. Il arrivait de Salonique et d'Athènes où il avait été très-bien reçu. « J'allais entrer à Milo, ajoute-t-il, quand j'ai trouvé *l'Estafette* qui en sortait. M. de Marcellus, qui remplit à bord de cet aviso une mission importante, avait aussi celle d'acheter la statue trouvée dans l'île il y a deux mois. C'est avec beaucoup de peine qu'il est parvenu à obtenir qu'elle lui fût vendue. Je doute que j'eusse obtenu le même succès, malgré les sacrifices que j'étais résolu de faire. Ce qui rend cette acquisition plus importante que nous ne pensions, c'est que la partie qui y manque a été retrouvée. M. de Marcellus assure que le travail en est parfait et qu'elle ne peut manquer de tenir une place distinguée parmi les chefs-d'œuvre de l'art qui ornent encore notre Musée. Quant à mon sentiment là-dessus, je ne puis vous le dire, la statue étant encaissée et placée dans la cale de *l'Estafette*. »

Je vous félicite, Monseigneur, d'avoir saisi cette occasion d'augmenter les richesses de notre beau musée. Mon fils, qui est sur la corvette, me parle aussi d'une statue d'enfant et de trois Termes³⁰ trouvés en même temps que la Vénus et livrés aussi à votre envoyé. C'est une véritable fortune et qui fera plus

Vénus de Milo », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1874, tome 18-2, page 159. — Furieux d'avoir laissé échapper la statue, Vergis porta ses jérémiades auprès de son maître le drogman qui décida de punir les primats de l'île. Deux documents subséquents — une lettre du vicomte de Chateaubriand (Archives nationales, O³ 605) du 24 avril 1823 et un long rapport de Louis Brest du 6 novembre 1823 (archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 24, dossier 118, pièce n° 207-210, — indiquent que ces infortunés avaient été saisis, transférés sur une île voisine, fouettés et frappés d'une amende sept mille cinq cents piastres.

³⁰ NDLR. — Erreur : il n'y avait que deux termes.

d'honneur à Votre Excellence que les marbres du Parthénon n'en ont fait à lord Elgin.

Je prie Votre Excellence d'agréer, etc., etc.

Signé : L. DAVID.

5° Lettre de Louis Brest (26 mai 1820)

Le cinquième document est une longue lettre de Louis Brest au marquis de Rivière datée du 26 mai et relatant les circonstances de la découverte et de l'enlèvement de la statue, ainsi que tous les ennuis que sa cession à la France causa aux primats de l'île :

Monseigneur³¹,

Il est impossible de vous exprimer les peines et les contrariétés que nous avons éprouvées jusqu'au moment où nous avons été en possession de la statue en question trouvée à Milo, ainsi que les tonnes³², inscriptions et autres. Permettez, monseigneur, que je vous fasse part, relativement à cela, de quelques petits détails.

Lorsque cette statue fut trouvée, il y a un mois, par un laboureur, j'en fus de suite prévenu. Je me portai de suite dans le lieu même pour les observer : elles me parurent dignes pour le musée de Sa Majesté. Je fis aussitôt prévenir MM. les commandants des bâtiments de Sa Majesté qui étaient mouillés dans le port, la gabarre la *Lionne*, commandée par M. Duval-d'Ailly, et la goélette l'*Estafette*,

³¹ Une copie de cette lettre se trouvait dans le portefeuille de Marcellus dont son frère hérita. Celui-ci la fit parvenir le 8 mai 1820 au journal *Le Temps* qui la publia : *Le Temps*, 14^e année, n° 4777, jeudi 14 mai 1874, page 3, colonnes 4-5.

³² NDLR. — Ce mot est ici incompréhensible : il faut lui substituer le mot « termes » désignant les deux hermès accompagnant la statue.

commandée par M. Robert. Tous d'accord, nous avons trouvé ces objets très bons. M. le commandant Dauriac, M. le commandant Gauthier, ainsi que M. Chateauville, arrivés après, ont tous été de notre opinion. J'ai donc voulu contracter avec le propriétaire. Mais les habitants de l'île lui ayant fait croire qu'elle valait 20 à 30,000 francs, je n'en ai rien fait. J'en ai donné avis à M. David, notre consul général à Smyrne, et auquel je priais de vouloir bien vous en donner connaissance. J'ai promis à MM. les commandants que je ferais mon possible pour que personne ne les emportât, jusqu'à ce que nous eussions une réponse de Votre Excellence ou de M. le consul général. Les primats de l'île ayant été informés du prix de la statue, et craint que le drogman du capitain-pacha en eût connaissance, ont défendu au propriétaire de la vendre, de peur que ledit drogman ne la réclamât, et, après ce délai, il serait libre de la vendre à moi et pas à personne autre, si je voulais en faire l'achat pour le musée de Sa Majesté.

Après le départ de ces bâtiments, une personne ecclésiastique de cette île, nommée Economo Verggi, venant de Constantinople, où il avait été pour les affaires de cette communauté, a communiqué verbalement aux primats de cette île qu'étant à Constantinople, le drogman lui avait dit qu'il désirait avoir toutes sortes d'antiquités qui se trouveraient dans cette île. Il a de suite contracté avec le propriétaire de la statue, et il a fini par l'obtenir, comme par force, pour la somme de 750 fr. Moi, l'ayant su, j'ai envoyé chercher les primats, et je leur ai demandé si c'est par ordre du drogman que l'on venait acheter la statue. Ils m'ont tous répondu qu'ils n'avaient aucun ordre par écrit, mais que c'est pour lui que le susdit Economo l'a contractée dans l'espoir qu'il lui restituerait la même somme, et quelques cadeaux.

Il l'avait fait transporter au bord de la mer le 10 du courant, dans l'intention de prendre passage sur deux bâtiments de commerce français, l'un le brick le *Saint-Jean-Baptiste*, capitaine Salvy, et

l'autre la bombarde l'*Aimable-Marie-Cécile*, capitaine Jean Gras d'Agde. L'ayant su, j'ai de suite été trouver ces capitaines pour les engager à ne pas lui donner passage. D'après ce refus, ledit Economo s'est dirigé vers un bâtiment russe, commandé par le capitaine Cristoforo Buscovich, avec lequel il avait été d'accord pour la somme de cent et quelques piastres.

Il m'est impossible, monseigneur, de vous peindre quelle fut ma douleur lorsque je vis ces objets nous échapper. Mon zèle, mon dévouement, le désir de procurer au Musée de Sa Majesté des pièces qui en fussent l'ornement et qui rappelassent le talent des anciens artistes, la promesse que j'avais faite à MM. les commandants des bâtiments de la division, celle que j'avais donnée à M. le consul général, et, par son canal, à Votre Excellence, toutes ces considérations m'ont obligé d'écrire audit capitaine pour l'engager à ne pas prendre ledit prêtre à son bord. Je prends la liberté de vous envoyer copie de ma lettre.

Sur ma demande, le passage lui a été refusé, sans cependant lui faire connaître que cela venait de moi.

Le 14 de ce mois, j'ai reçu une lettre de M. David, de Smyrne, dans laquelle il me disait de conserver ladite statue, jusqu'au moment où M. le commandant de la division passerait par Milo exprès pour en faire l'achat. J'ai empêché plusieurs bâtiments de donner passage audit Economo avec la statue pour Constantinople, surtout ayant entendu qu'il s'était permis de dire qu'il ne la donnerait jamais aux Français, mais que, si le drogman du capitan-pacha ne la voulait pas, il la donnerait aux Anglais ou aux Autrichiens.

Le 23 du mois, a relâché dans ce port la goélette l'*Estafette*, sur laquelle se trouvait M. de Marcellus, votre secrétaire, lequel a eu la bonté de me remettre la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je me suis rendu de suite à bord pour offrir mes faibles services à ces messieurs, et les prévenir qu'un bateau pirate avait paru il a quelques jours.

M. de Marcellus m'a communiqué le désir que vous aviez d'avoir cette statue. Pendant que je me trouvais à bord pour concerter avec ces messieurs les moyens de l'avoir, ledit prêtre profite de mon absence, arrive avec une corvée de paysans, embarque avec presse la statue sur un bâtiment grec de Galaxidi dirigé pour Constantinople. Je crois inutile de vous faire le rapport de tout ce que nous avons fait pour l'obtenir. M. de Marcellus, à son retour, vous racontera le tout. Je vous dirai seulement que M. le vicomte fut obligé de promettre aux habitants de l'île qu'il ne leur arriverait aucune persécution de la part du drogman. Il lui a écrit à ce sujet, et il vous envoie copie de sa lettre pour que vous ayez la bonté de lui en donner connaissance. Il leur a promis que vous leur ferez avoir une réponse du drogman pour les tranquilliser. Il leur a fait une autre obligation qu'en cas de disgrâce ou de persécution, Votre Excellence les protégerait.

De mon côté, je supplie très humblement Votre Excellence de prendre en considération cette demande et d'obtenir une lettre du drogman du capitan-pacha pour les primats de l'île, et en les assurant qu'ils n'ont rien à craindre, et nous leur en avons donné notre parole d'honneur. Le sieur Pietro Taltavaki³³, le premier primat de cette île, nous a beaucoup servi dans cette affaire. Il est cependant au désespoir par la raison que ce prêtre, Economo, qui avait acheté la statue, et lequel s'est très mal comporté avec nous, et qui nous a donné des mortifications que M. de Marcellus ne souffrira certainement pas, et dont il vous parlera à son arrivée chez vous ; cedit prêtre va partir pour Constantinople pour aller persécuter lesdits primats, surtout Pietro Taltavaki. Je vous supplie, monseigneur, de vouloir bien employer votre autorité pour le faire rentrer dans les bornes de ses

³³ NDLR. — Erreur de transcription pour Pietro Tatarakis. — Les trois primats administrant Milo étaient alors : Petraky [Pietro] Tatarakis, le saint iconome Yacovo [Jacques] Armenti [Armeni, Armeny, Arminy] et l'archimandrite Micheli [Michel].

devoirs, pour l'exemple de quelques autres qui voudraient aussi faire les méchants. Veuillez bien m'honorer d'une réponse et obtenir une lettre du drogman, surtout pour Pétraki, qui est on ne peut plus désespéré parce qu'il craint que le drogman ne le trouve répréhensible. C'est la grâce que je demande à Votre Excellence, et qui est très utile sous tous les rapports. Il est question d'une autre statue qui existe dans l'île. Après la lettre du drogman, j'aurai plus de facilité à faire des recherches, ainsi que d'autres choses.

Je dois envoyer à Smyrne une urne que j'ai trouvée ici, pour le musée de Sa Majesté.

L'*Estafette* est partie le 25 pour Rhodes, emportant la statue. La corvette l'*Espérance* s'est présentée dans ce port au moment que l'*Estafette* débouchait. M. le commandant baron des Rotours venait exprès pour faire l'achat de la statue ; mais l'ayant informé que M. de Marcellus venait de l'acheter, il est parti sans relâcher et a été faire une tournée dans les îles où existait, à ce que je lui ai dit, un bateau suspect.

Malgré que le sieur Pétraki Taltavaki nous ait beaucoup servi dans cette affaire, je supplie Votre Excellence de ne pas faire connaître son nom au drogman. Je vous l'ai cité pour faire connaître à Votre Excellence un partisan ami des Français.

J'ai l'honneur, etc.

Alors qu'il décrit avec une très grande précision des événements qui n'ont que l'intérêt de le faire valoir auprès de l'ambassadeur, Brest est fort laconique sur le point important de l'embarquement de la statue à bord de l'*Estafette* : « Je crois inutile de vous faire le rapport de tout ce que nous avons fait pour l'obtenir. M. de Marcellus, à son retour, vous racontera le tout. »

Et Olivier Voutier ?

Dans cette chronologie de la découverte et de l'enlèvement de la Vénus, un nom n'a pas encore été prononcé, celui d'Olivier Voutier, alors que les historiens le tiennent pour le véritable « inventeur » de la statue.

Olivier Voutier était effectivement sur les lieux en avril 1820, embarqué à bord de goélette *L'Estafette* : le navire y était arrivé le 4 mars et n'en partit que le 21 avril. Passionné d'archéologie, le jeune aspirant occupa cette longue escale en recherchant des antiquités : il se faisait aider de deux matelots du bord, armés l'un d'une pelle et l'autre d'une pioche.

Bloqué dans son avancement en raison de ses opinions fortement bonapartistes, Voutier acheva la campagne et revint à Toulon. Il quitta la Marine en juillet 1821 et s'en fut soutenir l'insurrection grecque : il ne se préoccupa donc plus de la Vénus.

Il fit une timide réapparition en adressant, de Hyères le 3 mars 1860 — soit quarante années après les faits évoqués, — une longue lettre à Louis de Marcellus dans laquelle il donnait une version jamais alléguée jusque là et s'attribuait tout le mérite de la découverte :

Hyères, 3 mars 1860 ³⁴

Mon cher Monsieur de Marcellus,

La lettre de généreuse abnégation que je viens de lire dans un journal m'engage à vous adresser un bon souvenir. Je suis sûr que vous vous reporterez aussi avec plaisir aux belles années de notre jeunesse.

³⁴ Lettre conservée dans les archives de l'auteur et publiée dans : DUMONT D'URVILLE, MARCELLUS & VOUTIER, *Enlèvement de Vénus*, pages 85-91.

Que M. de Rivière ait offert au roi Louis XVIII la statue de Milo, c'est là une question bien secondaire ; pour en disposer, il fallait d'abord la posséder et je déclare formellement que, sans votre intervention, jamais elle n'aurait fait la gloire de notre Musée. *Suum cuique* !³⁵ Mon affirmation ressortira clairement des détails précis de cet événement artistique.

En 1820, j'étais attaché à la station du Levant sur la goélette *L'Estafette*. Dans une relâche à Milo, j'appris qu'un paysan cherchant des pierres pour une petite construction, venait de trouver un fragment de statue. Je me rendis aussitôt sur les lieux ; le bonhomme, après avoir tiré les pierres dont il avait besoin, venait de rejeter la malheureuse statue dans son trou et elle était déjà recouverte de décombres. Un léger bakchich la fit ressortir de nouveau ; quelle stupéfaction ! J'offris au paysan de payer ses journées s'il voulait déblayer la petite chapelle souterraine où de pareils trésors pouvaient être enfouis. Il trouva bientôt, en effet, le bas de la statue, mais la première partie ne s'ajustait pas. Après des recherches minutieuses, on découvrit le tronçon intermédiaire et *patuit Dea*³⁶... Je ne parle pas d'un bras horriblement fruste qu'il était impossible d'utiliser. Deux Termes d'un excellent travail sortirent enfin du réceptacle : un vieillard et un jeune homme avec des inscriptions que je mis à votre disposition.

Tout en dessinant ces nobles débris, je m'efforçais de décider notre agent consulaire à les acheter promptement : le propriétaire en demandait 400 piastres (alors 400 francs) et le bon M. Brest me disait en soupirant : « Êtes-vous bien sûr que cela les vaille ? »

³⁵ NDLR. — Locution latine : « À chacun son dû ».

³⁶ NDLR. — VIRGILE, *Énéide*, livre I, vers 405 : *Vera incessu patuit dea*
« sa démarche révèle une déesse ».

Pendant ce temps l'émotion se répandit dans l'île ; un primat chargé par le drogman Morusi d'achats d'antiquités cherchait à circonvenir le propriétaire pour arrêter notre marché. Offres s'élevant d'heure en heure, captations, menaces entrèrent en jeu ; il était urgent de prendre un parti ; je décidai notre brave capitaine Robert à partir à l'instant pour Constantinople afin de soumettre la chose à l'ambassadeur. À la première vue des dessins qui sont encore dans mes cartons, malgré de nombreuses vicissitudes, M. de Rivière reconnut l'importance de l'affaire et vous en remit la conduite, ce qui nous fit gagner d'abord le plus aimable compagnon de voyage. N'ayant rien de plus à apprendre, je m'arrêterais ici si je ne croyais pas devoir vaincre votre modestie par un exposé entier et consciencieux.

Toutes voiles dehors, nous revînmes en hâte à Milo. À notre entrée en rade, une chaloupe lourdement chargée se rendait à bord d'un navire ragusain ; nous dûmes en riant : pourvu que ce ne soit pas la statue qu'on nous enlève ! Ce n'était que trop vrai ; durant notre absence, le primat retors, en menaçant du courroux de Morusi ceux qui tenaient nos intérêts, les avait effrayés ; quelques cadeaux étaient venus en aide et ils emportaient le trésor. Heureusement un vent violent empêcha pendant plusieurs jours le ravisseur de partir avec sa proie, et l'habileté diplomatique eut le temps de s'établir sur un terrain bien restreint, mais non moins hérissé de difficultés que les plus graves questions qui décident de la fortune des empires.

Par un mélange de fermeté, d'adresse, de persuasion, vous parvîntes à ramener l'affaire en l'état primitif, à la faire juger en notre faveur et à conquérir la Vénus victorieuse. On peut donc affirmer que, sans vous, Monsieur, la France ne posséderait pas le chef-d'œuvre qui fera l'admiration de tous les temps.

Maintenant, que sont devenus les compagnons de notre odyssee ? Notre cher commandant Robert est mort, Bellanger est mort, le capitaine de vaisseau Dr Morel est mort³⁷ ; moi je suis retiré dans le vieux château d'Hyères avec une aimable femme et deux jolis enfants ; vous seul, Monsieur, restez dans la vie active, à la veille d'entrer à l'Académie ; ainsi soit-il ! Homère vous doit bien son patronage pour votre amour du grec et la ferveur de vos pèlerinages à son école de la pauvre Chio, alors si charmante et dont l'épouvantable catastrophe n'a pu obtenir de la froide politique le prix de tant de sang. Dieu est grand ! Tous les malheureux chrétiens d'Orient auront leur jour comme les Hellènes. Honneur à ceux qui couronneront nos travaux !

Si vous avez eu la patience d'arriver à la fin de cette longue lettre, une lettre de solitaire, mon cher Monsieur de Marcellus, vous y aurez au moins vu le plaisir que j'ai à m'entretenir avec vous du passé et à trouver l'occasion de vous assurer de mes inaltérables sentiments.

Olivier Voutier

Dans cette longue lettre, Olivier Voutier :

1° affirme avoir été le premier à voir la statue à l'instant même où Yorgos commençait à la mettre au jour ;

2° mentionne que la hanche droite était cassée, ce qui apparaîtrait bien sur son dessin ;

3° parle d'un bras « horriblement fruste » et de deux Termes

³⁷ NDLR. — Jean-René Robert est décédé à Toulon le 26 avril 1848, capitaine de vaisseau en retraite. Michel Bellanger est décédé à La Seyne-sur-Mer (Var) le 6 juillet 1856, capitaine de vaisseau en retraite. Quant à Bernard Maurel, il termina sa carrière comme médecin en chef et mourut à Toulon le 9 janvier 1852.

de belle facture, l'un avec une tête de vieillard et l'autre avec une tête de jeune homme ;

4° s'arroge le mérite d'avoir convaincu l'ambassadeur de Rivière ;

5° confirme que, par sa diplomatie, Marcellus parvint à récupérer la statue.

On remarquera que, pour ne pas trop contrarier Louis de Marcellus ni encourir un démenti, Voutier souligne plus que de besoin les mérites du diplomate. Et celui-ci fut effectivement sensible à ces louanges puisqu'il répondit — mais deux mois plus tard — par une courte lettre fort amicale dans laquelle il cite « notre commune conquête », reconnaissant ainsi — mais bien tardivement — la participation de Voutier dans la découverte de la statue³⁸.

En publiant en avril 1874 le résultat de ses recherches sur la Vénus de Milo, Jean Aicard ne cita pas une seule fois Olivier Voutier : de toute évidence il ne connaissait pas le personnage, n'a pas été le visiter dans sa retraite hyéroise — pourtant voisine de La Garde — et, aussi incroyable que cela puisse paraître, personne dans son entourage ne lui en parla...

Aussi Voutier, certainement blessé, réunit ses souvenirs dans une petite plaquette publiée en juin 1874, soit cinquante-quatre ans après les faits. Après avoir longuement critiqué, aux pages 1 à 6, les *Souvenirs de l'Orient* de Marcellus (décédé en 1861), publiés en 1839 et qui n'apprennent rien sur la statue de Milo, il s'attribua de nouveau tout le mérite de la découverte. Cette seconde relation reprend et développe en tous points celle de mars 1860 :

³⁸ Lettre du 10 mai 1860, publiée dans DUMONT D'URVILLE, MARCELLUS & VOUTIER, *Enlèvement de Vénus*, pages 93-94.

Pendant que je surveillais mes travailleurs, deux braves marins de *L'Estafette*, à vingt pas de nous un paysan tirait des pierres des ruines d'une petite chapelle enfouie par l'exhaussement du sol et qui montrait encore des traces de peintures intérieures. Le voyant s'arrêter et regarder avec attention au fond de son trou, je m'approchai : il venait de mettre au jour la partie supérieure d'une statue en fort mauvais état, et comme elle ne pouvait pas servir dans sa construction, il allait la recouvrir de décombres. Quelques piastres la firent au contraire sortir. Elle n'avait pas de bras, le nez et le nœud de la chevelure étaient cassés, un trou grossièrement fait dans le côté droit indiquait une ancienne et barbare restauration et elle était affreusement maculée par les pierres ; néanmoins du premier coup d'œil on reconnaissait un morceau remarquable. Je pressai mon homme de chercher l'autre partie. Il ne tarda pas à la rencontrer, mais les deux parties ne pouvaient pas s'ajuster ; il manquait un tronçon intermédiaire, circonstance peut-être unique dans une œuvre grecque et qu'il est difficile de comprendre si près de Paros.

Beaucoup de patience et de nouveaux encouragements firent aussi découvrir ce bloc nécessaire. Alors je pus dresser la statue.

Qui a vu la Vénus de Milo peut juger de ma stupéfaction !

Je courus avertir notre agent consulaire de l'importance de la découverte – à bord prendre album et crayon.

Pendant mon absence l'heureux possesseur, alléché par le succès, mes bakchichs et l'admiration dont je n'avais pas su me défendre, avait continué ses recherches qui avaient amené deux Termes avec inscriptions, d'une conservation merveilleuse, tête de vieillard, tête de jeune homme, et enfin un bras, mais tellement fruste qu'il était impossible d'en tirer parti. Il n'y avait plus rien à espérer dans un espace de quatre mètres carrés circonscrit de murs et qu'on venait de scruter pouce à pouce.

Tout en dessinant, je tâchais de persuader l'agent de conclure promptement un marché où l'on ne demandait encore que quatre cents piastres, et le pauvre Brest me disait en soupirant : Est-ce que vous êtes bien sûr que ça les vaut ? je vous en prie, ne me faites pas risquer mon argent !

Pendant ce temps la nouvelle s'était répandue et avait amené un primat qui était chargé par le Drogman de l'arsenal d'acheter toutes les antiquités qu'on découvrirait. Aussitôt il cherchait à circonvenir le propriétaire et le menaçait de la colère du Capitan-Pacha s'il traitait avec nous. Il n'en fallait pas tant alors pour faire peur à un raïa³⁹ ! Je voyais d'un côté de l'adresse et de la décision, du nôtre une désolante faiblesse : il n'y avait pas un moment à perdre. Je retournai à bord pour inspirer mon enthousiasme à mon cher commandant Robert qui, sur l'heure, décida notre départ pour Constantinople, afin de faire appel à l'ambassadeur.

M. de Rivière, à la vue des dessins et de notre chaleureuse admiration, ordonna à un de ses secrétaires d'ambassade, M. de Marcellus, d'aller immédiatement traiter cette brillante affaire.

Le vent nous avait favorisés : en peu de jours, nous étions de retour. Nous entrions joyeusement dans la rade quand nous aperçûmes une chaloupe lourdement chargée qui se dirigeait vers un brick ragusais. Nous disions en riant : Voilà notre statue qu'on enlève ! Ce n'était que trop vrai.

Le malheureux agent s'était de moins en moins décidé à mesure que les exigences s'élevaient par la concurrence, et le primat retors avait enlevé notre marché en en faisant un cas d'intérêt public à cause de la colère du Capitan-Pacha qui ne

³⁹ NDLR. — *Raya*, ou *raïa* : chrétien ou juif soumis à l'impôt dans l'Empire ottoman, spécialement des Grecs.

manquerait pas de tomber sur tous les notables de l'île s'ils traitaient avec nous ; et pour échapper à nos réclamations il s'enfuyait avec sa proie. Heureusement un vent assez violent l'empêchait de partir et donnait à M. de Marcellus le temps de déployer ses habiletés diplomatiques, appuyées du respect qu'impose toujours un bâtiment de guerre, si petit qu'il soit.

Il commença par rassurer les primats effrayés en leur promettant la protection de l'ambassadeur s'ils étaient tourmentés injustement – puis il rappela la part que nous avons eue à la découverte qui, sans notre encouragement et nos conseils, n'était pas poursuivie et avortait misérablement – que seuls nous l'avions appréciée – que c'était à nous qu'ils devaient le profit qui en reviendrait à leur île – que nous avons été les premiers en marché – qu'il avait été discuté, traité dans toutes ses parties – qu'en partant pour Constantinople nous le regardions comme conclu – qu'il n'avait pu être troublé que par la sottise de notre agent et la fourberie d'un malhonnête homme qui, pour surprendre une apparence de consentement, avait employé la ruse et l'intimidation – qui les trompait en se donnant effrontément pour serviteur du Prince Morusi – et qui se sauvait comme un voleur si nous n'étions pas survenus – ils devaient donc le repousser avec indignation et nous rendre justice. Bref la Diva passa en triomphe à notre bord, et j'eus la joie d'en être chargé. Je la fis soigneusement entourer de ce que les marins appellent paillets, et déposer dans un coin choisi de la cale à l'abri de tout accident⁴⁰.

Ce récit présente quelques incohérences :

– on a du mal à imaginer un pauvre paysan grec découvrant des antiques et les enfouissant aussitôt sans chercher à en tirer

⁴⁰ VOUTIER (Olivier), *Découverte et acquisition*, pages 8-14.

quelque argent ;

– « je pus dresser la statue »⁴¹ : il est également difficile d'admettre que deux hommes aient pu manipuler des morceaux de marbre pesant plusieurs centaines de kilogrammes chacun ;

– « commandant Robert qui, sur l'heure, décida notre départ pour Constantinople » : Voutier « oublie » que *L'Estafette* faisait partie d'une division commandée par un capitaine de vaisseau et aux ordres des autorités françaises du lieu ; dans la réalité, *L'Estafette* ne quitta Milo que le 21 avril, fit voiles vers Smyrne où elle resta du 25 au 28 et n'arriva à Constantinople que le 5 mai ;

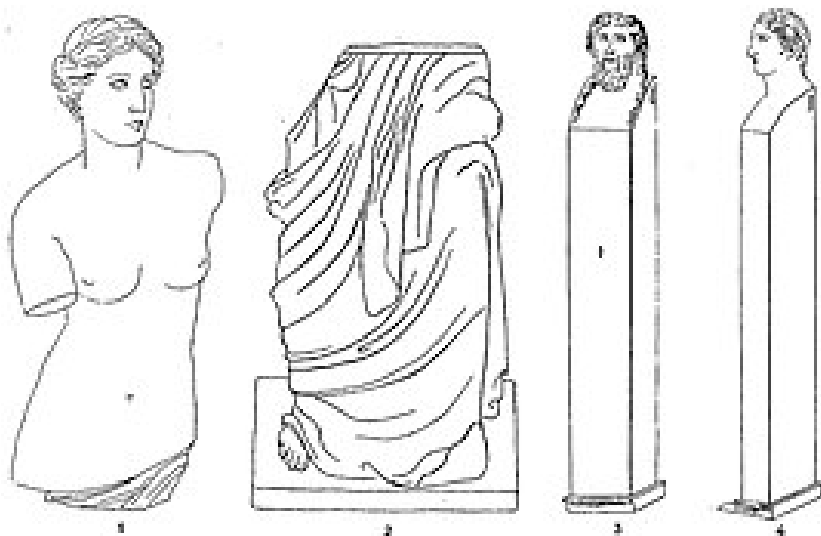
– « en peu de jours, nous étions de retour » : *L'Estafette* ne leva l'ancre que le 15 mai et arriva à Milo le 22 après de courtes relâches à Ténédos (16-17 mai), Scio (18-21 mai) et Délos (21 mai) ; un mois et demi s'était donc écoulé depuis la découverte !

De plus, Voutier s'arroge le mérite d'avoir convaincu l'ambassadeur avec les croquis qu'il avait réalisés : dans la réalité, Dumont d'Urville l'avait précédé de quelques jours et avait remis sa notice et ses dessins le 3 mai à Louis de Marcellus.

⁴¹ Il confirme, à la page 18 : « J'affirme de la manière la plus formelle que, sur le lieu de la découverte, sans autre aide que le paysan grec, sans embarras, sans besoin de réflexion, le plus facilement du monde, l'érection de la statue s'est faite comme d'elle-même au moyen d'un tronçon intermédiaire d'épaisseur inégale pour s'ajuster parfaitement sur le bloc inférieur ». Et encore, à la page 20, en ce qui concerne la présentation de la statue sur le pont du navire dans quelques escales : « j'appelais deux gabiers, adroits et intelligents comme ils le sont tous ; ils allaient délayer les paillets qui enveloppaient les trois pièces de la statue ; ils se faisaient donner un coup de main par leurs camarades pour monter le bloc inférieur et le poser tout simplement sur le pont ; ils ajustaient dessus le tronçon sans plus d'embarras que s'ils n'avaient fait autre chose toute leur vie ; et ils n'avaient plus qu'à placer la partie supérieure dans son équilibre naturel sur cette base unie et horizontale. »

Enfin, — et c'est là une grosse erreur, — il affirme plus loin (page 17), à propos de Dumont d'Urville : « Je suis sûr qu'il n'était pas à Milo et qu'aucun autre bâtiment de guerre que le nôtre n'était sur les lieux au temps de la découverte ». S'il est vrai que *La Chevrette* n'arriva à Milo que le 16 avril, *La Lionne* y était depuis le 4 mars ainsi que *L'Estafette*.

Olivier était coutumier du fait : en 1823, dans *Mémoires du colonel Voutier sur la guerre actuelle des Grecs*, il s'attribua un rôle de premier plan dans les événements de la révolution grecque débutante mais ces écrits furent vertement critiqués par d'autres Philhellènes, notamment Jean-François-Maxime Raybaud (1795-1894) et le commandant Persat, qui l'accusèrent d'avoir exagéré son rôle, d'avoir inventé certains faits, de s'être attribué des fonctions imaginaires et d'avoir publié un roman plein d'impostures !



Dessins d'Olivier Voutier.

En revanche, son témoignage est intéressant concernant l'état des pièces trouvées :

- la statue était « en fort mauvais état » et « affreusement maculée » ; un trou grossier avait été percé à la droite du sternum ;
- elle n'avait pas de bras ;
- elle était en trois morceaux : la moitié inférieure était en effet cassée et toute la hanche droite en était détachée ; la moitié supérieure se trouvait dans un équilibre fort instable si la hanche n'était pas préalablement remise en place ;
- le nez et le nœud de la chevelure étaient cassés ;
- un bras gisait à terre, « mais tellement fruste qu'il était impossible d'en tirer parti » ;
- les deux Termes, avec inscriptions, étaient très bien conservés ; l'un avec une tête de vieillard, l'autre avec une tête juvénile. Et il affirme qu'il n'y avait rien d'autre dans la niche.

Les dessins de Voutier montrent bien la cassure de la hanche droite sur la partie inférieure, l'absence du pied gauche et les deux Termes.

Il n'y a pas de raison de mettre en doute le témoignage de Voutier sur quelques points :

- il fut le premier à voir la statue, en même temps que le paysan ;
- le lieu de la découverte faisait environ quatre mètres carrés et était circonscrit de murs ;
- il prévint Brest de la découverte et revint avec lui sur les lieux ;
- après les longs palabres de Marcellus, l'enlèvement se fit sans violences, « la Diva passa en triomphe à notre bord » (page 13).

On remarquera encore que Voutier ne parle pas des bras de la statue ni de leur position et n'émet aucune hypothèse sur la

posture de la Vénus ; et, affirmant avoir inspecté tout le lieu de la découverte, il ne parle pas de débris de bras au sol. Et si, plus loin, il affirme que la disposition de la draperie « m'avait donné l'idée de Vénus laissant tomber son voile et recevant la pomme⁴² », cette annotation qu'il présente comme une hypothèse dans la phrase suivante peut tout aussi bien lui avoir été suggérée par Brest.

Dans sa plaquette de juin 1874, Voutier prétend avoir montré lui-même ses dessins à l'ambassadeur, en présence de son commandant : « M. de Rivière, à la vue des dessins et de notre chaleureuse admiration... » (page 15) ; mais on a vu que cette assertion fait partie d'un passage fort contestable de son texte. Dans la réalité, ses dessins n'ont jamais été mentionnés et n'ont été connus que fort tardivement⁴³. À moins que, lorsque Marcellus, parlant de Dumont d'Urville juste après son décès, écrit : « c'est à la vue de l'esquisse qu'il avait tracée de cette magnifique statue que M. le marquis de Rivière en autorisa l'enlèvement⁴⁴ », il ne lui attribue le dessin de Voutier. En effet, Dumont d'Urville a publié les notices que l'on connaît mais ne semble avoir produit aucun dessin...

Pour expliquer l'éviction de Voutier de la version officielle de la découverte, il faut considérer les circonstances politiques du moment : la royauté restaurée en la personne de Louis XVIII était partie à la reconquête de ses biens et de ses privilèges après

⁴² VOUTIER (Olivier), *Découverte et acquisition*, page 19.

⁴³ Ils ont été photographiés par Félix Ravaisson qui a produit les clichés lors de la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du vendredi 8 juin 1877.

⁴⁴ *La Gazette de France*, lundi 16 et mardi 17 mai 1842, « Nouvelles diverses », page 2, colonne 3.

les années de la Révolution puis de l'Empire ; le roi prônait certes une politique de réconciliation et avait adopté une voie libérale... mais il était aussi prisonnier des modes de pensée de sa caste et continuait à opposer son droit divin aux aspirations populaires ; enfin, l'assassinat du duc de Berry le 14 février 1820 donna raison aux ultras et le roi dut revenir à une politique plus dure, voire réactionnaire.

Plus spécifiquement, la Marine était de nouveau confiée à la noblesse qui réinvestissait ses états-majors.

Or Voutier était un Bonapartiste déclaré et un roturier : deux raisons pour le tenir à l'écart et, après avoir végété pendant dix années comme élève et dans des emplois fort subalternes, il comprit qu'il n'entrerait jamais dans le corps des officiers de la Marine royale. Et autant le marquis de Rivière avait plaisir à converser avec le comte de Marcellus ou le vicomte de Viella ses adjoints ainsi qu'avec l'enseigne de vaisseau Dumont d'Urville, autant Voutier ne pouvait prendre part à ces relations de caste et fut vite oublié.

Le premier, le vice-amiral Edmond Jurien de la Gravière (1812-1892), l'historien de la Station du Levant, reconnut le rôle de Voutier : « Cette découverte, par bonheur, avait eu un témoin. Sans la présence du colonel Voutier, alors embarqué en qualité d'aspirant de 1^{re} classe sur la goélette *l'Estafette*, il est probable que la Vénus de Milo n'eût jamais pris le chemin de Paris. Profitant des loisirs d'une assez longue relâche, M. Voutier faisait fouiller par les marins de *l'Estafette* le pied du rocher escarpé sur lequel s'élevait jadis l'antique cité de Mélos. À vingt pas de ses travailleurs, un paysan grec était, de son côté, occupé à extraire des pierres des ruines d'une petite chapelle enfouie par l'exhaussement du sol. M. Voutier vit cet homme suspendre tout à coup sa besogne et se baisser pour regarder au fond d'une cavité que la bêche venait à l'instant

d'ouvrir. Il s'approcha. Le paysan avait mis au jour la partie supérieure d'une statue en fort mauvais état ⁴⁵ ».

Premières certitudes

1° Dauriac n'a vu que la partie supérieure de la statue dans l'étable de Yorgos ;

2° Brest parle d'une Vénus tenant une pomme et dont les bras sont cassés ;

3° Dumont d'Urville ne parle que de mains mutilées ;

4° Voutier n'a pas vu de bras.

Il est donc clair que la statue était dépourvue de bras et les quelques fragments trouvés à terre ne constituaient pas des bras complets. La présence d'un fragment de main tenant ce qui pouvait paraître une pomme a donné à Brest l'idée de la *Venus victrix* et cette identification, ayant paru plausible à quelques-uns, a été répétée à l'envi — mais sans certitude aucune. Dumont d'Urville a même proposé une autre interprétation... peut-être également suggérée par Brest.

Le lieu de la découverte

Alexandre Dauriac a vu seulement la partie supérieure de la statue dans l'étable et ne s'est pas rendu sur le lieu de la découverte ; Louis Brest n'en parle pas dans sa lettre du 12 avril ; Dumont d'Urville mentionne « une espèce de niche enterrée de 10 à 12 pieds au-dessous du niveau du sol actuel » ; Olivier Voutier la nomme « petite chapelle »... Toutes ces descriptions sont trop vagues pour donner une idée claire de l'endroit d'où fut tirée la statue.

⁴⁵ JURIEU DE LA GRAVIÈRE (Edmond), *La Station du Levant*, page 63, note 1.

Le lieu de la découverte, — une parcelle appartenant alors à Yorgos Bottonis, — a été décrit avec davantage de précision par le peintre et architecte Charles Doussault : alors qu'il se trouvait à Athènes en 1847, il fut invité à un déjeuner à la légation de France où il rencontra Louis Brest, notre vice-consul à Milo. Celui-ci eut plaisir à répondre aux nombreuses questions qui lui furent posées par les convives et, avant de se séparer, donna rendez-vous à Doussault pour le lendemain. Le soir, notre architecte dessina les lieux d'après les nombreuses indications que Brest avait données et, le lendemain, il put les montrer au vice-consul qui les authentifia. Rentré à Paris, Doussault conserva ces documents dans ses archives personnelles. Un quart de siècle plus tard, alors que Jean Aicard venait de lancer sa controverse par trois feuilletons publiés dans le quotidien *Le Temps* les 9, 10 et 11 avril 1874, Doussault ressortit ses documents et prévint aussitôt notre écrivain qu'il possédait des dessins de l'endroit :

Monsieur ⁴⁶

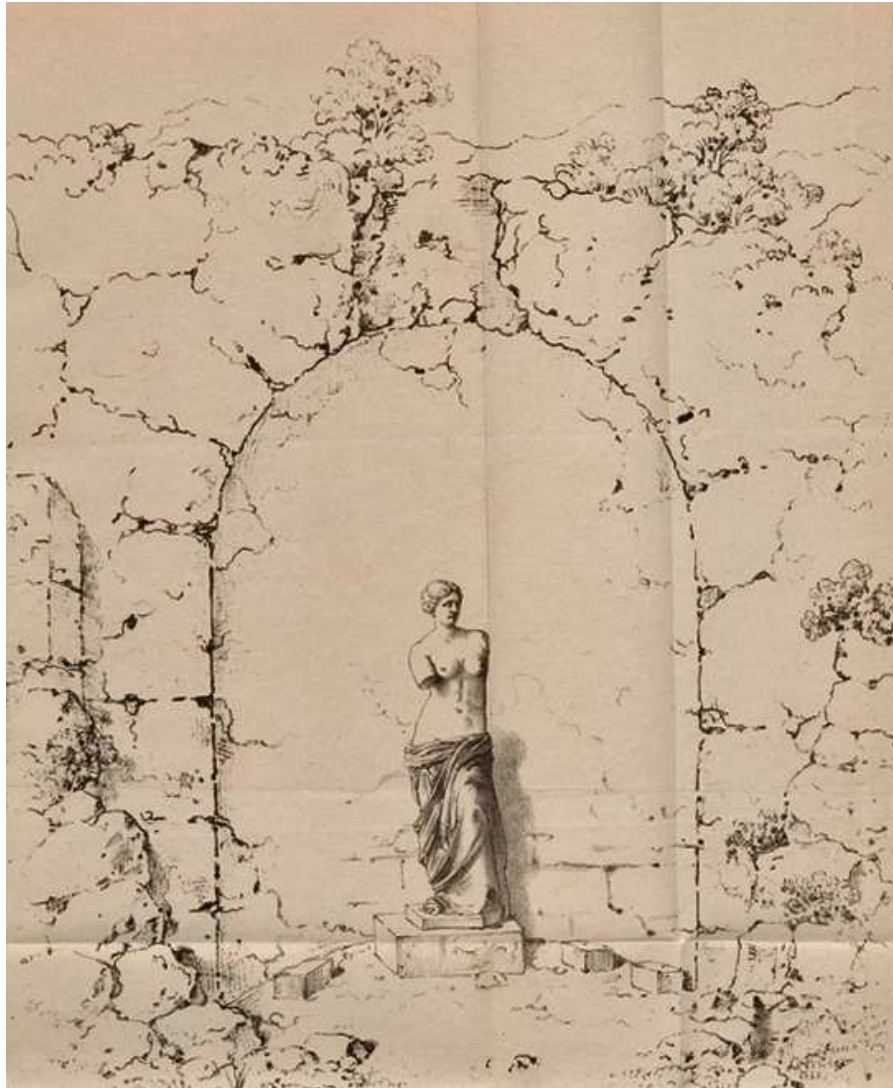
Je viens de lire avec le plus vif intérêt l'étude curieuse que venez de publier sur la Vénus de Milo.

Voulez-vous permettre à un artiste qui a habité la Grèce, de vous communiquer un document qui peut-être jettera un nouveau jour sur cette curieuse histoire de la trouvaille de la Vénus de notre musée.

Un jour, il y a longtemps de cela, c'était en 1847, j'étais alors à Athènes, je reçus de la légation de France un petit billet ainsi

⁴⁶ Début d'une lettre autographe non datée signée de Charles Doussault à Jean Aicard, écrite peut-être le dimanche 12 avril 1874, 5 pages, archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 24, dossier 118 « Vénus de Milo », pièce n° 47.

conçu : Venez demain, libre ou non, déjeuner avec nous à Patissia. Vous aurez votre couvert mis auprès de M^r Brest consul à Milo, le premier qui ait vu sur son piédestal antique la Vénus de Milo ?



Dessin de Charles Doussault.

Je n'avais garde de manquer à cet aimable rendez-vous. Il y avait à ce déjeuner du diplomate, des artistes, un touriste, et le pauvre M^r Brest eut à répondre à un tel déluge de questions, que cette première séance ne pouvait satisfaire ma curiosité passionnée.

M^r Brest qui était alors un vieillard de 70 ans environ voulut bien sur ma demande me promettre une entrevue pour le lendemain, j'ajoutai à cette prière le désir d'être seul avec lui afin de mettre un peu plus d'ordre et de suite dans mes questions.

J'avais déjà appris dans cette première entrevue, que la Vénus avait été trouvée au centre d'un hémicycle mesurant environ 2 fois sa hauteur, qu'elle était debout sur un socle de moins d'un mètre de haut, que du côté droit adossés à la muraille se trouvaient sur leurs piédouches deux hermès un peu espacés, et du côté gauche un seul.

Je passai ma journée à disposer d'abord un plan des lieux, décrits par Monsieur Brest pendant le déjeuner, une élévation, et une coupe transversale de l'hémicycle.

J'avais à ma disposition une réduction en plâtre de la Vénus, je la dessinaï à l'endroit indiqué, au centre de l'hémicycle, j'y ajoutai les hermès et muni de mes dessins je me rendis au rendez-vous.

C'est bien cela me dit notre consul, je vous dirai plus tard ce qu'il faut ajouter. [...].

Jean Aicard put voir les notes prises sous la dictée de Brest et les dessins. Doussault publia ces documents trois ans plus tard en développant les premières informations communiquées épistolairement à notre poète. Le site ayant été peu à peu dégagé et remis dans l'état original, Brest le décrivit ainsi à Doussault :

Nous ne tardâmes pas à découvrir les substructions d'un édifice rectangulaire de petites dimensions.

Je fis immédiatement procéder au déblaiement. Le temple (ou la crypte) que nous découvrîmes, était envahi par l'éboulement des terres supérieures du terrain en pente de la citadelle, au rocher de laquelle il était adossé, et l'hémicycle qui le terminait, et dont la voûte avait résisté, était resté presque intact, protégeant ainsi miraculeusement l'immortel chef-d'œuvre de l'art grec⁴⁷.

Le dégagement de l'édifice rectangulaire écrasé par l'éboulement permit d'établir qu'il était prolongé par un renforcement hémicirculaire à la base, de quatre mètres d'ouverture et d'une hauteur d'environ cinq mètres, creusé dans le talus rocheux. Les deux volumes formaient ainsi un ensemble de type *exèdre* + *pronaos* : petit temple ou petite église...

L'effondrement du talus écrasa le *pronaos* et dissimula entièrement le renforcement dans lequel se trouvait la statue qui fut ainsi protégée. La végétation s'y développa et l'ensemble fut définitivement perdu... En travaillant sur ce nouveau talus, Yorgos vit apparaître le haut de l'exèdre et eut alors le sentiment d'avoir découvert l'entrée d'un souterrain...

Salomon Reinach, après s'être rendu sur l'île, écrivit en 1890 que le lieu était « complètement transformé⁴⁸ » et avait totalement disparu depuis.

Les premiers admirateurs de la Vénus de Milo

Il est donc acquis que les « inventeurs » de la statue furent, le 8 avril 1820 : le paysan Yorgos Bottonis, son fils Antonios et

⁴⁷ DOUSSAULT (Charles), *La Vénus de Milo*, pages 9-10.

⁴⁸ REINACH (Salomon), « La Vénus de Milo », *Gazette des Beaux-Arts*, tome troisième, 3^e période, 1^{er} mai 1890, page 376.

son neveu Janouki Vichos en présence de l'aspirant Olivier Voutier.

Voutier s'en alla aussitôt prévenir l'agent consulaire Louis Brest qui accourut sur les lieux.

La partie supérieure de la statue, déposée dans l'étable de Yorgos, fut ensuite vue :

– le 9 ou 10 avril par Étienne-Henri Duval d'Ailly commandant *La Lionne* et Jean-René Robert commandant *L'Estafette*.

– le 10 ou 11 avril par Alexandre Dauriac commandant *La Bonite* et Jean-Baptiste Buchet de Chateauville commandant *L'Émulation*.

Le 19 avril, Pierre-Henri Gauttier commandant *La Chevrette*, Amable Matterer, Jules Dumont d'Urville et l'ingénieur hydrographe Barthélemy Benoist virent la partie inférieure de la statue sur le lieu de la découverte puis la partie supérieure chez Yorgos.

CHAPITRE IV

L'enlèvement de la statue

L'épisode du chargement de la Vénus de Milo sur le navire français *L'Estafette* le 24 mai 1820 a donné lieu à un véritable roman aux nombreux rebondissements. Aujourd'hui encore il est bien difficile d'en comprendre tous les arcanes et de démêler l'embrouillamini d'affirmations incompatibles.

Première version

L'embarquement de la statue à bord de *L'Estafette* le 24 mai 1820 a été mentionné par Louis Brest dans sa lettre du 26 mai 1820 adressée à l'ambassadeur de Rivière : « *L'Estafette* est partie le 25 pour Rhodes, emportant la statue⁴⁹ ».

L'importance de la découverte fit que, dès l'année 1821, deux archéologues de grand renom consacrèrent chacun une notice à la statue de Milo.

Antoine Quatremère de Quincy a seulement mentionné le transport de la statue à Paris : « Ce sentiment sur l'art des Grecs vient, ce me semble, d'être confirmé par la découverte faite dans l'île de *Milo*, en 1820, d'une statue de Vénus, achetée sur le lieu même par les soins de l'ambassadeur de France à la

⁴⁹ Une copie de cette lettre retrouvée dans les papiers de Louis de Marcellus fut publiée par *Le Temps*, 14^e année, n° 4777, jeudi 14 mai 1874, page 3, colonne 6.

porte ottomane, M. le marquis de Rivière, qui l'a fait transporter à Paris, où elle est arrivée vers le milieu de février 1821, et qui l'a offerte au roi le 1^{er} mars dernier ⁵⁰. »

Frédéric de Clarac, le conservateur du musée du Louvre, fut plus disert :

Peu s'en fallut que les intentions de M. le marquis de Rivière, et le zèle de M. le vicomte de Marcellus ne fussent trompés dans leur attente, et que la statue ne fût perdue pour la France. Après le départ de M. d'Urville, et malgré les promesses qui lui avaient été faites, ainsi qu'à l'agent français, d'attendre la réponse de monsieur l'ambassadeur, les primats de l'île résolurent de rompre le marché entamé avec le paysan grec, et d'envoyer à Constantinople la statue à un prince grec en grand crédit alors, et qui depuis quelque temps, soit par goût, soit par spéculation, étant assez curieux d'antiquités grecques, pouvait savoir mauvais gré aux primats de ne lui avoir pas offert celle qu'on venait de découvrir. Ce prince grec a été enveloppé dans le désastre de sa malheureuse famille, et ses procédés n'ayant pas été très délicats dans l'affaire dont il s'agit, je crois devoir me dispenser de le nommer. Au moment où M. de Marcellus arrivait à Milo, le 23 mai, à bord de la goélette l'*Estafette*, commandée par M. Robert, il eut la douleur de voir passer la statue qu'un canot transportait, à bord d'un brick raya ou grec marchand couvert du pavillon turc. Un instant après, M. Brest s'étant rendu à bord de l'*Estafette*, apprit à M. de Marcellus que tous ses efforts avaient été inutiles, et que les primats avaient vendu la statue à un prêtre grec qui la faisait partir pour Constantinople, et comptait l'offrir en hommage au

⁵⁰ QUATREMÈRE DE QUINCY, *Sur la statue antique de Vénus*, page 9.

prince grec, dont il espérait pouvoir par ce présent se ménager la bienveillance. M. de Marcellus engagea M. Robert à empêcher le brick grec d'appareiller ; mais les vents étant heureusement contraires, on n'eut pas besoin de recourir à cet expédient pour différer le départ du chef-d'œuvre qu'on voulait nous enlever.

M. de Marcellus descend à Milo, rassemble les primats, leur montre son firman, leur parle avec force de l'inconvenance de leur conduite, de leur manque de foi dans leurs engagements avec la France, du mauvais effet que cette manière d'agir devait produire dans les relations commerciales avec Milo ; il est même obligé de les menacer d'avoir recours à la force, ayant cinquante hommes d'équipage, pour maintenir un marché qu'on voulait rompre par la force. Enfin, après une longue résistance et plusieurs pourparlers qui durèrent deux jours, et pendant lesquels le prêtre grec refusa, même avec violence, à M. de Marcellus et aux officiers de l'*Estafette*, de les laisser monter à bord du brick raya pour voir la statue, les primats, malgré la crainte très fondée que leur inspirait le ressentiment du prince grec, se rendirent aux raisons de M. de Marcellus, qui se hâta de conclure le marché avec le paysan grec, et de lui donner quelques centaines de piastres turques au-delà de ce qu'il demandait, quoique celui-ci, voyant les succès des marbres dont il était propriétaire, et les débats qu'ils occasionnaient, eût déjà beaucoup élevé ses premières prétentions.

Heureux d'être sorti vainqueur de cette lutte, et fier de la conquête qu'il venait de faire pour la France, M. de Marcellus fit enlever du brick raya la statue, sur le prix de laquelle le prêtre grec n'avait donné qu'un léger à-compte, qui lui fut rendu, et il la fit transporter à son bord ⁵¹.

⁵¹ CLARAC (Frédéric de), *Sur la statue antique*, pages 7-9.

Sa relation n'apprend toutefois pas grand-chose et a principalement pour but d'encenser Louis de Marcellus en vantant ses talents de diplomate.

Le vicomte de Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, dans une lettre au ministre de la maison du Roi écrite le 24 avril 1823 et relative à l'acquisition de la Vénus de Milo, resta très bref : « Monsieur le marquis, les personnes que M. le marquis de Rivière, lors de son ambassade à Constantinople, avait chargées d'acquérir la statue qu'il a offerte au roi, et qui figure aujourd'hui au Musée royal sous le titre de Vénus de Milo, eurent pour concurrent un Grec, que le prince Nicolas Morousi, drogman du capitain-Pacha, avait envoyé dans la même intention. Mais, secondées par les primats de cette île, auxquels elles promirent que l'appui de l'ambassade de France les mettrait à l'abri de toute conséquence fâcheuse pour leur conduite dans cette circonstance, elles parvinrent à terminer l'acquisition de ce monument précieux et à le faire embarquer sur un bâtiment du roi qui l'a transporté en France.⁵² »

Dans la réalité, Louis Brest eut bien du mal à conserver la statue à la France car il fallut un mois et demi pour que Marcellus procédât à l'achat effectif et, durant cette période, le pauvre Yorgos perdait espoir d'autant plus qu'il était harcelé par un religieux grec nommé Vergis qui voulait acheter la statue afin de l'offrir au grand drogman de la flotte turque Nikolaki Morousi. Yorgos, oubliant la parole donnée aux Français, finit par céder : Vergis descendit, le 10 mai, la statue sur le rivage et la remisa dans un magasin prête à partir par le premier navire qui se présenterait, mais Brest la fit garder rigoureusement et parvint à dissuader tous les capitaines

⁵² *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 30^e année, 1^{re} livraison, 1903, pages 47-48. Lettre conservée aux Archives nationales sous la cote O 3 605.

sollicités. Quand *l'Estafette* arriva — enfin ! — le 22 mai 1820, le moine fit rapidement embarquer la statue sur un brick grec de Galaxidi, prêt à appareiller pour Constantinople. Mais Louis de Marcellus, habile diplomate, obtint, au terme d'une difficile négociation, la reconnaissance des droits des Français. Le capitaine du brick lui remit alors les marbres qu'il avait embarqués et aida même à leur transfert sur *L'Estafette*.

Louis de Marcellus, dans ses *Souvenirs d'Orient* publiés en 1839, confirma cette version alors même que des opinions différentes commençaient à apparaître.

Dans une longue relation entrecoupée de citations littéraires et même d'une évocation onirique, il insiste complaisamment sur ses efforts diplomatiques (pages 239-247), en ne citant Brest qu'une seule fois et seulement pour dire que ses démarches n'avaient pas été couronnées de succès ! Il en vient au fait, en s'attribuant encore le mérite d'avoir nommé la statue :

Je fus mis le soir même en possession de la statue que je fis transporter aussitôt du bord du bâtiment grec sur celui de *l'Estafette*. Le capitaine albanais, devenu tout à fait poli, se chargea lui-même de l'accompagner. Tout était conclu, et je ne connaissais pas encore la Vénus que je venais d'acquérir. Je la vis enfin ; sa vue me dédommagea de tous mes ennuis, et mon enthousiasme surpassa celui de mes compagnons de voyage. Je la nommais Vénus Anadyomène (*sortant de l'onde*), puisque je venais de l'arracher en quelque sorte à la mer ; *Venus victrix* (*victorieuse*), car, à mon jugement, elle l'emportait sur toutes ses rivales ; je lui récitais des vers d'Homère, et j'admirais avec les yeux d'Anchise *ces formes et cette grandeur*⁵³.

⁵³ MARCELLUS (Louis de), *Souvenirs de l'Orient*, volume I, chapitre VIII « Milo », pages 247-248.

Dans une lettre écrite à Paris le 15 avril 1854⁵⁴, Louis de Marcellus voulut apporter quelques précisions à ses *Souvenirs d'Orient* dont la seconde édition venait de paraître :

— la statue avait été endommagée quand le caloyer usurpateur Vergis la descendit sans précaution au port ;

— le capitaine grec qui détenait la Vénus lui remit 1° le buste nu avec la tête ; 2° la partie inférieure drapée ; 3° le chignon ; 4° un avant-bras informe et mutilé ; 5° une moitié de main tenant « une pomme » ; 6°, 7°, 8° trois hermès ; 9° un pied gauche en marbre trouvé dans le voisinage du champ d'Yorgos.

Et Olivier Voutier, alors sur *L'Estafette*, corrobora ces dires : « Par un mélange de fermeté, d'adresse, de persuasion, vous parvîntes à ramener l'affaire en l'état primitif, à la faire juger en notre faveur et à conquérir la Vénus victorieuse. On peut donc affirmer que, sans vous, Monsieur, la France ne posséderait pas le chef-d'œuvre qui fera l'admiration de tous les temps. »⁵⁵ »

Seconde version

Les circonstances de l'enlèvement décrites ci-dessus étaient généralement admises quand d'autres témoignages, divergents, furent peu à peu apportés.

Louis Brest

Louis Brest le premier se mit à varier dans ses déclarations : « Le père et le fils Brest ont raconté un nombre incalculable de

⁵⁴ *Revue contemporaine*, tome douzième, 2^e année, 30 août 1854, « Beaux-arts », pages 289-301.

⁵⁵ DUMONT D'URVILLE, MARCELLUS & VOUTIER, *Enlèvement de Vénus*, page 90 ; lettre du 3 mars 1860.

fois l'histoire de la trouvaille mémorable à laquelle reste associé leur nom. Les bâtiments de guerre naviguant dans l'Archipel ont toujours touché à Milo pour y prendre des pilotes grecs ; chaque fois qu'un navire français y jetait l'ancre, les officiers invitaient les Brest à déjeuner ; neuf fois sur dix, sans doute, la Vénus de Milo faisait les frais de la conversation. Vers 1838, peut-être un peu plus tôt, Brest père, qui croyait avoir eu à se plaindre de M. de Marcellus, commença à donner à ses récits une couleur romanesque, propre à rehausser la part qu'il avait prise à l'affaire. Avec les années, il finit probablement par croire à l'histoire très extraordinaire qu'il racontait.⁵⁶ »

Dans son long rapport⁵⁷ du 6 novembre 1823, Brest ne parle pas de l'embarquement de la statue sur un navire étranger. Il mentionne seulement que, lors de l'arrivée de Marcellus à Milo, le caloyer Vergis, qui voyait la statue lui échapper, tint des propos « insupportables » contre les Français : « J'ai été obligé de lui donner un coup de sabre et lui arracher la moitié de sa barbe. »

1839 : Pierre David

Dans une lettre envoyée en février 1839 au rédacteur du *Moniteur universel*, l'ancien consul général de France à Smyrne, Pierre David, évidemment informé par Brest, inaugura une nouvelle version :

⁵⁶ REINACH (Salomon), « Louis Brest et la Vénus de Milo », *La Chronique des arts et de la curiosité*, n° 8, 20 février 1897, pages 72 colonne 2 et 73 colonne 1.

⁵⁷ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 24, dossier n° 118, pièce n° 207.

M. de Rivière, par malheur, tarda un peu à la faire enlever. Le prince grec Morousi, drogman de l'arsenal, apprit à Constantinople la découverte de cette statue, et envoya un papas, sur une sacolève, pour aller s'en emparer. Cet interprète du capitain-pacha avait, disait-il, un droit de suzeraineté sur les îles grecques, et de propriété sur tout ce qu'on y trouvait, soit trésors, soit objets d'art. Le papas arriva à Milo et revendiqua la Vénus. Le brave agent de France lui résista, et soutint qu'il l'avait achetée pour le consul-général de Smyrne ; le papas insista, menaça et excita une sorte d'émeute dans la population grecque. Les primats de l'île, un peu chancelants, furent rassurés et soutenus par le courageux et habile M. Brest. Ils intervinrent dans l'émeute et firent respecter le droit des Français acquéreurs. Le papas, fort de la protection et du mandat d'un prince, l'un des principaux officiers de la Porte, brava de nouveau les primats et l'agent consulaire, et, aidé de l'équipage de la sacolève et de quelques hommes turbulents de l'île, déplaça la statue et la faisait porter vers le rivage, lorsque la goélette française *l'Estafette* arriva dans le port. Elle portait heureusement M. de Marcellus, secrétaire d'ambassade, et était commandée par un officier plein de résolution, M. Robert. Ces deux personnages, qui avaient ordre de M. de Rivière de lui apporter la statue dont je lui avais fait hommage, apprennent qu'elle va nous être enlevée par violence. Ils s'adressent aux primats qui ne peuvent plus rien pour nous et dont l'autorité est méconnue. Alors, conseillés et secondés par notre énergique agent consulaire, ils font débarquer l'équipage de la goélette de guerre, repoussent celui de la sacolève, s'emparent de la Vénus et l'embarquent comme propriété française. M. de Marcellus, qui montra beaucoup de vigueur au milieu de cette lutte presque insurrectionnelle, paya le pauvre cultivateur Yorgos et promena cette nouvelle Hélène dans tout

le Levant, justement fier d'une conquête à laquelle il avait eu tant de part⁵⁸.

Dans cette relation, le papas Vergis, s'étant emparé de la statue avec l'aide de ses marins et de quelques habitants du lieu, s'apprêtait à la charger sur une sacolève — navire marchand généralement à trois mâts en usage dans le Levant — lorsque les marins de *L'Estafette*, arrivés juste à temps, la leur reprirent par la force. Marcellus participa à l'action violente : il n'est plus question ici d'habiletés diplomatiques !

1842 : Amable Matterer

Amable Matterer, second du capitaine de vaisseau Gauttier commandant la gabare *La Chevrette*, arriva à Milo le 16 avril 1820 et y fit relâche jusqu'au 22. Durant cette escale, Gauttier, Matterer, Dumont d'Urville et Benoist eurent l'occasion de voir la partie inférieure de la statue sur le lieu de sa découverte et la partie supérieure dans l'étable de Yorgos.

Matterer évoqua ces faits dans deux publications tardives.

Dans sa biographie de l'amiral d'Urville publiée en 1842, la relation de l'enlèvement, volontairement abrégée car à ce moment-là l'officier naviguait en mer Noire, semble laisser poindre quelque sous-entendu :

Arrivé à Constantinople, M. d'Urville présenta cette notice à M. le marquis de Rivière, ambassadeur de France, qui ordonna sur-le-champ à un de ses secrétaires d'ambassade, M. le comte de Marcellus, archéologue distingué, de se rendre à Milo, sur la

⁵⁸ Lettre publiée par *Le Moniteur universel*, n° 60, vendredi 1^{er} mars 1839, « Antiquités. – Beaux-arts », page 324, colonne 2.

goélette de guerre *l'Estafette*, pour se procurer, à tout prix, cette superbe statue. Il serait beaucoup trop long de raconter ici tout ce qui fut fait pour obtenir la belle *Victrix*, parce qu'elle avait été déjà vendue et livrée à un Grec pour le compte d'un riche Arménien, amateur des beaux-arts ; il suffira de dire qu'elle fut rachetée, et envoyée de suite au marquis de Rivière, qui s'empressa d'en faire hommage à Sa Majesté Louis XVIII⁵⁹.

1847 : Charles Doussault

En 1847, se trouvant à Athènes, l'architecte Charles Doussault fut invité à un déjeuner à la légation de France, auquel participait notamment Théobald Piscatory (1799-1870) ministre plénipotentiaire de France à Athènes. Louis Brest, alors âgé de soixante-dix ans, déclara qu'il avait fallu une lutte violente pour se saisir de la statue embarquée sur un navire grec⁶⁰.

1858 : Amable Matterer

En 1858, dans un manuscrit resté inédit et publié en 1874 par Jean Aicard, Matterer expliqua que si, dans sa plaquette de 1842, il avait révélé toute la vérité il aurait « encouru la colère des grands hommes de Paris, surtout celle du ministre de la Marine ». Il se décida enfin à donner sa « version exacte » de l'enlèvement, dont il ne fut pourtant pas un témoin oculaire puisque son navire parcourait alors la mer Noire :

M. de Marcellus étant sur le pont de *l'Estafette*, tout prêt à descendre à terre, aperçut un grand rassemblement d'hommes

⁵⁹ MATTERER (Amable), *Notes nécrologiques*, pages 11-12.

⁶⁰ DOUSSAULT (Charles), *La Vénus de Milo*, page 12.

sur le rivage, et il se douta qu'il allait y avoir une petite bataille, parce que le prêtre arménien avait un assez grand parti parmi les Grecs de sa religion ; c'est pourquoi il dit à M. Robert : Il faut nous armer de fusils et de sabres, avec une vingtaine de marins, également armés. C'est ce qui fut fait sur-le-champ...

On s'embarque dans la chaloupe et on arrive à terre, où il y avait un vacarme autour de la caisse qui renfermait la belle Vénus de Milo, et les Grecs paraissaient bien décidés à ne pas laisser enlever la statue, mais à un signal du capitaine de *l'Estafette*, homme très-énergique (qui) cria tout à coup : « À moi, mes matelots, et enlevez cette caisse et embarquez-la dans ma chaloupe, » alors la bataille commença : les sabres et les bâtons voltigèrent, il y en eut plusieurs qui tombèrent sur le dos et sur la tête du pauvre prêtre arménien, et sur celle des Grecs, qui poussaient des cris de désespoir en ce moment et se recommandaient à Dieu, qui aurait dû lancer ses foudres sur les marins français, surtout sur M. de Marcellus et sur M. Robert et le consul qui était là, armé d'un sabre et d'un gros bâton, qu'il agitait aussi très-fortement ; une oreille fut coupée, le sang coula, et pendant cette bataille des marins s'emparèrent de la caisse, bousculée à droite et à gauche dans la mêlée, l'embarquèrent dans leur chaloupe et la conduisirent à bord de *l'Estafette*, qui fit voile sur-le-champ [...] ⁶¹.

Cette nouvelle version, encore plus épique que les précédentes, met en scène des marins français armés de fusils, de sabres et de bâtons. Ils attaquent la bande de Grecs menée par Vergis, s'emparent de la statue déposée dans une seule caisse et la chargent à bord de *L'Estafette* : même au nombre d'une

⁶¹ MATTERER (Amable), *Notice sur l'amiral d'Urville*, manuscrit inédit non paginé.

vingtaine, on imagine mal des hommes portant une caisse de deux mètres de longueur contenant une statue d'une tonne et demie !

1862 : Louis Brest

En 1862, Nicolas-Prosper Bourrée (1811-1886), alors ministre de France à Athènes (1860-1863), demanda à Louis Brest un rapport resté inédit : Salomon Reinach en découvrit une copie dans les papiers de Claude Tarral⁶² et le publia dans *La Chronique des arts et de la curiosité*. Dans cet écrit daté « Milo, le 3 juin 1862 », Brest expose que Vergis s'était rendu au magasin où la Vénus était entreposée, s'était emparé de la statue et l'avait portée à bord d'un navire grec de Galaxidi en partance pour Constantinople. Notre agent consulaire poursuit : « je m'étais embarqué à bord de la grande chaloupe de la goélette, accompagné de son digne lieutenant, M. Berranger, et de douze hommes et nous fûmes à bord du navire agresseur. Au commencement, ils ont voulu nous défendre de monter ; mais nous y sommes parvenus de force d'enlever et de porter la statue à bord de la goélette⁶³. »

1867 : Prosper Morey et Ferdinand Fouqué

⁶² Claude Tarral (décédé en mars 1886), médecin anglais établi à Paris, consacra de longues études aux marbres antiques du musée du Louvre et, en particulier, à la Vénus de Milo. Après son décès, ses papiers furent remis au directeur du Louvre.

⁶³ « Rapport de Louis Brest », *La Chronique des arts et de la curiosité*, n° 9, 27 février 1897, page 85, colonne 1. — Le lieutenant était plus précisément l'enseigne de vaisseau Michel Bellanger.

Prosper Morey (1805-1886), architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, s'en vint à Milo au début de l'année 1838. Il écrivit en 1867 que Brest avait acheté la statue à Yorgos et l'avait transportée dans sa maison où, avec l'aide de ses fils, il la tenait sous bonne garde : « Le bruit de la beauté de ce chef-d'œuvre se répandit bientôt de tous côtés ; divers agents vinrent en offrir des prix considérables, et les prétentions de part et d'autre devinrent telles que M. Brest et ses fils furent obligés de garder à vue leur trésor. Lorsqu'il fallut embarquer la statue, une sorte de bataille s'étant livrée entre des marins de différentes nations, nous dit M. Brest, pendant le trajet de mon habitation à la mer, la précieuse relique fut enlevée avec tant de précipitation, traînée avec si peu de soin sur le rocher au moyen de cordes, qu'il en résulta malheureusement les égratignures et les épaufrures qu'on remarque sur les épaules, ainsi que les cassures des draperies.⁶⁴ »

Dans cette version, ce sont des amis de l'agent consulaire Brest qui, à défaut d'un moyen de transport et dans un contexte de grande urgence, traînèrent la statue sur le sol depuis la maison où elle était abritée jusqu'à *L'Estafette*.

La même année, le géologue Ferdinand Fouqué (1828-1904) déclara : « Elle nous serait parvenue presque entière, s'il n'y avait pas eu, au moment de la transporter sur le navire qui devait l'amener, une lutte pleine de péripéties entre les marins français chargés de l'embarquement et l'équipage d'un bateau turc envoyé de Constantinople. C'est à ce moment que plusieurs fragments des bras ont été perdus et le dos de la statue raclé sur les cailloux de la route qui conduit au port⁶⁵.

⁶⁴ MOREY (Prosper), *La Vénus de Milo*, page 5.

⁶⁵ FOUQUÉ (Ferdinand), « Les anciens volcans de la Grèce, souvenirs d'une excursion scientifique à l'isthme de Corinthe et dans les Cyclades »,

Tous ces témoignages divergents n'en forment en réalité qu'un seul puisque tous ces intervenants répétaient les dires très inconstants de Louis Brest.

Jean Aicard : la controverse...

Les deux versions sur l'enlèvement de la Vénus — pacifique ou après combat — n'intéressaient personne, il faut bien le dire : la version officielle, parfaitement lisse, ne se prêtait à aucun commentaire ; quant à la version « épique », elle ne fut discutée que par quelques intervenants et ne rallia pas le grand public, malgré des publications aguicheuses jouant sur le sensationnel.

Durant la guerre de 1870 et la Commune insurrectionnelle de Paris (1871), la Vénus de Milo avait été mise en sécurité dans un souterrain muré de la Préfecture de police. Sortie des caves le 30 juin 1871, la statue, ayant subi quelques dommages dus à l'humidité, passa de nouveau par l'atelier de restauration du Louvre avant d'être remise en place à la fin du mois de juillet : sa réapparition fut un événement artistique considérable faisant oublier les horreurs de la révolte populaire et l'humiliation de la défaite.

Jean Aicard qui, pendant ces funestes événements, était resté à La Garde (Var) ne revint à Paris qu'à la fin novembre 1871. Sa sœur l'y rejoignit et, à la mi-décembre, ils s'installèrent 55 rue Bonaparte.

Au début de l'année 1872, notre jeune Toulonnais — né le 4 février 1848 il avait alors exactement vingt-quatre ans — était encore bien peu connu des cercles littéraires et mondains de la

Revue des Deux Mondes, 37^e année, seconde période, tome LXVII, 15 janvier 1867, page 488.

Capitale. Il relança sa carrière de journaliste en participant, avec de jeunes écrivains, à la belle aventure de *La Renaissance littéraire et artistique* et en reprenant sa collaboration avec divers journaux comme *Le Peuple souverain* fondé par Victor Hugo, *L'Égalité* (de Marseille) ou *L'Espagne nouvelle*.

Pour forcer le destin, il lui fallait un coup d'éclat. Il détenait alors des manuscrits de Dumont d'Urville et du capitaine de vaisseau Amable Matterer qui lui avaient été confiés par Alexandre Mouttet⁶⁶, un grand amateur de curiosités bibliographiques et de précieux autographes : compte-tenu de l'intérêt que suscitait toujours la Vénus de Milo, Jean se mit au travail. Sa correspondance d'avril 1872 atteste qu'il avait déjà bien avancé dans ses recherches. À la fin de l'année, il était en pourparlers avec la *Revue des Deux Mondes*, mais celle-ci renonça à publier en mai 1873. Il regarda alors du côté du *Moniteur*... et fut finalement introduit par l'écrivain et philosophe Jules Soury⁶⁷ (1842-1915) auprès d'Adrien Hébrard (1833-1914) directeur du *Temps*.

Sur ses entrefaites, il fit paraître ses *Poèmes de Provence* chez Alphonse Lemerre en décembre 1873 et ce recueil connut un grand succès de librairie.

En décembre 1873 l'acquisition par le Louvre d'une Vénus découverte à Falerone (Italie) en 1836 relança le débat car elle parut pouvoir être une copie de la Vénus de Milo. Le contexte paraissant favorable, Jean reprit contact avec le *Temps* (lettre du 26 décembre) et obtint la publication de son travail : celui-ci, ayant connu d'importants développements, fournit trois

⁶⁶ Pour Alexandre Mouttet, personnage important de la vie de Jean Aicard, voir notamment : AMANN (Dominique), « Alexandre Mouttet », *Aicardiana*, 2^e série, n° 11, 15 avril 2015, pages 6-48.

⁶⁷ Notice biographique dans les *Notes et Documents*, pages 201-205.

livraisons du feuilleton, les jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 avril 1874. Jean Aicard fit également imprimer ce travail, augmenté de toutes les pièces justificatives, par les éditeurs parisiens Sandoz et Fischbacher, après le refus d'Adolphe Lemerre.

Cette publication, qui jetait un énorme pavé dans la mare tranquille des archéologues, eut un retentissement considérable. Son jeune auteur contestait, en effet, que la Vénus eût été découverte sans bras : « MM. Matterer et Dumont d'Urville virent la statue, ayant un bras, le gauche, levé et tenant une pomme. » (page 21). De plus, il affirmait qu'il avait fallu un véritable combat pour l'arracher des mains de ses ravisseurs : « À ce moment précis l'*Estafette* arriva à Milo ; elle venait chercher la statue que M. de Marcellus put voir sur la plage, emportée par les gens d'Oiconomos, et tout près de lui échapper. On n'hésita pas. Un détachement de marins de l'*Estafette* assaillit la petite troupe des ravisseurs à coups de plat de sabre et de gourdin, la défit et enleva la statue au moment où les barbares, dans leur précipitation à s'enfuir sans l'abandonner, la traînaient liée de cordes à travers les rochers de la plage. C'est là qu'elle perdit le bras gauche. Il fut entendu que les témoins n'ébruiteraient pas la lutte ni, par conséquent, l'accident qui en résultait. Ceux qui avaient vu la statue avant qu'elle fût mutilée se tairaient aussi. Tous, plus ou moins, ont obéi à ce mot d'ordre. » (page 22). Enfin, il imaginait même un complot destiné à celer une vérité peu avouable et à protéger la réputation de Marcellus : « Nous en trouverons la raison plausible dans le désir de M. de Marcellus d'attribuer l'acquisition de la statue pour la France à son grand savoir-faire de diplomate et à ses finesses d'orateur habile ; nous la trouverons dans l'intérêt qu'il avait à cacher au public la mutilation infligée à la statue pendant le combat et surtout dans la nécessité de taire ce combat lui-même. » (page 48).

Et il avançait, pour preuves de ses allégations, des manuscrits inédits de nature à susciter l'intérêt des lecteurs.

Notre écrivain trouva un soutien inattendu en la personne de Jules Ferry.

Jules Ferry (1832-1893), jeune vice-président du conseil général des Vosges, ayant suscité quelques remous dans cette assemblée, fut envoyé par Adolphe Thiers à Athènes en 1873, avec rang d'ambassadeur, pour régler quelques différends entre les gouvernements grec, français et italien. À la fin du mois de mars, le diplomate, accompagné de Jules Patenôtre (1845-1925) qui débutait dans la carrière, se rendit à Milo : le président lui avait demandé de chercher à savoir si les traditions locales s'accordaient ou non au témoignage de M. Matterer. Il y vit et interrogea Nicolas Brest fils, vice-consul qui avait succédé à son père Louis Brest décédé à Milo le 14 décembre 1862, ainsi qu'Antonio et Dimitri Bottonis, fils de l'inventeur de la statue. Sa lettre mérite d'être citée *in extenso* :

À PROPOS DE LA VÉNUS DE MILO⁶⁸

Au directeur du TEMPS

Mon cher ami,

Le curieux travail de M. Aicard sur la Vénus de Milo mettra-t-il un terme aux controverses ? L'interprétation la plus simple et la plus sensée, celle des savants sans parti pris, depuis M. de Clarac jusqu'à M. Frøehner, prévaudra-t-elle enfin sur les hypothèses hasardeuses et les explications alambiquées ? Les documents peuvent seuls, en cette affaire, avoir raison des systèmes. Ceux que M. Aicard a si bien mis en lumière sont des

⁶⁸ *Le Temps*, 14^e année, n° 4749, jeudi 16 avril 1874, page 2, colonnes 3-5.

plus précieux. J'y puis joindre un témoignage qui n'est pas non plus sans valeur.

J'ai visité l'île de Milo l'année dernière, à la fin du mois de mars. Bloqué plusieurs jours durant dans ce lieu solitaire par les vents d'équinoxe, j'ai eu tout le temps de recueillir sur les circonstances de la glorieuse trouvaille des informations précises ; j'ai pu faire une sorte d'enquête dont les résultats fortifient singulièrement, comme vous l'allez voir, les données fournies par les rapports de Dumont d'Urville et les notes manuscrites du commandant Matterer.

Quand il s'agit d'un fait de l'année 1820, la moindre tradition vaut toutes les hypothèses. À cinquante ans de distance, le souvenir subsiste, la légende n'est pas encore née. La découverte de la statue, la dispute dont elle fut l'objet, les péripéties bruyantes de l'enlèvement ont vivement saisi, en leur temps, l'imagination des gens de l'île. La moderne Milo est très pauvre, très isolée ; toute la vie se concentre entre le village d'en haut, qui est une vigie, et le village d'en bas, qui est un petit port. De Kastro, sur la montagne, les pilotes guettent la pleine mer ; quand un vaisseau apparaît, ils descendent à Adamantos⁶⁹, où est la rade. C'est à Kastro que la Vénus a été trouvée, c'est à Adamantos qu'elle fut, de vive force, embarquée sur un navire français. Le récit populaire est très clair, en ce point capital : la bataille, qui est l'explication des avaries de la statue. Ce que le commandant Matterer, à quelques mois de l'événement, et M. Morey, vingt ans plus tard, ont entendu conter, se raconte encore : on s'est battu pour la Vénus. Qu'importe que M. de Marcellus n'en convienne pas ? Sa diplomatie phraseuse n'eût laissé aucune trace dans la mémoire des

⁶⁹ NDLR. — Adamantos est le nom du village d'en bas. Aujourd'hui : Adámas.

insulaires, mais la rixe sur la plage, la descente de l'équipage français, la victoire du pavillon chrétien sur le pavillon turc, sont restés des souvenirs vivants. Il n'en faut pas douter : M. de Marcellus a dissimulé la partie la plus brillante et la plus décisive de son expédition. Quand il haranguait, en style noble, les primats de l'île, comme on le voit dans son récit, il avait beau jeu pour traiter, persuader et vaincre : il était le plus fort et tenait le chef-d'œuvre.

À côté de la tradition, qu'il est difficile de récuser, j'ai relevé des témoignages. Le fils de M. Brest est, comme son père, notre vice-consul : c'est presque un témoin oculaire. Il a eu le récit paternel de première main. Sans l'intelligence, la décision, l'énergie de M. Brest, le père, le Louvre n'eût jamais possédé la Vénus. M. de Marcellus eut l'honneur de la ramener mais c'est M. Brest qui l'a acquise, signalée, défendue. En ce point, le secrétaire d'ambassade a lestement immolé l'humble agent consulaire à sa gloire particulière. À l'entendre, c'est lui, lui seul qui, instruit par Dumont d'Urville, aurait mis toute l'affaire en train. Il est constant, au contraire, que M. Brest, aussitôt après avoir acheté la Vénus au paysan, son proche voisin, qui venait de la déterrer, pour 500 piastres et *un vêtement*, avisa le marquis de Rivière, ambassadeur à Constantinople, par l'entremise du consulat de Smyrne, — que les retards de l'ambassade (la découverte était du mois de février, et l'*Estafette* n'arriva que le 23 mai), donnèrent au drogman de l'arsenal le temps d'intervenir ; — que M. Brest maintint son droit de premier acquéreur au nom de la France, avec cette extraordinaire énergie dont les mémoires de l'amiral Jurien de la Gravière sur la station du Levant, rapportent, à l'honneur de cet agent, d'autres preuves éclatantes ; — que, pour mettre la statue tout à portée du navire français qu'il avait mandé, M. Brest l'avait fait transporter du village de

Kastro sur la plage d'Adamantos, dans une petite maison à lui appartenant. C'est là que les marins de l'*Estafette* l'arrachèrent à ceux du *Galaxidion* (ainsi se nommait le navire grec, du port de Galaxidi, envoyé à Milo par le drogman de l'arsenal). On rapporte enfin que M. Brest, faisant plus que son devoir, n'avait pas hésité à engager dans la dispute non-seulement sa personne, mais son avoir : les primats de l'île s'étaient fait verser 12,000 piastres par l'agent de Mourousi ; M. Brest, couvrant l'enchère, s'engagea à payer 12,000 piastres aux primats. De fait, il les paya, et n'en fut remboursé qu'à la mort du marquis de Rivière (1828) par les héritiers de l'ancien ambassadeur, en exécution d'une clause de son testament.

Telle est la version locale. Je m'y fie plus, quant à moi, qu'au récit académique du vicomte de Marcellus.

Peu importe, d'ailleurs, à l'heure présente, le rôle de chacun. Ce qui nous intéresse, c'est la statue. Était-elle mutilée ? avait-elle ses bras ? En est-on, là-dessus, réduit aux conjectures ?

M. de Marcellus ne l'a vue qu'après la bataille, et bien qu'il rapportât avec elle un fragment d'avant-bras et cette main tenant une pomme, dont la sagacité de M. de Clarac était préoccupée, il rejetait fort loin l'idée que les bras et le buste fussent sortis du même ciseau. — « Il était facile de reconnaître, écrit-il dans ses *Souvenirs* (ch. VIII), que ces bras informes n'avaient pu appartenir à la Vénus que dans un premier et grossier essai de restauration attribué aux chrétiens du huitième siècle. Il fut démontré que la statue chargée de vêtements, de colliers d'or et de pendants d'oreilles, avait représenté la Panagia (*Sainte Vierge*) dans la petite église grecque dont j'avais vu les ruines à Milo. » Que l'ombre de M. de Marcellus me le pardonne, mais ses raisons sont pitoyables ! Des chrétiens du huitième siècle, qui adaptent à la Vénus, pour lui faire jouer la Panagia, une main avec une pomme ! et la Vénus, la main, la pomme, avec

deux Hermès en sus, qui se retrouvent, mille ans plus tard, sous six pieds de terre, dans une niche dédiée à Hermès et à Hercule : tout cela, vraiment, ne peut se soutenir. Ce singulier roman est, d'ailleurs, pleinement réfuté : 1° par les observations de M. de Clarac, conservateur du Louvre en 1820, sur les fragments contestés, observations que M. Aicard a relevées dans sa notice ; 2° par les témoins mêmes de la fouille, que j'ai pu retrouver à Milo.

Quand le paysan de Kastro mit à découvert, au mois de février 1820, la niche qui renfermait la Vénus et les deux Hermès, il était aidé par son fils et son neveu, deux jeunes gens de 18 à 20 ans, maniant la pioche à ses côtés. Tous deux vivent encore à Milo. Le fils est présentement un beau vieillard à l'œil vif et de mine robuste. Il s'appelle Antonius Bottonis. Je l'ai vu à Kastro, chez le vice-consul, et je l'ai moi-même interrogé. Il a déclaré sans hésiter, avec force détails et gestes à l'appui, que la Vénus était, au moment de la découverte, *debout sur son socle*, le bras gauche étendu, et la main tenant une pomme. Sur la position du bras droit, le bonhomme paraissait moins bien fixé. On le comprend, du reste, puisque selon toute apparence le bras droit était collé au corps. Mais quant à l'attitude du bras gauche, le souvenir était aussi précis, le témoignage aussi catégorique qu'un juge d'instruction minutieux l'eût pu souhaiter. Même isolé, ce témoignage aurait sa valeur. Mais comme il se fortifie par le rapprochement ! C'est précisément là la pose que M. Brest, le père, le premier témoin, après les paysans, a de tout temps dépeinte à son fils ; c'est bien celle que Dumont d'Urville a décrite dans son rapport, celle que le commandant Matterer se rappelait après quarante ans. Or, en dehors de M. Brest, des paysans et des deux marins, nul n'a vu la statue dans son premier état. On peut dire après cela que la cause est entendue.

Pour achever la lumière et rallier les plus obstinés, un seul document resterait à trouver : c'est le premier rapport adressé par M. Brest père à l'ambassadeur de France à Constantinople. Ce rapport doit contenir quelque élément de description. Il ne serait pas difficile au savant archéologue qui occupe à cette heure le poste du marquis de Rivière, de découvrir cette pièce dans ses archives.

JULES FERRY.

Fort du témoignage du fils Brest, Jules Ferry n'hésita donc pas à affirmer que :

— Brest père avait acheté la statue à Yorgos et l'avait transportée dans sa maison à Adamantos au plus près de la plage ;

— au moment de la charger dans *L'Estafette* les marins français durent la disputer *manu militari* à des Grecs voulant la charger sur un autre navire ;

— au moment de la découverte la statue était debout sur son socle, le bras gauche tendu et sa main tenant une pomme.

Il confirmait ainsi les opinions de Jean Aicard sur les points principaux que notre jeune journaliste contestait.

En janvier 1875, Jean Aicard produisit un nouveau témoignage, celui du commissaire général de la Marine à Toulon Amédée Bérard (1812-1887), qui avait été de 1837 à 1839 secrétaire de l'amiral Roussin ambassadeur à Constantinople :

Que disait-on à l'ambassade ? On disait que la Vénus de Milo avait été arrachée de vive force aux Turcs par les marins français de *L'Estafette*, à la suite d'un combat où malheureusement le marbre avait été outragé, la statue mutilée.

— « Ce récit, me dit Monsieur le Commissaire général, je ne l'ai pas entendu une fois par hasard, mais maintes fois, car à cette époque on se préoccupa beaucoup autour de moi de ces

faits intéressants. Un jour, ce fut en présence de M. Saint-Marc Girardin ; un autre jour en présence de M. de Barante, que la conversation ramena le récit de cette aventure. Et le combat livré pour l'enlèvement ne fut pas une simple rixe : il y eut des *circonstances de lutte exceptionnelles*.⁷⁰ »

Le professeur allemand Auguste Preuner fut du même avis :

Ueber die Venus von Milo. Eine archæologische Untersuchung auf Grund der Fundberichte, von Aug. Preuner. (La Vénus de Milo. Recherche archéologique fondée sur les rapports relatifs à la découverte de la statue, par Auguste Preuner. Greifswald, L. Bamberg, 1874, in-8°.) — L'opuscule du professeur Preuner, qui s'appuie sur les récits authentiques de la découverte, constate une fois de plus que, quand le paysan de Milo trouva la statue, elle tenait une pomme dans la main gauche levée en l'air, et que le bras gauche, dont on voit quelques fragments au Louvre, fut brisé quelque temps après la trouvaille. L'essai de M. Preuner est antérieur aux articles et au livre de M. Jean Aicard sur la Venus de Milo ; il n'a pu connaître les documents de Matterer ; ce qu'il a connu de Dumont d'Urville lui a suffi pour arriver aux mêmes résultats que M. Jean Aicard⁷¹.

Jean Aicard reçut encore un fort soutien du journaliste Camille Guymon (1843-1919) qui rédigea quatre beaux articles

⁷⁰ Lettre autographe signée de Jean Aicard au président de l'académie du Var, 4 pages, datée « Toulon, le 13 janvier 1875 » ; archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 24, dossier 118 « Vénus de Milo », pièce n° 309-310. Le texte cité est pris à la page 2.

⁷¹ *Le Temps*, 15^e année, n° 5150, lundi 24 mai 1875, « Revue des livres étrangers », page 3, colonnes 3-4.

(16 et 25 juin, 13 et 20 juillet) dans *L'Opinion nationale*⁷². Après avoir discuté les arguments des archéologues, il conclut que la statue ne faisait pas partie d'un groupe et que sa main gauche tenait une pomme, rejoignant ainsi pleinement les opinions émises par notre poète.

Et puis l'on en resta vite là ; la grosse effervescence cessa et la polémique fut oubliée ; d'autant plus que de nouveaux témoignages confirmèrent la première version...

Retour à la version originale

Certainement déçu par le faible écho de ses révélations, Jean Aicard chargea son ami et collaborateur dévoué Jules Clément⁷³ de retrouver des témoins oculaires. Après avoir recopié les rôles d'équipage des navires concernés, dressé des listes et recherché dans de nombreuses directions, Clément ne put identifier que deux anciens marins car beaucoup parmi eux étaient déjà décédés...

1875 : Bienvenu Baliste

Le capitaine de frégate en retraite Bienvenu Baliste, qui avait débuté sa carrière dans la Marine en 1819 comme matelot timonier à bord de *L'Estafette*, fut convié à puiser dans ses souvenirs. Le 22 janvier 1875, il déclara à Jules Clément :

⁷² Notice biographique dans les *Notes et Documents*, pages 205-210.

⁷³ Pour Jules Clément voir AMANN (Dominique), « Jules Clément », *Aicardiana*, 2^e série, n° 32, 31 décembre 2020, pages 159-230. Clément était alors lieutenant de vaisseau, affecté au port de Toulon où il fit la plus grande partie de sa carrière dans la Marine.

Lorsque nous sommes arrivés (nous avions à bord M^r de Marcellus) la Vénus était déjà embarquée à bord d'un bâtiment portant le pavillon autrichien, peut-être monté par des Grecs (à cette époque il n'y avait pas de pavillon grec). La statue était dans la cale de ce bâtiment entourée de paillets. On a envoyé pour la prendre la chaloupe avec des hommes armés commandés par un élève (peut-être M^r Voutier ?). J'y étais, je portais un sabre. Je crois qu'il n'y avait personne autre que l'élève et les marins dans la chaloupe. Nous n'avons pas eu à combattre. Les matelots étrangers n'ont fait aucune résistance quand ils ont appris qu'il fallait nous livrer la statue de gré ou de force. Nous l'avons donc tirée de la cale du navire étranger et mise dans la chaloupe. Elle était en deux morceaux emballés dans des paillets. Quant aux bras je n'en ai pas entendu parler. Je l'ai toujours vue comme au Louvre où j'ai été la voir un jour me souvenant que j'avais contribué à son enlèvement. Nous l'avons transbordée ensuite sur une gabarre. Ce transbordement ne s'est pas fait à Milo. Je ne me rappelle pas où il a eu lieu. Voilà tout ce que je sais⁷⁴.

Il confirma ce premier récit dans une lettre envoyée à Jean Aicard le mois suivant :

Lorsque *L'Estafette*, en mai 1820, commandée par M^r Robert, lieutenant de vaisseau de 1^{re} classe, jeta l'ancre dans la rade de Milo, il n'y avait qu'un seul bâtiment au mouillage dans le fond de la Baie. Ce navire, autant que mes souvenirs peuvent m'être

⁷⁴ Note autographe signée de Jules Clément, 2 pages, archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 24, dossier 118 « Vénus de Milo », pièce n° 5 ; compte-rendu de son entretien avec Bienvenu Baliste le 22 janvier 1875.

fidèles, était monté par un équipage grec, sous la protection du pavillon Autrichien.

Le lendemain ou le surlendemain matin de notre arrivée, l'ordre fut donné d'armer la chaloupe en guerre. Sabres, pistolets, haches d'abordage, furent distribués au personnel de l'embarcation. Je faisais partie de ce personnel en qualité de matelot de 3^e classe. Nous partîmes sous le commandement d'un officier du bord, M^r Vouthier, (je crois) qui était alors aspirant de 1^{re} classe. La chaloupe fut dirigée sur le bâtiment marchand. Nous l'abordâmes sans résistance aucune et nous nous emparâmes de la statue qui était à bord de ce bâtiment.

Les divers morceaux de marbre composant la Vénus furent transbordés du bâtiment dans notre chaloupe enveloppés des paillets de bord. L'opération s'effectua, avec la plus grande tranquillité. Nous revînmes à bord de *L'Estafette*, où la Vénus fut placée dans la cale.

L'enlèvement fut tellement paisible qu'on aurait pu croire qu'il y avait un commun accord entre les deux parties.

Je n'ai aucune connaissance de ce qui s'est passé à terre, ainsi que sur la plage.

S'il y avait eu un combat entre nos matelots et les Turcs ou les Grecs, quelque chose aurait transpiré parmi l'équipage, je ne me souviens de rien à ce sujet et sur ce point ma mémoire me fait complètement défaut ⁷⁵.

Par la suite, Baliste confia à son ami l'écrivain toulonnais Célestin Sénès dit *La Sinse* (1827-1907), un récit manuscrit de

⁷⁵ Lettre autographe signée de Bienvenu Baliste à Jean Aicard, 4 pages. Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 24, dossier 118 « Vénus de Milo », pièce n° 272-273, pages 2-4 ; lettre datée « Toulon, février 1875 ».

l'enlèvement de la Vénus, récit daté à la fin « Toulon, le 7 février 1884 ». Celui-ci en fit la publication dix ans plus tard :

À notre arrivée à Milo, nous apprîmes que le pâtre grec, oublieux de ses engagements envers M. Braist, avait vendu la Vénus à un Arménien qui venait de la transporter à bord d'un navire de commerce battant pavillon autrichien. Notre commandant M. Robert et M. de Marcelles, après s'être concertés, résolurent d'envoyer à bord de l'autrichien la chaloupe de *l'Estafette*, armée en guerre, avec ordre de rapporter la statue.

Je faisais partie de cette expédition que commandait M. Voutier, élève de 1^{re} classe, et je vous laisse à penser si, jeunes, ardents et patriotes comme nous l'étions, nous avions la ferme résolution de réussir. La conquête de la toison d'or ne dut pas inspirer à Jason des émotions plus vives.

Quel ne fut pas notre désappointement ! à la suite de pourparlers presque courtois de part et d'autre, le commandant autrichien nous livra la statue que nous acceptâmes de confiance et quelque peu confus d'un si facile triomphe.

Les fragments de la Vénus, au nombre de cinq, enveloppés dans des couffes en sparterie, furent retirés de la cale à l'aide de palans et descendus dans notre chaloupe par les matelots autrichiens eux-mêmes ⁷⁶.

Les souvenirs de Bienvenu Baliste sont encore précis plus d'un demi-siècle après les faits :

- la Vénus était dans la cale d'un navire étranger ;
- elle était en deux morceaux entourés de paillets ; il y avait

⁷⁶ SÉNÈS (Célestin, dit *La Sinse*), « Notes et Souvenirs. La Vénus de Milo », *Petites Annales de Provence*, 1^{re} année, n° 1, 22 avril 1894, page 13, colonne 3.

encore trois autres pièces... mais pas de bras ;

— la négociation fut rapide, courtoise et aboutit à la restitution de la statue : il n'y eut aucun combat, ni à terre ni en mer ;

— la chaloupe française occupée par des marins armés était commandée par l'aspirant Voutier ;

— les marbres furent ensuite transbordés sur une gabarre⁷⁷.

1875 : François Décugis

Cet ancien commis aux vivres de la Marine était novice sur *L'Estafette* en 1820. Le 22 janvier 1875, il déclara à Jules Clément : « La statue était embarquée sur un bâtiment grec, je crois, qui la remit à terre et les marins de *L'Estafette* allèrent la prendre dans la chaloupe. (Ici le témoin rappelle ses souvenirs et dit :) Non, je me trompe, je crois que nous avons été la prendre à bord du bâtiment étranger qui était mouillé à un endroit où il y a des sources d'eau chaude. Un autre bâtiment français est venu plus tard à Milo à bord duquel nous l'avons transbordée je crois pendant la nuit. On avait mis dans la chaloupe 12 hommes au lieu de 6 équipage habituel de cette embarcation mais ils n'étaient pas armés. La statue était en deux grosses pièces couvertes de paillets, la tête découverte. »

Ses souvenirs ne sont pas très précis et il n'a vu que la tête de la Vénus, celle-ci étant toujours enveloppée dans des paillets. Clément poursuit : « Interrogé plusieurs fois sur le combat M^r Décugis dit qu'il n'y en a pas eu mais qu'il y a eu des pourparlers et que les gens du pays étaient à un certain moment très excités contre les Français et qu'on a été très près d'en venir aux coups. Mais on ne s'est pas battu.⁷⁸ »

⁷⁷ Ce transbordement eut effectivement lieu dans le port de Smyrne à bord de *La Lionne* en partance pour Toulon.

⁷⁸ Note autographe signée de Jules Clément, 2 pages, archives munici-

1875 : Antoine Rottier

Antoine Rottier, compagnon de voyage de Louis de Marcellus et son interprète en 1820, apporta également son témoignage :

C'est à tort qu'on a dit que lorsqu'on a trouvé la Vénus à Milo, cette statue était entière et tenait une pomme dans une de ses mains qu'elle élevait en l'air, tandis que l'autre soutenait la draperie, etc.

La vérité est qu'à deux mètres au-dessous du niveau du sol, dans une sorte de niche oblongue, on a trouvé pêle mêle et confusément couchés le buste de la statue, trois Hermès, quelques socles et d'autres débris de marbre ; deux semaines après, en continuant les recherches, on découvrit la partie inférieure de cette même statue et quelques fragments de sculpture antique.

Lors du transport à bord du navire français, il n'y a pas eu de lutte avec les matelots grecs qui s'étaient offerts d'eux-mêmes pour faire le transbordement ; mais on n'avait apporté aucune précaution au premier transport des marbres de la montagne, dans un chariot non suspendu, par des chemins à peine tracés jusqu'à la plage, et de là sur le vaisseau. C'est aux accidents et aux secousses de ces trajets qu'il faut attribuer les éclats récents qu'on a remarqués sur le buste de la statue, et surtout la dégradation des plis de la draperie si légère et qui tombe sur les genoux⁷⁹.

pales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 24, dossier 118 « Vénus de Milo », pièce n° 6 ; compte-rendu de son entretien avec Décugis le 22 janvier 1875.

⁷⁹ « Encore la Vénus de Milo », *Le Siècle*, 40^e année, n° 15430, vendredi

Ultimes soubresauts

Ces témoignages apportés par des témoins oculaires étant parfaitement unanimes, le débat aurait dû être clos en janvier 1875. Mais il est bien difficile de faire cesser les rumeurs et celles-ci ne demandent qu'à resurgir à la moindre occasion.

1893 : Henri Rochefort

En janvier 1893, le journaliste Henri Rochefort (1831-1913) crut devoir relancer le débat sur les bras de la Vénus de Milo :

Mon oncle, M. de Saint-Maur, avant d'épouser Mlle de Rochefort-Luçay, sœur aînée de mon père, avait été marié une première fois à Mlle de Rivière, sœur du duc de Rivière, qui était ambassadeur à Constantinople au moment où les pioches de quelques paysans de l'île de Milo mirent à nu cette déesse qui a provoqué à la fois tant d'admiration et de polémiques.

J'étais un enfant lorsque mon oncle de Saint-Maur racontait devant moi les péripéties de ce grand événement artistique, mais je n'en perdais pas un mot et, d'ailleurs, mon père m'a souvent rafraîchi la mémoire à ce sujet.

Ce fut Dumont d'Urville, à cette époque, c'est-à-dire en 1820, simple lieutenant de vaisseau, qui eut le premier vent de la découverte du trésor que des paysans avaient déterré.

Il s'empressa d'adresser à ce sujet un rapport, non comme on l'a prétendu, au ministre de la marine, mais à l'ambassadeur

de France à Constantinople.

C'est sur ce rapport fort détaillé, et où l'on retrouverait la description complète de la Vénus, que M. de Rivière chargea M. de Marcellus, premier secrétaire d'ambassade, de partir pour Milo afin de négocier l'acquisition du chef-d'œuvre.

M. de Marcellus s'embarqua, vit à Milo Dumont d'Urville et fit part à son ambassadeur de l'impression qu'il avait éprouvée à la vue de cette merveilleuse statue.

Mais, et c'est ici que les choses se compliquent, entre la présentation de la Vénus au lieutenant de vaisseau et la visite que fit Marcellus aux paysans qui l'avaient découverte, il s'était passé un temps assez long. À cette époque, on ne tombait pas comme aujourd'hui sur les belles choses. En outre, de l'île de Milo à Constantinople, la distance est assez considérable et les moyens de locomotion étaient alors fort restreints.

Il résulta de tous ces atermoiements que la Vénus, *qui possédait ses deux bras*, quand on l'offrit à Dumont d'Urville, ne les avait plus quand on la montra à Marcellus. Ce dernier, mort en 1863, a toujours affirmé ne les avoir jamais vus, mais le rapport de Dumont d'Urville constate formellement que, bien que brisés, ils gisaient à côté de la statue lors de sa mise au jour.

[...].

Maintenant, quelle était l'attitude de la déesse ? car c'est sur cette question qu'on s'est principalement escrimé. À cet égard, les souvenirs de mon oncle de Saint-Maur n'ont jamais varié. Le rapport de Dumont d'Urville constate que :

« La Vénus découverte à Milo tient dans la main droite la pomme que vient de lui remettre Pâris, et, de la main gauche, relève légèrement sa robe, sans doute pour montrer au juge le bas de sa jambe. »

Cette composition explique, d'ailleurs, très justement la

26 février 1875, « Chronique », page 3, colonnes 1-2. — Voir aussi *Le Français*, 8^e année, n° 66, lundi 8 mars 1875, « Varia », page 2, colonne 6 ; *Le Sémaphore de Marseille*, 48^e année, n° 14437, mardi 9 mars 1875, « Revue des journaux », page 1, colonne 5.

différence de niveau des deux épaules, dont la gauche est sensiblement plus élevée que la droite.

C'est, en somme, l'image de la *Venus victrix* au moment où elle vient d'être sacrée la plus belle par Pâris⁸⁰.

Les extraits ci-dessus publiés de la longue lettre envoyée à *L'Art français* contiennent plusieurs erreurs :

1° en 1820, Dumont d'Urville n'était pas lieutenant de vaisseau mais enseigne de vaisseau.

2° « qui eut le premier vent de la découverte » : Olivier Vou-tier était passé avant lui.

3° « Il s'empressa d'adresser à ce sujet un rapport, non comme on l'a prétendu, au ministre de la marine, mais à l'ambassadeur de France à Constantinople » : d'Urville adressa sa « Notice » non pas au ministre ni à l'ambassadeur, mais à Louis de Marcellus, à titre personnel et amical ; et c'est Marcellus qui la remit à l'ambassadeur de Rivière. Quant à « s'empresser », d'Urville vit la statue le 19 avril et sa Notice n'est datée que du 3 mai. Marcellus n'avait pas encore vu la statue.

4° « Sur ce rapport fort détaillé » : d'Urville n'étant pas archéologue, sa notice est celle d'un amateur. Elle est, par exemple, fort lacunaire sur ce qu'il pouvait y avoir au sol sur le lieu de la découverte qui, il est vrai, n'était pas encore totalement dégagé.

5° « M. de Marcellus s'embarqua, vit à Milo Dumont d'Urville et fit part à son ambassadeur de l'impression qu'il avait éprouvée à la vue de cette merveilleuse statue » : c'est le contraire qui s'est passé. D'Urville vit la statue le 19 avril ; son navire *La*

⁸⁰ Lettre adressée à *L'Art français*, 6^e année, n° 300, samedi 21 janvier 1893. — Je publie ici sa copie dans *Le Temps*, 33^e année, n° 11564, samedi 21 janvier 1893, « Au jour le jour », page 2, colonne 5.

Chevette appareilla de Milo le 22 avril et arriva à Constantinople le 28 avril ; Dumont d'Urville y trouva Marcellus et lui remit sa notice le 3 mai.

6° « Il résulta de tous ces attermoissements que la Vénus, qui possédait ses deux bras, quand on l'offrit à Dumont d'Urville, ne les avait plus quand on la montra à Marcellus. Ce dernier, mort en 1863, a toujours affirmé ne les avoir jamais vus, mais le rapport de Dumont d'Urville constate formellement que, bien que brisés, ils gisaient à côté de la statue lors de sa mise au jour. » : Rochefort est bien mal informé. Quand d'Urville parle des bras de la statue, il ne fait que répéter ce que Brest lui a dit à propos du jugement de Pâris : en effet, il n'a pas vu de bras, entiers ou cassés, sur la statue ou à terre, et il signale seulement des mains mutilées et détachées du corps.

7° S'il a évoqué la légende de Pâris, Dumont d'Urville pense que la pomme — qu'il ne dit pas avoir vue — pourrait tout aussi bien faire jeu de mots avec le nom de l'île.

La lettre d'Henri Rochefort est donc totalement erronée et les périodiques qui se sont empressés de la reproduire⁸¹ n'ont fait que colporter ses erreurs. Mais l'effervescence dura peu : Louis Brès envoya le 29 janvier 1893 au directeur de *L'Art français* une copie de la lettre que Bienvenu Baliste avait remise à Célestin Sénès le 7 février 1884... et qui ne fut publiée par celui-ci que dix ans plus tard ! Dans *Le Gaulois*⁸², Jean Ai-

⁸¹ *L'Art français*, 6^e année, n° 301, samedi 28 janvier 1893, page 1, colonne 1 ; *L'Ordre [de Paris]*, journal politique quotidien, 16^e année, nouvelle série, n° 505, jeudi 2 février 1893, pages 2 colonnes 3-4 et page 3 colonne 1.

⁸² *Le Gaulois*, 27^e année, 3^e série, n° 3737, lundi 13 février 1893, « Notre-Dame de Beauté », page 1, colonnes 1-2. — Voir aussi *Le Petit Marseillais*, 26^e année, n° 9032, samedi 18 février 1893, page 1, colonnes 1-2.

card rappela le contenu de ses feuillets au *Temps*. Et le statuaire Prosper d'Épinay (1836-1914) éclaira le débat :

À propos de l'article d'Henri Rochefort, sur la *Vénus de Milo*, publié par l'*Art français*, dont parlait, hier, notre collaborateur, M. Jean Aicard, le statuaire d'Épinay, que nous avons été voir à son atelier, nous a donné quelques renseignements précieux sur cette intéressante question d'art.

— Votre mémoire est fidèle, nous a dit M. d'Épinay. En effet, Dumont d'Urville parle, au cours de ses impressions de voyage, de la visite qu'il fit à mon père, à l'Ile-de-France, en 1828. Et même, j'ai entendu dire par un des amis de mon père, M. Pitot, un dessinateur de talent, qui s'entretint souvent avec le célèbre voyageur, que celui-ci contestait l'authenticité des bras de la *Vénus de Milo*, dont deux fragments sont au Louvre.

Dumont d'Urville était d'opinion que ces bras avaient été rapportés, ainsi qu'on en pouvait juger par des attaches de fer fixées à l'épaule gauche.

— C'est également mon opinion, a ajouté M. d'Épinay ; les bras ont été restaurés. En tout cas, ce que je puis affirmer, c'est que la main qui tient la pomme n'a jamais appartenu à la statue du Louvre, car l'exécution est visiblement d'un art inférieur. Je suis convaincu que la main gauche tenait triomphalement une pomme, tel que vous pouvez le voir dans la restitution que j'ai tenté de faire, de la statue. La *Vénus de Milo* est, pour moi, une *Venus victrix*. Elle a été créée d'un jet et n'a jamais fait partie d'un groupe. Vous me demanderez à quoi je le reconnais ? À mon œil, tout simplement⁸³.

⁸³ *Le Gaulois*, 27^e année, 3^e série, n° 3738, mardi 14 février 1893, « Interview-express », page 1, colonnes 2-3.

Enfin, le médecin principal Beaugeon, de l'hôpital maritime de Toulon, rappela que, d'après le voyageur Buchon, les bras n'avaient pas été retrouvés avec la statue mais plus tard et « que M^r Brest se les procura et les expédia à M^r Bedford négociant à Marseille et correspondant de M^r de Rivière, ambassadeur de France à Constantinople⁸⁴ ».

1896 : Louis de Trogoff

Louis de Trogoff, aspirant sur la corvette *L'Espérance*, fit escale à Milo du 4 au 12 mars 1820. Pierre Moroges a publié, en 1896, un extrait de ses notes maritimes prises au jour le jour : « ... Lors de notre relâche à Milo (du 4 au 11 mars 1820, d'après le livre de bord), un paysan grec, en labourant son champ, trouve que la terre résiste aux coups redoublés de sa pioche, et, l'ayant retirée, il aperçoit une sorte de voûte. Piqué par la curiosité et par l'espoir de quelque découverte précieuse, il creuse tout autour et reconnaît une espèce de niche. Enfin, après beaucoup de travail, trouvant l'ouverture-porte, il s'y précipite et voit, à son très grand étonnement, une magnifique statue de femme ayant à ses côtés deux termes. *Elle est bien conservée. Dans une de ses mains elle tient une pomme*, ce qui l'a fait prendre pour la déesse de l'île — parce que *melos* en grec signifie pomme ; — mais on peut tout aussi bien la prendre pour une *Vénus*. Elle est d'une grande beauté ; les draperies sont d'un fini admirable...⁸⁵ »

⁸⁴ Lettre manuscrite autographe du D^r Beaugeon à Jean Aicard, 2 pages, archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 44, dossier XVIII-5 « Articles sur Jean Aicard » ; lettre datée au début « Toulon le 18 février 1893 ».

⁸⁵ MOROGES (Pierre), « Les divers essais de restitution de la *Vénus de Milo* », *L'Illustration*, n° 2807, 12 décembre 1896, page 471, colonne 1.

Son récit atteste la date erronée du mois de mars pour la découverte. N'étant pas à Milo lors de l'invention puis de l'enlèvement de la statue, il n'apporte rien de nouveau. *L'Espérance* ayant quitté Milo dès le 12 mars, il n'a pas vu la niche, ni l'étable, ni la statue et ne nomme aucun des découvreurs : il ne fait que répéter Dumont d'Urville.

Pour en finir...

Si l'épisode d'un combat ou d'un non-combat passa rapidement au second plan, l'affaire des bras de la statue continua de nourrir un roman imaginaire. Charles Doussault, par exemple, dans sa plaquette publiée en août 1877, colportait encore ces dires de Louis Brest recueillis en 1847 : « La Vénus, au moment de la découverte, était debout sur un socle carré, uni, sans moulures, d'environ quatre-vingts centimètres de haut. Les deux bras gisaient sur le sol aux pieds de la statue : l'un fléchi tenait une pomme, et sur cette pomme il y avait des traces de peinture... » (page 10). « Plus tard, ajouta M. Brest, nous avons essayé d'ajuster ces bras aux tenons encore visibles sur la statue, et nous avons acquis la conviction que le bras gauche fléchi tenait la pomme, tandis que l'autre allongé retenait la draperie... » (page 11). Mais les travaux et les études de tous ceux qui se sont intéressés à la Vénus de Milo n'ont finalement apporté aucune certitude quant à l'attitude de la statue et à la disposition de ses bras ; si bien qu'aujourd'hui encore « la Vénus de Milo est un mystère⁸⁶ » comme l'écrivait déjà en 1890, avec une grande pertinence, le célèbre helléniste Salomon Reinach.

⁸⁶ REINACH (Salomon), « La Vénus de Milo », *Gazette des beaux-arts*, 395^e livraison, tome troisième, troisième période, 1^{er} mai 1890, page 376.

Pour expliquer la présence de débris et fragments de marbre entassés pêle-mêle en un même endroit, ce savant émit l'hypothèse que le lieu de la découverte — peut-être originellement une tombe — était devenu le magasin d'un chaudronnier⁸⁷ et que les marbres y étaient stockés pour être transformés en chaux ! Il ne faut donc chercher aucun lien entre les divers fragments et la statue réduite à ses deux blocs principaux.

L'histoire d'un combat qui aurait abouti à la mutilation de la statue puis d'un complot fomenté entre les principaux intervenants pour dissimuler des agissements inavouables et aussi pour éviter tout incident diplomatique relève d'affabulations émises par des imaginations exaltées. Si tout cela avait réellement existé, il aurait été bien difficile de l'escamoter entièrement : la Vérité finit toujours par éclater...

Pour couronner ce débat sur les bras de la Vénus de Milo, l'historien et critique d'art Armand Dayot (1851-1934) apporta en décembre 1901, dans *Le Figaro*, le témoignage de l'amiral Paul Reveillère (1829-1908), connu comme écrivain sous le pseudonyme *Paul Branda* :

... Notre consul à Milo, lors de la découverte de la statue, nous écrit l'amiral, s'appelait M. Brest (nom dont il m'a toujours été très facile de me souvenir). Il avait à Milo une grande influence, parce que tous les navires qui allaient dans le Levant prenaient un pilote à Milo. C'était lui qui le désignait, et, comme la situation était rémunératrice, M. Brest était à Milo

⁸⁷ REINACH (Salomon, 1858-1932), « La Vénus de Milo », *Gazette des beaux-arts*, 395^e livraison, tome troisième, troisième période, 1^{er} mai 1890, pages 376-394. Opinion maintenue dans REINACH (Salomon), « La statue de Théodoridas », *La Chronique des arts et de la curiosité*, n° 25, 3 juillet 1898, page 224, colonne 2.

un personnage important. Lors de la découverte du fameux marbre et à l'occasion des négociations assez délicates qui précédèrent sa cession à la France, M. Brest avait fait preuve du zèle le plus actif et le plus intelligent. Aussi son mécontentement fut-il grand lorsqu'il apprit que son nom ne figurait pas sur le piédestal de la statue, à côté de celui de M. de Marcellus.

M. Brest vivait encore et remplissait toujours les fonctions de consul à Milo, à l'époque de la guerre de Crimée.

Pendant cette campagne, le navire sur lequel se trouvait l'amiral Lespès relâcha à Milo pour prendre un pilote, selon la coutume. M. Brest s'exprima avec véhémence sur l'injustice commise à son égard et s'écria dans un accès de colère : « *Je sais où sont les bras de la Vénus, mais personne ne les verra jamais !* »

Faut-il voir là un accès de forfanterie bilieuse, ou une regrettable expression de la vérité ? Je n'ose conclure. Mais ce que je puis affirmer, c'est qu'il est impossible de mettre en doute la parole de l'amiral Lespès de qui je tiens le propos⁸⁸.

En 1912, Jean Aicard voulut relancer une dernière fois le débat. Dans un long article donné à la *Revue hebdomadaire*⁸⁹ il exposa de nouveaux faits, témoignages, arguments. Cette initiative n'obtint qu'un faible écho et notre écrivain ne revint plus sur ce sujet...

⁸⁸ *le Figaro*, 47^e année, 3^e série, n° 362, samedi 28 décembre 1901, page 2 colonne 1.

⁸⁹ *Revue hebdomadaire*, 21^e année, tome 10, octobre 1912, « Le roman d'une statue », pages 289-307.

Le voyage de la Vénus

L'Estafette était une élégante goélette aux lignes fines et élancées, bien voilée, armée d'une dizaine de canons, rapide et d'excellente tenue à la mer. Appartenant à la station navale du Levant ayant ses attaches dans le port de Smyrne, elle était spécialement affectée au service de l'ambassade de France auprès de la Sublime Porte dont les bureaux étaient à Constantinople.

Son équipage se composait de cinquante-cinq hommes ; son état-major comprenait : le lieutenant de vaisseau Jean-René Robert, commandant ; l'enseigne de vaisseau Michel Bellanger, officier en second ; les élèves de 1^{re} classe Olivier Voutier et Pierre Gasquet ; et le chirurgien entretenu de 3^e classe Bernard Maurel.

La goélette avait pris à son bord Louis de Marcellus, deuxième secrétaire de l'ambassade, chargé de visiter les établissements français de la mer Égée et cette mission était prioritaire ; il était accompagné d'Antoine Rottier, élève-interprète de langues orientales.

Le navire appareilla de Constantinople le 15 mai et, après de courtes relâches aux îles de Tenedos (16-17 mai), Scio (18-21 mai) et Délos (21 mai), parvint à Milo le 22 mai. Après avoir chargé et mis à l'abri dans la cale les éléments de la statue, elle appareilla le 24 et poursuivit sa mission, relâchant à :

- l'île de Rhodes (28 mai) ;
- Fénika (30 mai et 1^{er} juin), en Caramanie, province turque d'Anatolie) ;
- l'île de Chypre (6-14 juin) ;
- Seyde (15 juin), en Syrie ; aujourd'hui Saïda (Liban) ;
- Caïffe (17-29 juin), en Syrie ; aujourd'hui Haïfa (Israël) ;
- Saint-Jean d'Acre (29 juin au 5 juillet), Empire ottoman ;

- Jaffa (7-11 juillet), Empire ottoman, aujourd'hui en Israël ;
- Alexandrie (20 juillet au 9 août), en Égypte ;
- l'île de Rhodes (16-17 août) ;
- Marmara (17-19 août), en Turquie ;
- l'île de Rhodes (19-20 août) ;
- l'île de Standia (26-28 août) ;
- l'île de Paros (31 août au 3 septembre) ;
- Smyrne (8-11 septembre) ;
- les îles d'Ourlac (11-13 septembre) ;
- Port-Olivier dans l'île de Métélin (13-16 septembre), côtes de l'Anatolie ;
- Athènes (18-21 septembre), Grèce ; le vice-consul archéologue Louis Fauvel, le « Nestor des antiquaires⁹⁰ français » vint admirer, le 20 septembre, la statue, dans le port du Pirée ;
- Smyrne (23 septembre au 9 octobre).

Au cours de cette dernière escale, les morceaux de la statue furent transbordés sur *La Lionne* qui devait ramener en France l'ambassadeur Rivière. Le navire appareilla de Constantinople le 29 octobre, fit escale à Milo le 15 novembre et chargea encore quelques fragments de marbres.

La Lionne arriva à Toulon le 23 décembre après sept mois de navigation en Méditerranée orientale et occidentale. Mis en caisse sous la direction du peintre Pierre Révoil (1776-1842) alors établi à Aix-en-Provence puis acheminés le mois suivant par voie fluviale vers Paris, les objets y parvinrent à la mi-février 1821 et, lors de l'audience qu'il obtint le 1^{er} mars au palais des Tuileries, Rivière remit tout ce qu'il rapportait au roi Louis XVIII, qui l'offrit aussitôt au musée du Louvre.

⁹⁰ On appelait « antiquaire », à cette époque, toute personne s'intéressant aux objets antiques.

Après quelques essais, et sur l'ordre du roi, on décida, contre la coutume de l'époque, de présenter la Vénus dans l'état où elle avait été trouvée, sans ajout ou complément, avec seulement quelques restaurations de l'extrémité du nez, de la lèvre inférieure, du gros orteil du pied droit et quelques raccords dans l'épaisseur de la draperie. La statue fut exposée à partir du 7 mai.

De son côté *La Chevrette*, au terme de sa mission hydrographique, avait retrouvé Toulon le 7 octobre. Dumont d'Urville acheva la mise au net de son journal de navigation qui est daté « 6 novembre 1820 » ; le 24 novembre, il le présenta à l'Académie du Var et, le 22 janvier 1821, à l'Académie des sciences.

CHAPITRE V

L'étude de la statue

Une fois arrivée au Louvre, la statue, confiée aux premiers archéologues du royaume, fit l'objet d'études approfondies.

Aujourd'hui la Vénus est visible dans l'aile Sully du musée, niveau 0, salle 345. Elle appartient au département des antiquités grecques, étrusques et romaines.

L'inventaire précise : « État de l'œuvre : incomplet : il manque le bras gauche, une grande partie du bras droit, le pied gauche. Le nez présente des éclats. Le dos présente de nombreuses épaufrures. La plinthe a été retaillée dans l'Antiquité. Le chignon a été recollé et l'extrémité du nez refaite en plâtre. »

D'une hauteur de deux cent deux centimètres et d'un poids de mille cinq cents kilogrammes, l'Aphrodite est en marbre de Paros d'une très belle qualité.

Elle fut d'abord datée du V^e siècle av. J.-C. et attribuée aux célèbres Phidias (490-430) ou Praxitèle (395-326). Mais la partie supérieure est empreinte de classicisme tandis que l'inférieure développe les plis de la draperie : ce désir de créer un fort contraste entre le nu et le drapé est typique de l'époque hellénistique. Aujourd'hui, elle est plutôt datée des années 150 à 130 av. J.-C.

La statue porte des traces d'une restauration faite dans l'Antiquité.

Le sculpteur-restaurateur Bernard Lange envisagea d'abord de combler la principale lacune, relative aux bras : le défaut de

consensus entre les experts consultés conduisit toutefois à une impasse totale. Quatremère de Quincy, consulté, suggéra alors d'exposer la statue « dans l'état de mutilation où elle se trouve » et le roi, pressé d'offrir la Vénus à la vue du public, imposa cette politique : les interventions se limitèrent donc à rétablir les goujons métalliques pour l'assemblage des deux blocs, à remettre en place le fragment cassé de la hanche droite, à recoller le chignon, à compléter le nez et le pouce du pied droit, à nettoyer la statue sur toute sa surface pour retrouver la blancheur d'origine du marbre et à réparer la plinthe.

La statue restaurée, présentée au public à la fin du mois de mai 1821, fit sensation. En 1822, on l'installa au centre de la Salle du Tibre dans l'aile Sully, entourée de sculptures romaines. En 1853, elle occupa l'extrémité du Corridor de Pan.

Mise à l'abri dans les caves de la Préfecture de Paris pendant la guerre de 1870 et la Commune, elle perdit ses restaurations en plâtre en raison de l'humidité due à la rupture d'une canalisation. Le conservateur des Antiques, Félix Ravaisson, remarqua que le gros fragment de la cuisse gauche avait été recollé trop haut : sa saillie sur le « lit d'attente » du bloc inférieur avait été compensée par l'ajout de cales en bois sur la hanche droite. La correction de ce défaut permit de redresser l'aplomb vertical du torse et de retrouver la pose originelle.

La statue n'a pas subi d'autres restaurations : seulement des nettoyages périodiques et des interventions ponctuelles lors des déplacements — mise à l'abri en 1914, transfert au château de Valençay en 1939, exposition à Tokyo et Kyoto en 1964.

Après le dernier nettoyage effectué en 2010, la Vénus quitta le Corridor de Pan et retrouva la salle qu'elle occupait en 1822, aujourd'hui salle n° 345 dans l'aile Sully.

Quatremère de Quincy (1821)

En 1821, deux spécialistes de l'art antique publièrent chacun une notice sur la Vénus de Milo : Antoine Quatremère de Quincy et Frédéric de Clarac.

Quatremère de Quincy décrit le premier état de la statue à son arrivée au Louvre :

Sa hauteur est de six pieds trois pouces. Elle se compose de deux morceaux de marbre, qui, au moyen d'un joint pratiqué dans les plis de la draperie dont est couverte la partie inférieure du corps, s'ajustaient avec une telle précision, que l'on ne pouvait, en aucune sorte, s'apercevoir de cette réunion de deux blocs. Par un bonheur assez rare, la tête de la figure n'a point été détachée du corps, et la seule extrémité du nez ayant été cassée, on ne saurait regarder la restauration qui en a été faite comme capable d'affecter le moins du monde l'intégrité de cette tête. Sa conservation est entière, sauf la touffe de cheveux par derrière, dont un fil du marbre a pu opérer la désunion, dans les secousses que le bloc aura éprouvées. Cette touffe ayant été consolidée à sa place, la désunion est imperceptible. Quelques petites fractures ont eu lieu aux bouts des oreilles, pour en arracher les pendants dont on les orna, de même que celles de la Vénus de Médicis et d'autres semblables.

Ainsi la tête est intègre. La beauté du marbre, sans doute de Paros, ne peut être comparée qu'à celle du marbre des plus belles statues antiques et les mieux conservées. Son ton ressemble à celui de l'ivoire, et tout annonce que la matière avait reçu jadis ces préparations qui ont si puissamment contribué à défendre les marbres des injures de l'air et de l'humidité.

Le corps de la statue est également bien conservé, sauf quelques petites lésions que le moindre soin peut faire disparaître.

La plus grave cependant est celle d'un trou pratiqué au côté droit du *sternum* pour recevoir un crampon qui devait soutenir le bras droit, dont il a été fait une restitution si malhabile, à une époque inconnue, qu'on n'a pas cru pouvoir le reproduire.

Le bras gauche de la statue paraît aussi avoir été fait jadis ou restauré d'un morceau rapporté, ce que témoignent le trou de scellement, pratiqué dans le haut du bras, le fragment de *biceps* qu'on a trouvé, et une main tenant une pomme. Ces fragments qui paraissent d'un travail antique, bien qu'inférieur, et qui dès lors ne firent pas originairement partie de la statue, ont pu être le résultat d'une restauration anciennement faite. Cette opinion a acquis plus de vraisemblance encore par l'inspection du pied gauche, qui s'est trouvé aussi être une pièce de rapport, mais sans proportion, et d'un travail tellement au-dessous de celui du pied droit, qu'on n'a pas jugé à propos de le replacer en son joint.

Tout porte à penser que cette statue, jadis mutilée, fut, on ne saurait dire à quelle époque, restaurée et rétablie grossièrement par quelque artiste d'un mérite vulgaire.

Le reste des dégradations consiste dans les cassures des angles formés par les plis, et que les plus légers soins peuvent faire disparaître, sans porter atteinte à la légitimité de l'ouvrage antique⁹¹.

Le membre supérieur gauche est entièrement absent : sculpté à part de la statue, il lui était réuni au moyen d'un goujon métallique fixé à l'épaule. Quand au membre supérieur droit, il appartient à la statue jusqu'au milieu du bras : le reste du bras, l'avant-bras et la main étaient réalisés à part et fixés à la statue par un bracelet métallique.

⁹¹ QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine), *Sur la statue antique de Vénus*, pages 11-13.

Quant à l'identification, du personnage, Quatremère de Quincy reconnaît sans hésiter dans la statue de Milo une Vénus : « Nous lui avons déjà donné le nom de Vénus, et personne n'a pu ni dû hésiter un instant à le lui donner, tant le caractère de la tête et sa conformité avec le grand nombre de statues antiques de Vénus, reconnues pour telles, mettent cette désignation hors de doute. ⁹² »

Il aborde enfin les deux grandes questions posées par cette statue et qui, à ce jour, n'ont pas reçu de réponses définitives : 1° quelle était la disposition des bras ? et, 2° , s'agit-il d'une statue isolée ou faisant partie d'un groupe ?

En ce qui concerne les bras, il admet que les débris ramassés sur place, notamment la main tenant la pomme, ne sont pas du même travail et appartiennent à un essai ultérieur de restauration. En ce cas, la main tenant la pomme était-elle présente dans la statue primitive ou a-t-elle été inventée par le sculpteur-restaurateur ?

Par ailleurs, compte tenu de la pose générale et de la conformation du corps, et constatant que le côté gauche est par endroits moins travaillé, il en conclut que Vénus était groupée avec un autre personnage : Pâris, Adonis ou Mars. En comparant la Vénus de Milo avec d'autres Vénus connues, il conclut à un groupement avec le dieu Mars : « Vénus, déesse de tous les sentiments tendres, triomphant de la passion sanguinaire du dieu des combats, fut, dans la langue métaphorique de la mythologie, l'équivalent de la paix succédant à la guerre. ⁹³ »

⁹² QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine), *Sur la statue antique de Vénus*, page 14.

⁹³ QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine), *Sur la statue antique de Vénus*, page 24.

Frédéric de Clarac (1821)

Frédéric Clarac décrit précisément la statue et ses détériorations :

Cette figure a 2 mètres 38 millimètres de hauteur, 6 pieds 3 pouc. 3 lig. ; elle est d'un beau marbre de Paros à petits grains et que les sculpteurs désignent sous le nom de *grechetto*. Il a reçu du temps un ton doré très harmonieux et auquel a pu contribuer, ainsi que le pense M. Quatremère de Quincy, l'espèce de préparation, d'encaustique, *circumlitio* de Pline, dont les anciens sculpteurs se servaient pour conserver leurs ouvrages et les préserver des atteintes de l'air.

La statue était divisée en deux morceaux principaux qui, bien aplanis sur les faces qui se touchent, étaient réunis autrefois par un fort tenon, et dont le joint, la partageant horizontalement vers le milieu du corps, est à deux pouces sur la droite, et à cinq sur la gauche au-dessous du commencement de la masse de plis qui enveloppent la ceinture. C'est à ces deux grandes divisions qu'il convient de rapporter les fragments qui en faisaient partie ⁹⁴.

Mais revenons à l'état de notre statue en reconnaissant que les deux blocs dont elle est formée ne décident ni pour ni contre dans la question de son originalité. La tête n'a jamais été séparée du corps, ce qui est rare dans les statues antiques ; le nœud de cheveux s'était détaché, et peut-être récemment, il a été facile de le replacer ; le nez a été cassé, et avait perdu environ deux cinquièmes de sa longueur ; mais les narines existent,

et les nez grecs variant peu de forme, on peut aisément le rétablir. Le menton et la lèvre inférieure n'ont éprouvé que de légères égratignures ; et le reste de la tête serait intact si les lobes des oreilles n'avaient pas été brisés, sans doute pour en arracher les boucles d'oreilles en or ou en pierres précieuses qui y étaient suspendues, ainsi qu'on le pratiquait souvent aux têtes de plusieurs divinités, et dont on voit encore les traces. La poitrine et le devant du corps n'ont presque pas souffert des ravages du temps : ils ont en grande partie conservé le velouté de la peau et la fraîcheur du travail de l'outil. Par-ci par-là quelques légères lésions ne sont dues qu'à des coups de pioche donnés dans la fouille faite sans précaution, et qui ont aussi enlevé l'extrémité du sein gauche. Les épaules ont été plus endommagées que le reste ; les traces des cordes, dont on avait lié la statue, et qui avaient sali le marbre, indiquaient qu'elle avait été traînée le long du rivage pour la conduire à bord du bâtiment grec : et c'est dans ce fatal trajet que les épaules et quelques parties du dos et des hanches ont été froissées ; le marbre a même été étonné et enlevé, sur chaque épaule, dans une largeur de quelques doigts ⁹⁵.

Si nous passons à la partie inférieure de la statue, quoiqu'au premier aspect elle paraisse très dégradée, nous verrons qu'elle a moins souffert que l'autre ; que les grandes masses des plis existent en partie, et qu'il n'y manque que quelques détails, qu'une main adroite et familiarisée avec les draperies antiques peut facilement réparer ; il s'était détaché de la hanche droite et de la gauche une partie des plis qui les recouvrent, et on les y a rajustés sans difficulté. Mais il y a du côté droit un morceau

⁹⁴ CLARAC (Frédéric de), *Sur la statue antique*, pages 11-12.

⁹⁵ CLARAC (Frédéric de), *Sur la statue antique*, page 21.

assez considérable, dressé sur toutes ses faces, et qui s'encastre de niveau entre la partie supérieure et l'inférieure, jusqu'au tenon qui les assujettissait. [...].

Le pied droit, qui est très beau, n'a perdu que l'extrémité du pouce. Parmi les fragments trouvés avec la statue il y avait un pied gauche d'un très bon travail, et qui a appartenu à une autre figure : on ne conçoit même pas que l'on ait jamais cherché à l'adapter à notre statue, car il est d'une plus petite proportion, et il est chaussé d'une sandale, tandis que le pied droit est nu⁹⁶.

Clarac mentionne la dalle de marbre qui était placée au-dessus de la niche et améliore la restitution proposée par d'Urville en la complétant de la manière suivante :

ΒΑΚΧΕΟΣ ΑΤΙΟΥ ΥΠΟΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΣ
ΤΑΝ ΤΕ ΕΞΕΔΡΑΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΠΡΟΝΑΟΝ
ΕΡΜΑΙ ΗΡΑΚΛΕΙ

Bacchéos, fils d'Atios, après avoir été sous-gymnasiarque, (*a fait, rétabli ou consacré*) l'exèdre et le pronaos en l'honneur de Mercure et d'Hercule⁹⁷.

Enfin, il interprète bien cette statue comme la *Venus victrix* choisie par Pâris mais réfute qu'elle eût été groupée.

Synthèse

En avril 1874, Jean Aicard a incontestablement réalisé le scoop médiatique qu'il espérait : toute la presse a relayé la con-

⁹⁶ CLARAC (Frédéric de), *Sur la statue antique*, pages 23-24.

⁹⁷ CLARAC (Frédéric de), *Sur la statue antique*, pages 25-26.

troverse qu'il ouvrirait. Mais, porté par le bel enthousiasme de sa jeunesse ardente et conquérante, il s'est quelque peu embrouillé dans ses conclusions et prit pour la description d'une scène réelle ce que Dumont d'Urville présentait comme l'hypothèse de Brest : partant de cette idée erronée, il a accordé du crédit aux déclarations inconstantes de Louis Brest et d'Amable Matterer. Aussi, son essai ne mit pas à mal la première version et l'effervescence provoquée par les trois feuillets du *Temps* se dissipa bien vite.

Les fragments de bras et le morceau de main avec la pomme retrouvés sur place ont été à l'origine des fausses interprétations développées dès l'instant de la découverte et ces incompréhensions ont été amplifiées par les déclarations contradictoires de Louis Brest reprises par Amable Matterer.

En 1842, dans sa première relation de la découverte, Matterer attesta avoir vu la statue dans l'étable de Yorgos avec ses « deux bras cassés »⁹⁸, c'est-à-dire totalement absents. En revanche, dans sa seconde relation de 1858, il déclara : « je m'aperçois que j'ai oublié de dire que lorsque M. d'Urville et moi avons vu la statue dans la chaumière, elle avait son bras gauche élevé en l'air, tenant dans sa main une pomme, et, quant à son bras droit, il était brisé à la saignée [...] »⁹⁹.

Quant à Louis Brest, il a tellement varié dans ses déclarations successives que, quarante-deux ans après la découverte et

⁹⁸ MATTERER (Amable), *Notes nécrologiques*, page 11.

⁹⁹ MATTERER (Amable), *Notice sur l'amiral d'Urville*, manuscrit inédit non paginé. — Pour Salomon Reinach, le témoignage d'Amable Matterer « n'est guère qu'une mystification d'un bout à l'autre » (*Gazette des beaux-arts*, 395^e livraison, tome troisième, troisième période, 1^{er} mai 1890, page 379).

six mois avant son décès, il n'était plus aussi assuré de ses souvenirs : « [...] et *les deux bras* que j'ai cru appartenir à la Vénus, le bras droit en trois morceaux, dont les doigts de la main fermée tenaient une pomme, et le gauche en deux morceaux ayant les trois doigts fermés et le pouce et l'index joints paraissant qu'ils aient tenu quelque chose.¹⁰⁰ »

Peut-être ont-ils seulement voulu rappeler le rôle qu'ils avaient joué dans la découverte d'une statue devenue ensuite fort célèbre... *Fingebant simul credebantque*¹⁰¹ « ils finirent par croire ce qu'ils avaient inventé » !

Les premières constatations faites sur place, les deux descriptions de 1821 et l'état actuel de la statue établissent quelques certitudes :

— la statue est en marbre de Paros, réalisée en deux blocs parfaitement assemblés et doit être datée de l'époque hellénistique ;

— elle nous est parvenue très incomplète, notamment sans ses bras, fort abîmée et avec plusieurs cassures ;

— l'absence des bras originaux a été attestée dès les premières semaines de la découverte car Louis Brest, dans une lettre du 26 novembre 1820 adressée à Louis-Henri de Viella, a écrit : « Son Excellence m'a laissé des ordres pour faire des recherches pour trouver les bras et autres débris de la statue [...].¹⁰² » ;

¹⁰⁰ « Rapport de Louis Brest », *La Chronique des arts et de la curiosité*, n° 9, 27 février 1897, page 86, colonne 2 ; ce rapport est daté « Milo, le 3 juin 1862 ».

¹⁰¹ TACITE, *Annales*, livre V, x ; page 125, colonne 2.

¹⁰² VOGÜÉ (Melchior de), « Lettre sur la découverte de la Vénus de Milo », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1874, n° 18-2, page 160, séance du 29 mai 1874.

— les fragments de bras retrouvés dans la niche n'appartiennent pas à la statue primitive : le fragment de main tenant ce qui paraît être une pomme ne peut donc servir pour identifier la statue ou préciser la position de ses bras ;

— les hanches ont été fidèlement restituées, les morceaux cassés ayant été retrouvés et remplacés ; *idem* pour le chignon ;

— le morceau de plinthe portant une inscription, trouvé avec la statue, ne lui appartient pas : il n'a donc pas été utilisé et le pied gauche manque totalement ainsi que son prorata de plinthe, mais cela ne compromet pas la stabilité verticale de la statue.

Essais de restitution

L'incomplétude de la Vénus de Milo n'a jamais cessé de tourmenter les savants et les hypothèses n'ont pas manqué pour tenter de retrouver la statue originale complète ; par ailleurs, l'idée que cette Vénus aurait appartenu à un groupe a également fait son chemin. Plusieurs essais de reconstitution ont donc été proposés et le recensement fait en 1896 par Pierre Moroges¹⁰³ en identifiait déjà un bon nombre :

Pour MM. Millingen, Otto Jahn, Welker et Preller, la statue de Milo représente : Vénus tenant le bouclier de Mars.

Pour MM. Braun et Wittig, elle se mire dans ce bouclier.

Pour M. Rydberg, elle montre un bouclier sur lequel elle a gravé une inscription de la victoire des Grecs sur les Perses.

Pour M. Stillman (n° 6), du *Century Magazine*, qui a étudié la question en faisant poser un modèle vivant, c'est une Victoire

¹⁰³ MOROGES (Pierre), « Les divers essais de restitution de la Vénus de Milo », *L'Illustration*, n° 2807, 12 décembre 1896, page 471, colonnes 1-2.

aptère qui achève de tracer sur une tablette une inscription analogue.

Pour M. Mironoff, c'est une Victoire ailée.

M. Bell (n° 3), sculpteur anglais, lui met dans chaque main une couronne de lauriers : il semble ainsi qu'elle se prépare à jongler.

M. Muller-Vieseler imagine une Vénus tenant à la main une pique renversée, une lance ou un casque, au choix.

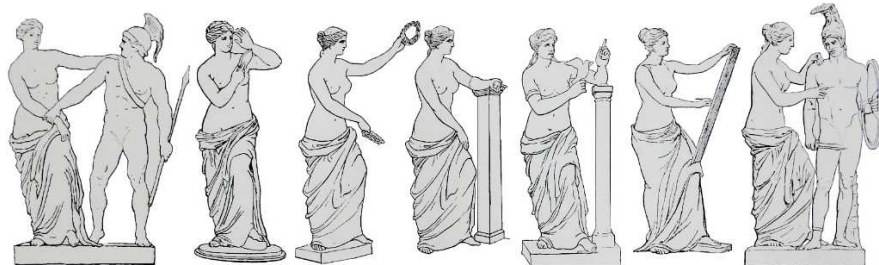
M. Emeric David y reconnaît une Muse jouant de la lyre.

En 1873, un anonyme exposait à Vienne (n° 2) un essai de restauration en plâtre, représentant Vénus à sa toilette.

Selon M. Veit Valentin, la composition originale figurait une femme « qui cherchait à éviter une attaque dirigée, du côté gauche, contre sa chasteté ».

D'après M. Furtwaengler (n° 4), Vénus appuyait sur une colonne l'avant-bras gauche tenant la pomme.

M. Saloman, de Stockholm, a successivement émis deux hypothèses. En 1880, il opinait pour le groupe de la fable de Prodicus, Hercule au chemin fourchu, hésitant entre la Volupté et la Vertu : la Vénus de Milo n'était autre que la Volupté. En 1895, il a trouvé mieux (n° 5) : Vénus tient dans sa main gauche une pomme ; sur son poing droit une colombe est



1 2 3 4 5 6 7

MOROGES (Pierre), Essais de restitution de la Vénus de Milo.

posée, et elle présente le fruit à becqueter à l'oiseau. Comment n'avait-on pas songé encore à une solution aussi simple ?

Enfin pour M. Félix Ravaisson (n° 7), dont l'opinion semble prévaloir à l'Institut, le marbre de Milo n'est qu'une reproduction, exécutée, dans le siècle d'Alexandre, d'un modèle créé à Athènes dans le siècle de Périclès : reproduction et œuvre originale montraient la Vénus Uranie accueillant dans le séjour élyséen le héros fondateur d'Athènes, Thésée.

Dans cette liste, Moroges oublie de mentionner le groupement Vénus-Mars (n° 1) suggéré par Quatremère de Quincy en 1821.

D'autres essais de restitution ont été proposés :

Tarral, vers 1860¹⁰⁴

Hasse, *Vénus à la toilette*¹⁰⁵



Tarral utilise le morceau de plinthe retrouvé avec la statue et qui porte, sur sa face supérieure, une mortaise dans laquelle un

¹⁰⁴ REINACH (Salomon), « La Vénus de Milo », *Gazette des Beaux-Arts*, tome troisième, 3^e période, 1^{er} mai 1890, page 377.

¹⁰⁵ REINACH (Salomon), « La Vénus de Milo », *Gazette des Beaux-Arts*, tome troisième, 3^e période, 1^{er} mai 1890, page 381.

des hermès également retrouvé dans la niche s'insère parfaitement ; il suppose que la main gauche tenait une pomme. Hasse montre Vénus dénouant son chignon.

Restitution anonyme ¹⁰⁶



Restitution de Zur Strassen ¹⁰⁷



Dans la restitution anonyme, Vénus se mire dans un bouclier, tandis que Zur Strassen la groupe avec le dieu Mars armé d'une lance.



Tous ces essais de reconstitution de la statue n'ont pas rencontré une véritable adhésion et nous restons sur nos questionnements quant à l'identité de cette « Vénus ». Il appartenait en dernier ressort à un poète de la nommer et la plus belle expres-

¹⁰⁶ REINACH (Salomon), « La Vénus de Milo », *Gazette des Beaux-Arts*, tome troisième, 3^e période, 1^{er} mai 1890, page 376.

¹⁰⁷ REINACH (Salomon), « La Vénus de Milo », *Gazette des Beaux-Arts*, tome troisième, 3^e période, 1^{er} mai 1890, page 389.

sion est due à Heinrich Heine : *Unsere liebe Frau von der Schönheit* « Notre-Dame de Beauté », locution dans laquelle Heine transpose à la Vénus de Milo le vocabulaire du culte marial, comme si la déesse antique était devenue la sainte patronne moderne de la Beauté.

« Ainsi, au plein milieu du sabbat social qui hurle dans le crépuscule du siècle finissant, une forme divinement blanche, un fantôme divin vient d'apparaître... C'est Notre-Dame-de-Beauté, c'est la Vénus de Milo, cette expression triomphante de l'idéal païen, qui gouverne encore tant d'esprits. ¹⁰⁸ »

¹⁰⁸ *Le Gaulois*, 27^e année, 3^e série, n° 3737, lundi 13 février 1893, page 1, colonnes 1-2 ; article de Jean Aicard.

CHAPITRE VI

La Vénus de Milo célébrée par les poètes

VÉNUS DE MILO ¹⁰⁹

Marbre sacré, vêtu de force et de génie,
 Déesse irrésistible au port victorieux,
 Pure comme un éclair et comme une harmonie,
 Ô Vénus, ô beauté, blanche mère des dieux !

Tu n'es pas Aphrodite, au bercement de l'onde,
 Sur ta conque d'azur posant un pied neigeux,
 Tandis qu'autour de toi, vision rose et blonde,
 Volent les Rires vermeils avec l'essaim des Jeux.

Tu n'es pas Cythérée, en ta pose assouplie,
 Parfumant de baisers l'Adonis bienheureux,
 Et n'ayant pour témoins sur le rameau qui plie
 Que colombes d'albâtre et ramiers amoureux.

Et tu n'es pas la Muse aux lèvres éloquentes,
 La pudique Vénus, ni la molle Astarté
 Qui, le front couronné de roses et d'acanthés,
 Sur un lit de lotos se meurt de volupté.

¹⁰⁹ LECONTE DE LISLE, *Poèmes antiques*, n° VIII, pages 120-124.

Non ! les Ris et les Jeux, les Grâces enlacées,
Rougissantes d'amour, ne t'accompagnent pas.
Ton cortège est formé d'étoiles cadencées,
Et les globes en chœur s'enchaînent sur tes pas.

Du bonheur impassible ô symbole adorable,
Calme comme la mer en sa sérénité,
Nul sanglot n'a brisé ton sein inaltérable,
Jamais les pleurs humains n'ont terni ta beauté.

Salut ! à ton aspect le cœur se précipite.
Un flot marmoréen inonde tes pieds blancs ;
Tu marches, fière et nue, et le monde palpite
Et le monde est à toi, déesse aux larges flancs !

Bienheureux Phidias, Lysippe ou Praxitèle,
Ces créateurs marqués d'un signe radieux ;
Car leur main a pétri cette forme immortelle,
Car ils se sont assis dans le sénat des dieux !

Bienheureux les enfants de l'Hellade sacrée !
Oh ! que ne suis-je né dans le saint archipel,
Aux siècles glorieux où la terre inspirée
Voyait les cieux descendre à son premier appel !

Si mon berceau flottant sur la Thétys antique
Ne fut point caressé de son tiède cristal ;
Si je n'ai point prié sous le fronton attique
Vénus victorieuse, à ton autel natal ;

Allume dans mon sein la sublime étincelle,
N'enferme point ma gloire au tombeau soucieux ;

Et fais que ma pensée en rythmes d'or ruisselle
Comme un divin métal au moule harmonieux.

Sonnet ¹¹⁰

à Jean Aicard

(qui vient de retrouver les bras de la Vénus de Milo.)

Elle était mutilée et tu nous l'as rendue
Telle qu'elle sortit du sein des flots d'azur,
L'amante d'Adonis, la divine statue,
Idéal de l'Olympe, aux traits fins, au front pur.

Ils avaient outragé les flancs en marbre dur
De cette beauté fière à demi disparue ;
Gloire au génie ailé qui nous la restitue
Dans un nouveau dessin, savant, correct et sûr !

Aussi, comme Pâris, tenant toujours la pomme
Pour quelqu'autre Vénus d'Arles, Avignon ou Beaume,
Quand lassé de Lutèce, ami, tu reviendras,

Tu verras, mollement couchée sur ta pelouse,
Plus d'une brune enfant de Provence, jalouse,
T'appeler du regard et te tendre les bras.

Édouard L'Hôte

Toulon , 10 avril 1874

¹¹⁰ Poème autographe signé d'Édouard L'Hôte à Jean Aicard, 1 page, archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 24, dossier 118 « Vénus de Milo », pièce n° 324. — Publié par *La Guêpe de Toulon*, 2^e année, n° 10, dimanche 13 décembre 1874, page 2, colonne 2.

Rien ne manque à Vénus, ni les lis, ni les roses
Ni le mélange exquis des plus aimables choses
Ni ce charme secret dont l'œil est enchanté
Ni la race plus belle encore que la beauté.

Jean de La Fontaine, *Adonis*.

ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES SUR LES PRINCIPAUX PERSONNAGES CITÉS DANS CETTE ÉTUDE

ANGOT DES ROTOURS (Jean-Julien)

En 1820 : capitaine de vaisseau commandant la corvette *L'Espérance*, chef de la division navale opérant en mer Égée et de la station navale de Smyrne.

Noël-François Angot (1704-1775), seigneur du Coisel, anobli en 1736, acheta le 7 septembre 1747 la seigneurie et le château des Rotours (Orne).

Son fils Noël-François-Mathieu Angot des Rotours (1739-1821) fut premier commis au contrôle général des Finances (1782-1792). De son mariage à Brest le 11 novembre 1765 avec Gabrielle-Perrine-Barbe Clément, il eut cinq enfants.

Le pénultième rejeton de cette fratrie, Jean-Julien, naquit au château des Rotours le 2 juin 1773. Il opta pour la Marine et y fit une brillante carrière : aspirant volontaire en juin 1791, enseigne de vaisseau en 1797, lieutenant de vaisseau en 1804, capitaine de frégate en 1808, capitaine de vaisseau de 2^e classe le 8 juillet 1814 et de 1^{re} classe le 1^{er} février 1822, il fut promu contre-amiral le 17 août 1822. Nommé gouverneur de la Guadeloupe (1826-1830), il entreprit d'importants travaux d'infrastructure sur l'archipel, notamment le percement de canaux – dont le canal « des Rotours » à Morne-à-l'Eau – ainsi qu'un réaménagement du camp Jacob à Saint-Claude. Mis à la retraite le 1^{er} janvier 1838, il mourut à Brest le 26 mars 1844.

Baron par lettres enregistrées le 6 janvier 1817. Chevalier de la Légion d'honneur (1810), officier (1821), commandeur (1823), grand-officier (1837). Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (1814). Grand croix de 5^e classe de l'Ordre de Ferdinand d'Espagne. Grand croix de l'Ordre portugais de la Tour et de l'Épée.

Ayant épousé en 1815 Virginie-Marie-Lodoïska Guilhem (1794-1826), il eut quatre filles et un fils, Jules-Gabriel-Olivier Angot des Rotours (1818-1840), jeune officier de marine dont la carrière fut écourtée par un décès rapide.

BALISTE (Bienvenu)

En 1820 : matelot timonier à bord de *L'Estafette*.

La famille Baliste est originaire de Grasse. Antoine Baliste, né à Grasse *ca* 1749, s'installa à Martigues (Bouches-du-Rhône) comme maçon et s'y maria le 12 juin 1777 avec Félicité-Agnès Gilloux. Il y fit toute sa carrière jusqu'à sa mort le 2 mars 1805. Le couple eut cinq enfants.

Le pénultième de la fratrie, *Bienvenu*-Nicolas, né à Martigues le 31 octobre 1801, était encore bien jeune à la mort de son père. Il prit un engagement dans la Marine, entra au service en 1819 et embarqua comme matelot timonier sur *L'Estafette* en 1820 : en mars, il était à Milo.

Au terme de cette campagne, il quitta le service de l'État et navigua au commerce du 19 décembre 1821 au 17 septembre 1825. Il y eut une promotion rapide : maître au petit cabotage le 22 février 1826, capitaine au long cours le 16 mai 1827, commandant le brick de commerce *Le Petit Marius* à Cayenne du 10 septembre 1827 au 23 mai 1828.

Revenu au service de l'État, il embarqua comme officier en second, avec le grade d'enseigne de vaisseau auxiliaire (lieutenant

de frégate), à bord de la gabare *L'Infatigable* (Madagascar et île Bourbon) et fut titularisé enseigne de vaisseau le 6 juillet 1831.

Promu lieutenant de vaisseau le 21 août 1839 puis capitaine de frégate le 2 avril 1851, il se maria à Toulon le 23 février 1852 avec Françoise-Rosalie-Émilie Jure. Retraité en 1875, il resta à Toulon et y mourut le 27 août 1885.

Chevalier de la Légion d'honneur (1843) ; officier par décret du 12 juillet 1849.

BARRAL (Louis-Marius)

En 1820 : enseigne de vaisseau à bord de la gabare *La Chevrete*, spécialement chargé des montres.

Louis-Marius Barral, né à La Nouvelle-Orléans (Louisiane) le 6 octobre 1788 d'un père négociant et décédé à Marseille le 20 juillet 1801, fit carrière dans la Marine : ses premières années n'y sont pas connues, à l'exception de son embarquement comme enseigne de vaisseau sur la gabare *La Chevrete* pour la campagne de 1820 en mer Noire... Il fit une belle carrière et mourut à Toulon le 29 août 1864 : il était alors capitaine de frégate en retraite, chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre royal et militaire de saint Louis. De son mariage à Toulon le 13 juin 1827 avec Thérèse-Charlotte Revest (1801-1888) il eut deux filles et un fils. Membre résidant de l'académie du Var de 1818 à 1836.

BELLANGER (Michel)

En 1820 : enseigne de vaisseau, officier en second à bord de *L'Estafette*.

Fils de René-Louis Bellanger (1757-1811) qui fit carrière dans l'administration de l'Armée puis de la Marine et l'acheva

à Agde (Hérault) comme sous-commissaire, Michel Bellanger, né à Brest le 26 novembre 1791, fit également le choix d'une carrière maritime : mousse (20 mars 1802), novice (24 février 1806), aspirant de 2^e classe (1^{er} juillet 1807), aspirant de 1^{re} classe (1^{er} décembre 1810), enseigne de vaisseau (27 juillet 1811), lieutenant de vaisseau (1821), capitaine de corvette (1^{er} mars 1831), capitaine de vaisseau (31 juillet 1841). Il fut blessé devant Mogador le 15 août 1844. Le 12 novembre 1847, il prit le commandement de la frégate à vapeur *Orénoque* faisant le service entre la France et l'Algérie. Il mourut à La Seyne (Var) le 6 juillet 1856.

Marié à Toulon le 21 septembre 1824 avec *Clémence-Eugénie Teste*, il eut un fils et une fille.

Commandeur de la Légion d'Honneur, chevalier de saint Louis.

BENOIST (Barthélemy)

En 1820 : ingénieur hydrographe de 3^e classe à bord de *La Chevrette*.

Barthélemy Benoist naquit le 21 août 1785 à Langres (Haute-Marne), où son père était géomètre-arpenteur.

Novice timonier en juin 1803, il entra en juillet comme élève dans le corps des ingénieurs hydrographes. De 1805 à 1806, il fit campagne à Cadix comme élève hydrographe sur le brick *l'Observateur* puis la frégate *la Cornélie*.

Au début de sa carrière, il effectua des relevés, sous la direction de Charles-François Beautemps-Beaupré (1766-1854), le « père » de l'hydrographie moderne, dans l'embouchure de l'Escaut (mars-mai 1808), le golfe de Venise (juin-septembre 1808), les côtes septentrionales de l'Empire (avril-octobre 1811), l'embouchure de la Gironde (mai-octobre 1812 puis mai-octobre 1813).

Nommé dessinateur le 6 juin 1814, il fut affecté à l'embouchure de la Gironde (octobre-décembre 1815). De 1816 à 1820, il opéra en Méditerranée en compagnie de Gauttier-Duparc à bord de la gabarre *La Chevrette*. Le 20 janvier 1819, il fut nommé ingénieur hydrographe de troisième classe.

En 1824, 1826, 1832, 1834-1835, 1836-1838, il poursuivit le relevé des côtes occidentales de la France sous la direction de Beautemps-Beaupré. Promu ingénieur de deuxième classe le 1^{er} mai 1829, il prit sa retraite le 25 août 1841, après trente-huit années de service. Il mourut à Paris (11^e) le 25 mai 1856, célibataire. Chevalier de la Légion d'honneur (1821).

BOTTONIS (Yorgos)

En 1820 : paysan de Milo qui découvrit la Vénus.

L'inventeur de la statue dite *Vénus de Milo* est un paysan grec de cette île nommé Yorgos [Ghéorgis, Géorghis] Bottonis [Botonis, Bottoni] dans la plupart des documents. Il est également nommé Théodore Kendrotas dans un rapport de Louis Brest du 3 juin 1862 ; Demetrios Kentrotis ou Kentrokis ou Kentrotas dans un document anonyme des Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 10 ; ou encore Theodore Kendrôtas (site Internet MerveilleuseChiang-Mai).

Il eut deux fils : Antonios [Antonio, Antonius, Antoine] et Dimitri Bottonis. Ainsi qu'un neveu, Janouki Vichos.

BREST (Louis)

En 1820 : agent consulaire de France sur l'île de Milo.

La famille Brest est originaire de Gémenos (Bouches-du-Rhône) avec Honorat Brest (1612-1677) né et décédé dans ce village. Dans sa nombreuse descendance d'au moins dix enfants, se

trouve Gabriel Brest (1649-1699), maître chirurgien, praticien à Gémenos puis dans le village voisin de Saint-Zacharie (Var) où naquit son fils Mathieu le 6 septembre 1690 : capitaine, il épousa à Salonique (Macédoine, Grèce) le 9 août 1721 Joanna Marini ; il exerça aussi les fonctions de consul de France à Kimolos (Grèce) de 1755 jusqu'à son décès le 4 octobre 1759.

La descendance de Mathieu demeura dans les îles grecques et y poursuivit les fonctions consulaires : Paul Brest, né à Salonique (Macédoine, Grèce) le 12 avril 1723, exerçant depuis 1756, fut nommé en 1766 pilote entretenu du roi et agent du consul général de Smyrne (vice-consul) à Milo et Kimolos à la place de son père ; il obtint sa retraite en 1781 et mourut en 1785. Son fils Gabriel (1758-1792) fut agent du consul général de France à Smyrne dans les îles de Milo et de Kimolos.

Louis Brest succéda à son père Gabriel : né à Kimolos (Grèce) le 20 mars 1789, agent consulaire puis vice-consul (1827) de France à Kimolos et Milo, il y mourut le 14 décembre 1862 ; il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur. Il était en fonctions lors de la découverte de la statue.

Son fils Nicolas, né en 1815, lui succéda comme vice-consul de France à Kimolos (1855) puis à Milo (1862-1889), où il mourut le 20 mai 1889, sans descendance.

La famille Brest exerça donc les fonctions d'agent consulaire ou de vice-consul de France à Milo et Kimolos sans interruption de 1755 jusqu'en 1889.

Un demi-frère de Nicolas, Félix Brest, né à Milo le 22 novembre 1830, fut vice-consul à Bengazi (Libye) ; un autre demi-frère, Désiré-Napoléon Brest (Milo, 1838-1893), fut vicaire apostolique de Milo et Kimolos.

BUCHET DE CHATEAUVILLE (Armand)

En 1820 : lieutenant de vaisseau commandant la goélette *L'Émulation*.

Fils de Jean-Baptiste-René Buchet de Chateauville, écuyer, major de l'infanterie, lieutenant-colonel, commandant aux îles Saint-Pierre et Miquelon, Armand naquit à Paris le 24 novembre 1775. Il s'enrôla comme novice timonier le 20 avril 1793. Il fit ensuite une carrière d'officier dans la Marine royale : aspirant de 2^e classe le 6 juillet 1796 puis aspirant de 1^{re} classe le 2 avril 1797, enseigne de vaisseau le 17 février 1801 et lieutenant de vaisseau le 16 octobre 1810.

Au début de l'année 1820, il commandait la goélette *L'Émulation* appartenant à la division navale française opérant en mer Égée.

En 1826 il eut le commandement de la corvette *L'Écho* envoyée dans l'archipel grec pour une mission dirigée par l'amiral de Rigny commandant l'escadre : recherche des pirates, escorte des bâtiments du commerce, et surtout contrôle des Turcs.

Promu capitaine de vaisseau en 1828, il mourut à Marseille le 20 septembre 1861.

Chevalier de la Légion d'honneur (1814), officier (1829) et commandeur (1831). Chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

Sa sœur Claude-Jeanne-Marie épousa à Versailles le 2 prairial an III (21 mai 1795) Christophe de Villeneuve-Bargemon (1771-1829) qui fut notamment préfet des Bouches-du-Rhône (1815) et auteur de la *Statistique* de ce département.

CLARAC (Charles-Frédéric de)

En 1820 : archéologue, conservateur des Antiques au musée du Louvre.

La famille de Clarac est originaire de Mailhoc, dans le Tarn. Valentin de Clarac (1677-1739) était baron de Roquesserière,

la Solade et Mirepoix ; coseigneur de Layrac et Montbazens. Il servit comme lieutenant dans la compagnie des gardes du pavillon amiral.

Son fils Valentin-Roger de Clarac, né à Toulon le 1^{er} janvier 1729, entra dans les gardes de la marine le 1^{er} février 1746 ; il fut colonel aux régiment de Périgord (1769) puis du Maine (1775), brigadier maréchal de camp des armées du roi (1^{er} janvier 1784). Il était comte de Clarac, baron de Roquesérière et La Soulade, seigneur de Buzet (1771), Bessières, Montjoire, Montastruc, Gémil, La Rouquette, coseigneur de Layrac et Montvalen. D'une noblesse dominatrice et arrogante, il ne savait s'imposer que par la force brutale. Dès les premiers jours de la Révolution il émigra en Suisse puis en Italie et mourut à Mahon (Baléares) le 4 avril 1813. Il était chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Parmi ses enfants, Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste de Clarac naquit à Paris le 16 juin 1777. Il partit en exil avec son père et, durant la Révolution française, servit dans l'armée de Condé et y resta jusqu'en 1801 ; puis il gagna la Russie pour y étudier les langues et les antiquités. Revenu en France sous le Consulat, il débuta à Paris comme journaliste tout en suivant les classes d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut. En 1808 il fut nommé précepteur des enfants de Joachim Murat, alors roi de Naples, qui lui confia des fouilles à Pompéi.

En 1815-1816, il parcourut les deux Amériques à la recherche d'antiquités. En 1818, le roi le nomma conservateur des antiques au musée du Louvre, fonction qu'il exerça jusqu'à sa mort à Paris le 20 janvier 1847.

Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (1814), chevalier de Malte, décoré de l'ordre de Saint-Anne de Russie. Chevalier de la Légion d'honneur (1816) puis officier (1826).

Principales œuvres :

Sur la statue antique de Venus victrix découverte dans l'île de Milo en 1820, Paris, imprimerie de Pierre Didot l'aîné, 1821, in-4°, 67 pages, planches.

Musée de sculpture antique et moderne, Paris, Imprimerie royale, 1826-1853, treize volumes, illustrations, formats divers ; continuée sur les manuscrits de l'auteur par M. Alfred Maury.

Description du Musée royal des antiques du Louvre, Paris, imprimerie de Vinchon fils, 1830, in-12, 5-xxx-350 pages.

Mélanges d'antiquités grecques et romaines, Paris, Firmin Didot frères, 1830, in-8°, 80 pages.

Catalogue des artistes de l'Antiquité jusqu'à la fin du VI^e siècle de notre ère, Paris, imprimerie de Vinchon fils, 1844, in-12, LIII-270 pages. Extrait du *Manuel de l'histoire de l'art chez les Anciens*.

Manuel de l'histoire de l'art chez les Anciens, Paris, Jules Renouard, 1847-1849, trois volumes in-12.

Description des antiques du Musée national du Louvre, Paris, Vinchon, 1848, in-12, LII-447 pages.

Description historique et graphique du Louvre et des Tuileries, Paris, Imprimerie impériale, 1853, in-8°, xvi-692 pages, planches. Publiée dans son *Musée de sculpture* de 1826 à 1828, précédée d'une notice biographique sur l'auteur, par M. Alfred Maury.

DAURIAC (Alexandre)

En 1820 : capitaine de frégate commandant la flûte *La Bonite*, chef de la division navale opérant en mer Égée et de la station navale de Smyrne.

Né à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) le 24 juin 1771 où son père Jean-Bernard Dauriac (1740-1786), était négociant en blé,

Alexandre Dauriac entra comme mousse dans la marine marchande en 1784. Il rejoignit ensuite la marine de guerre : enseigne de vaisseau le 9 fructidor an II (26 août 1794), enseigne entre-tenu le 1^{er} germinal an IV (21 mars 1796). Retenu prisonnier par les Anglais du 3 fructidor an V (20 août 1797) au 21 pluviôse an VIII (10 février 1800), il fut promu lieutenant de vaisseau le 4 floréal an X (24 avril 1802). Embarqué le 1^{er} ventôse an XII (21 février 1804) sur la canonnière n° 190, puis à bord de la canonnière n° 186, il passa sur la gabarre *la Moselle* puis sur le brick *Le Consolateur* et en prit le commandement le 20 mai 1808.

Retenu prisonnier par les Espagnols du 10 août 1808 au 15 mai 1810, il prit le commandement du brick *Le Simplon* le 24 novembre suivant. Ayant livré plusieurs combats, il fut promu capitaine de frégate le 3 juillet 1811.

De 1813 à 1816, il embarqua sur la frégate *la Rancune*, le vaisseau *l'Ajax* et la frégate *la Dryade*. Au début de l'année 1820 il se trouvait dans la rade de Milo où il commandait la flûte *La Bonite*.

Capitaine de vaisseau le 22 août 1821, il commanda le *Breslau* de 1825 à 1828 et prit part le 20 octobre 1827 à la bataille de Navarin. Il commanda ensuite la *Caroline* puis le port de Rochefort.

Admis depuis à la retraite, il se fixa à Brest et y mourut le 11 janvier 1855.

Chevalier de la Légion d'honneur (1804), officier (1827) ; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (1814).

Marié à Rochefort le 11 octobre 1810 avec Élisabeth-Charlotte Thomas (1791-1866), il en eut cinq enfants. Ses trois fils firent carrière dans la Marine : Alexandre-François (1812-1878), contre-amiral (1867), grand-officier de la Légion d'honneur (1873) ; François (1813-1874), capitaine de vaisseau, chevalier

de la Légion d'honneur (1855) ; Louis-Charles (1817-1892), commissaire général de la Marine, commandeur de la Légion d'honneur.

DAVID (Pierre)

En 1820 : consul général de France à Smyrne (Turquie).

Originaire de Falaise (Calvados) où il naquit le 7 janvier 1772, Pierre-Laurent-Jean-Baptiste-Étienne David, nanti d'une bonne instruction, débuta à Paris en 1788 dans l'administration de la Ferme-Générale. La Révolution lui ayant fait perdre son emploi, il entra comme collaborateur au journal *Le Moniteur*. La levée en masse du 23 août 1792 l'envoya aux armées, dans l'administration de la guerre ; rappelé à Paris en mai 1795, il entra le 24 juillet comme sous-chef dans le nouveau ministère des relations extérieures. Il fit une carrière de diplomate : consul de France à Naples de 1803 à 1806 puis à Travnik (Bosnie) de 1806 à 1814 ; consul général de France à Smyrne de 1820 à 1827, où il accueillit Louis Fauvel pendant la guerre d'indépendance grecque. Revenu en France, il fut élu député du Calvados le 9 juillet 1842, siégeant dans la majorité soutenant la Monarchie de Juillet, mais il mourut à Paris (11^e) le 20 juin 1846, quelques jours avant la fin de la législature.

Chevalier de la Légion d'honneur (1814) ; officier (1821).

Auteur dramatique et poète, Pierre David a écrit une épopée, cinq tragédies et deux comédies en cinq actes en vers, ainsi que de nombreux poèmes : *Le Tombeau de Virgile* (1803), *La Descente aux enfers* (1803), etc. Il n'a livré à l'impression que ses principales œuvres, tant sous son patronyme que sous son pseudonyme littéraire « Sylvain Phalantée » : *La Bataille d'Iéna, poème en trois chants*, Paris, François Hocquet, 1808, in-8°, 34 pages. — *L'Alexandréide ou La Grèce vengée, poème en*

vingt-quatre chants, Paris, imprimerie de Firmin Didot, 1826-1829, deux volumes in-8°, 325 + VII-418 pages. — *Athènes assiégée, poème*, Paris, imprimerie de Firmin Didot, 1827, in-8°, VI-27-1 pages. — « Sélim III, tragédie en cinq actes en vers », *Mémoires de la Société académique des sciences, Arts et Belles Lettres de Falaise*, 1835, pages 137-224. — *De la Régence*, essai politique, Paris, imprimerie de Ad. Moëssard et Jousset, 1842, in-8°, 31 pages.

Ses trois fils firent de belles carrières : Céleste-Étienne (1802-1875), ministre plénipotentiaire, chevalier de la Légion d'honneur ; Pierre-Alexandre-Athanase (1804-1882), percepteur ; Jules-Amyntas-François (1811-1890), inspecteur principal de la navigation et des ports du bassin de la Seine, chevalier de la Légion d'honneur, auteur d'une notice sur son père.

DES ROTOURS [DESROTOURS] : voir ANGOT DES ROTOURS

DOUSSAULT (Charles)

En 1820 : architecte.

La famille Doussault est originaire des environs de Vitré, en Haute-Bretagne, où dès le XVII^e siècle elle occupait dans la bourgeoisie un rang distingué.

Charles-Joseph Doussault naquit à Fougères (Ille-et-Vilaine) le 9 mai 1806 et mourut à Paris (9^e) le 3 mai 1880. Son bisaïeul Pierre, était sieur de La Primaudière. Son père, René-Pierre, né en 1755 à Princé (Ille-et-Vilaine), était négociant et s'installa à Fougères.

Charles fit carrière comme artiste-peintre, aquarelliste, dessinateur, lithographe et architecte. Élève du célèbre peintre Jean-Auguste-Dominique Ingres, mais aussi d'Eugène et Achille Devéria, il exposa au Salon de Paris à partir de 1834.

En 1835, il passa l'hiver à Toulouse puis s'installa à Rennes.

Il fit plusieurs séjours à l'étranger : à Bucarest (Roumanie) vers 1830 ; à Damas (Syrie) et Jérusalem en 1844 ; puis à Constantinople (Turquie) à la fin de l'année 1846 pour y peindre le portrait du sultan Abdülmeçid I^{er} (1839-1861).

Ayant recueilli en 1847 les confidences du vice-consul Louis Brest, il publia en 1877 une courte notice *La Vénus de Milo*.

DUMONT D'URVILLE (Jules)

En 1820 : enseigne de vaisseau à bord de la gabare *La Chevrette*, chargé des observations d'histoire naturelle.

Gilles Dumont, né vers 1635, était seigneur de La Villière. Son fils, également prénommé Gilles (1685-1737) était sieur d'Urville, de La Londe et de La Villière ; bailli vicomtal à Condé-sur-Noireau, il eut deux fils : Louis Dumont de La Londe (1718-1776) et Gabriel-Charles-François Dumont d'Urville (1730-1796), père de notre marin. La famille était donc de très petite noblesse et perdit tous ses titres à la Révolution.

Né à Condé-sur-Noireau (Calvados) le 23 mai 1790, Jules Dumont d'Urville fit d'excellentes études secondaires au collège de Bayeux puis au lycée de Caen. Âgé de dix-sept ans, il s'engagea dans la Marine et, après avoir réussi avec succès l'examen, fut nommé aspirant de première classe en novembre 1807. En 1810, il voulut se présenter à l'examen d'entrée à l'École polytechnique, mais il avait dépassé la limite d'âge. Il prit passage successivement sur *l'Aquilon*, *l'Amazone*, *le Suffren*, *le Borée* et *la Ville de Marseille*. Promu enseigne de vaisseau en 1812, il compléta sa formation par des études de physique, d'astronomie, de sciences naturelles et de langues étrangères.

Il embarqua sur la gabare *La Chevrette* pour sa campagne de 1820 vers la mer Noire (chargé de l'histoire naturelle).

Promu lieutenant de vaisseau en 1821, il s'associa avec Louis-Isidore Duperrey (1786-1865), nommé au commandement de *La Coquille* : le navire fit, de 1822 à 1825, un long voyage d'exploration scientifique autour du monde. Chargé spécifiquement de la botanique et de l'entomologie, Dumont d'Urville rapporta au Muséum national d'histoire naturelle plus de trois mille espèces de plantes, dont quatre cents nouvelles, et mille deux cents espèces d'insectes, dont trois cents nouvelles.

En 1826, Christophe de Chabrol de Cruzol (1771-1836), ministre de la Marine (1824-1828), confia une nouvelle mission à Dumont d'Urville, promu capitaine de frégate et nommé commandant de la corvette *L'Astrolabe* — ex-*Coquille*. Il s'agissait d'explorer l'Océanie, notamment les côtes de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Zélande ; il devait également localiser le lieu du naufrage de Jean-François de La Pérouse, disparu en 1788. Partie de Toulon le 22 avril 1826, l'expédition revint à Marseille le 25 mars 1829.

Après quelques années de semi-disgrâce sous la monarchie de Juillet, d'Urville obtint de diriger une expédition dans l'océan Antarctique. Les corvettes *L'Astrolabe* et *La Zélée* quittèrent Toulon le 11 septembre 1837. Parvenu dans la région des glaces, Dumont d'Urville découvrit de nouvelles terres. Après quelques campagnes de relèvement aux îles Marquises, aux îles Salomon, les deux navires passèrent par Vanikoro (îles Nitendi), Guam (îles Mariannes), Ambon (Moluques), Bornéo, Jakarta et Lampongs (Sumatra) où la maladie enleva une partie de l'équipage. Le 1^{er} janvier 1840, Dumont d'Urville reprit la mer. Le 20 janvier, les marins français prirent possession du Rocher du Débarquement, que Durville rebaptisa Terre Adélie en l'honneur de son épouse Adèle. Le 27 janvier, pour échapper aux glaces, *L'Astrolabe* et *La Zélée* durent remonter vers le Nord, atteignirent Hobart le 17 février puis prirent la route du retour.

Nommé contre-amiral le 31 décembre 1840, d'Urville s'occupa de publier les récits de ses voyages mais il mourut tragiquement, avec sa femme, née Adèle-Dorothee Pépin (1799-1842), et son seul fils, le 8 mai 1842, dans la catastrophe ferroviaire de Meudon.

Jules Dumont d'Urville a laissé de nombreux comptes-rendus de ses expéditions, publiés de son vivant ou après sa mort en vingt-quatre volumes avec six volumes d'illustrations.

DU VAL D'AILLY [DUVAL D'AILLY] : voir MENGIN

GAUTTIER (Pierre-Henri)

En 1820 : capitaine de vaisseau, commandant la gabare *La Chevrette* ; hydrographe ¹¹¹.

Louis-Henry Gauttier (1695-1776) s'établit à Saint-Malo et y fonda une maison de négoce et d'armement. Trois de ses fils le suivirent dans cette voie : Thomas (1734-1813), Pierre-Henri (1736-1811) et Charles Lunaire (1740-1824).

Pierre-Henri Gauttier, sieur Duparc et son épouse Perrine-Marie Loyson de la Rondinière (1736-1813) eurent de nombreux enfants. Leur fils Pierre-Henri Gauttier [ou Gauttier-Duparc], né à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) le 16 août 1772, reçut une instruction très développée et s'embarqua dès l'âge de seize ans sur un navire de commerce parcourant la côte d'Afrique.

Ayant obtenu le 18 juin 1792, après concours, le grade d'aspirant, il passa sur les vaisseaux *L'Entreprenant* et *Le Patriote* : il fit la campagne de la Méditerranée et prit part aux attaques d'Oneille (23 novembre 1792) et de Cagliari.

¹¹¹ Pour plus de précisions, voir notamment HAMON (J.-M.), « Silhouettes de chez nous, l'amiral Gauttier-Duparc », *Annales de la société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*, année 1901, pages 47-50.

Enseigne de vaisseau le 21 mars 1796, lieutenant de vaisseau le 7 mars 1806, il se fit bientôt remarquer par son goût pour l'hydrographie : plan de l'île d'Aix (golfe de Gascogne), position du monte Argentario (Toscane) en 1811, des rades du Brusc, Sanary et Bandol.

Capitaine de frégate le 1^{er} juillet 1814, il releva la position exacte de plusieurs points importants des côtes d'Afrique, d'Albanie, de Corfou, de Calabre et d'Italie. Il en fut récompensé par la croix de chevalier de la Légion d'honneur (1814), puis par la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (1816). Apportant le soin le plus extrême au réglage des horloges et autres instruments de navigation de ses navires, il hérita du sobriquet « Gauttier-l'horloge ».

De 1816 à 1820, commandant la gabarre *La Chevrette*, chargé de relever les côtes de la mer Méditerranée, de la mer de Marmara et de la mer Noire, il conduisit des missions hydrographiques pendant la bonne saison et passa les hivers à Paris pour achever ses cartes ; il termina ce travail considérable le 30 juin 1825 et le Dépôt des Cartes le publia. C'est au cours de la dernière campagne, en 1820, que, voulant achever la carte de Milo, il rejoignit la petite île : son état-major comprenait l'enseigne de vaisseau Jules Dumont d'Urville, chargé des observations relatives à l'histoire naturelle de la région.

À la fin de l'été 1829 Gauttier sollicita sa mise à la retraite : il totalisait trente-neuf années de services. Le ministre accepta et le roi y ajouta, le 27 septembre 1829, le grade honorifique de contre-amiral : il était alors le meilleur hydrographe de son temps et avait réalisé des cartes de toute la Méditerranée ; ses travaux firent l'admiration de tous les marins du temps :

M. GAUTIER, capitaine de vaisseau, qui était chargé de procéder à la reconnaissance hydrographique de la Méditerranée,

de l'Adriatique, de la mer de Marmara et de la mer Noire, a terminé en 1820 ce travail, l'un des plus remarquables de ce genre que la marine française ait jamais entrepris.

Les résultats des quatre premières campagnes de cet officier ont été successivement annoncés dans ces Annales : pendant la campagne qu'il vient de terminer, il a achevé la reconnaissance de l'Archipel, commencée en 1818, et procédé à celle du détroit des Dardanelles, du Bosphore, de la mer de Marmara et de la mer Noire.

Déjà plusieurs cartes de M. Gauttier ont été publiées par le dépôt de la marine, et il est permis d'espérer qu'avant la fin de 1821 les navigateurs jouiront de tous les fruits de ses travaux

¹¹².

Revenu à Saint-Malo, il se consacra à l'astronomie et conçut une horloge dont il surveilla constamment la précision.

Il mourut à Saint-Malo le 13 décembre 1850.

Ayant épousé le 2 janvier 1822 sa cousine germaine Adélaïde Gauttier (1785-1830), il en eut un fils et deux filles. Son fils Charles (1822-1866) fit carrière dans le métier familial comme négociant et armateur ; il était également poète et distribuait ses vers à des revues locales et régionales ¹¹³.

HAMELIN (Ferdinand)

En 1820 : enseigne de vaisseau commandant la gabarre *La Cauchoise*.

¹¹² *Annales maritimes et coloniales*, année 1820, II^e partie, n^o 154, page 947.

¹¹³ Voir, par exemple, « Un poète sauvage », *Revue bretonne de botanique pure et appliquée*, 1^{re} année, tome deuxième, 1843, pages 138-140.

Établi apothicaire à Honfleur (Calvados), Jean-Baptiste Hamelin (1733-1818) eut deux fils : l'aîné, Jacques-Félix-Emmanuel-Alphonse (1768-1839) se fit marin et finit contre-amiral.

Le cadet Alphonse Hamelin (1770-1808) entra dans l'administration des Finances et, de son mariage avec Marguerite Le Cordier de Petagny (1766-1844), eut un fils et quatre filles.

Son fils Ferdinand fit une carrière précoce et magnifique dans la Marine, à l'instar de son oncle.

Né à Pont-L'Évêque (Calvados) le 2 septembre 1796, Ferdinand entra dans la Marine en 1805 comme mousse, âgé de neuf ans. Nommé aspirant de 2^e classe à l'âge de treize ans, il reçut le baptême du feu le 21 août 1808 au large de Cherbourg. Il prit part à la campagne de l'océan Indien et au combat de Grand-Port en août 1810, victoire navale de l'Empire figurant sur l'Arc de triomphe. Fait prisonnier par l'ennemi en mer des Indes, il revint en France en 1810 et y prit son premier commandement en décembre. Aspirant de 1^{re} classe en 1812, puis enseigne de vaisseau la même année, il embarqua sur *L'Eylau*. Âgé de quinze ans, il commanda la huitième division de garde-côtes.

En janvier 1814 il embarqua sur la frégate *Terpsichore* : à nouveau capturé, il retrouva la liberté à la chute de Napoléon.

Ferdinand Hamelin fit campagne au Brésil sur *L'Hermione* (1816-1817). Au début de l'année 1820, il commandait la gabarre *La Cauchoise* puis, promu lieutenant de vaisseau en 1821, *La Guerrière* de la division navale opérant en mer Égée. Il parcourut la mer des Antilles sous les ordres du contre-amiral Jurien (1824-1825) puis combattit les pirates de l'archipel grec avec la gabare *La Lamproie* : il participa à la campagne de Morée (juillet 1826-octobre 1828) où il se distingua dans la lutte contre la piraterie grecque.

Capitaine de frégate en 1828, il servit sur le *Scipion* et commanda les bricks *Euryale* et *Actéon* lors de l'expédition d'Alger : il se distingua lors du débarquement de Sidi-Ferruch le 14 juin 1830. De septembre 1832 à mars 1835, il prit le commandement de la corvette *La Favorite* au Brésil : dans les mers du sud, son équipage fut décimé par la fièvre jaune.

On lui confia ensuite le commandement des frégates *Calypso* et *Résolue* en Orient, puis il fit campagne sur les côtes occidentales d'Amérique à bord de *la Favorite*.

Capitaine de vaisseau en janvier 1836, il commanda le *Triton*, l'*Iéna* et le trois-ponts *Océan*.

Officier de la Légion d'honneur en avril 1841, il obtint les étoiles de contre-amiral le 21 août 1842. Major général à Toulon en 1842, il commanda ensuite la station des côtes occidentales d'Amérique de 1844 à 1848.

Rappelé à Paris au début de 1848 et promu vice-amiral le 7 juillet, membre du Conseil de l'Amirauté, il refusa le portefeuille de ministre de la Marine et des Colonies et exerça diverses fonctions dans des conseils et commissions au ministère.

Nommé préfet maritime de Toulon en août 1849, il prit, en juillet 1853, la direction de l'expédition de Crimée où il se distingua par plusieurs succès, notamment le bombardement d'Odessa le 22 avril 1854 où soixante navires marchands russes furent coulés, et le débarquement d'Eupatoria le 13 septembre 1854. Lors du bombardement de Sébastopol le 17 octobre 1854, un obus fit exploser la dunette de son navire, la *Ville-de-Paris*, blessant grièvement plusieurs officiers mais Hamelin échappa à la mort. Le 2 décembre 1854, l'Empereur l'éleva à la dignité d'amiral de France.

De retour en France, nommé le 19 avril 1855 ministre de la Marine à la suite de Théodore Ducos, il mit en œuvre le programme de rénovation navale voulu par l'Empereur. Il ordonna les expéditions de Cochinchine (1857-1860) et d'Italie (1859).

Souhaitant libéraliser l'Empire, Napoléon III présenta le 22 novembre 1860 au conseil des ministres un projet de réforme instituant le droit d'adresse permettant aux députés de critiquer l'action du gouvernement. Hamelin, qui se sentait malade et vieillissant, profita de la désapprobation affichée par les ministres pour offrir sa démission. Le 24 novembre 1860, l'Empereur mit un terme à sa carrière en le nommant grand chancelier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

Hamelin mourut à Paris quatre ans plus tard, le 16 janvier 1864. Le 26 janvier, au terme de grandioses funérailles, il fut inhumé aux Invalides.

De son mariage à Toulon le 18 juin 1828 avec Joséphine-Adèle Simon (1810-1868) naquirent trois enfants : Emmanuel Jean Baptiste (1830-1896), officier de Marine ; Frédéric-Alphonse (1833-1864), officier de Marine ; Adélaïde (1844-1901).

MARCELLUS (Louis de)

En 1820 : deuxième secrétaire de l'ambassade de France à Constantinople.

La famille Demartin du Tyrac, originaire du Périgord, fut anoblie par une charge de trésorier à Bordeaux en 1591. Elle acheta le château de Marcellus (Lot-et-Garonne) au début du XVIII^e siècle et André-Joseph Demartin du Tyrac (1745-1789), deuxième comte de Marcellus, le remania en 1773-1775. André-Joseph fut tué en duel en 1789 et son épouse, Suzanne-Thérèse-Angélique de Piis, guillotinée en 1794.

Leur fils Auguste (1776-1841), troisième comte de Marcellus, eut une dizaine d'enfants. Son fils aîné Louis naquit au château de Marcellus le 19 janvier 1795. Son père, ayant été condamné à la détention par le tribunal révolutionnaire, fut déporté en

Espagne après le 18 fructidor (4 septembre 1797), mais il rentra rapidement en France et vécut dans la retraite jusqu'à la Restauration. Louis put alors débiter sa carrière : secrétaire d'ambassade près la Porte-Ottomane à Constantinople (1815-1820), il intervint dans l'acquisition par la France de la Vénus de Milo en 1820.

Nommé premier secrétaire d'ambassade à Londres en 1823, envoyé extraordinaire à Madrid (Espagne) en janvier 1824 et ministre plénipotentiaire à Lucques (Italie) en mars 1826.

Louis épousa à Paris le 30 mai 1824 *Valentine*-Thérèse-Joséphine-Céline de Forbin La Barben (1804-1886) ; le couple n'eut pas d'enfants.

Louis mourut à Paris (7^e) le 29 avril 1861. Il avait été fait officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem (1818) et du Saint-Sépulcre (1820).

MATTERER (Amable-Thiébauld)

En 1820 : lieutenant de vaisseau, officier en second de la gabare *La Chevrette*.

D'origine alsacienne, Claude Matterer s'installa à Paris comme professeur de langue allemande à l'École royale militaire.

Son fils Amable naquit à Paris le 3 juin 1781. Il s'engagea comme mousse en 1792, âgé de onze ans, et fit une carrière tout à fait honorable : aspirant en 1803, lieutenant de vaisseau en 1812, capitaine de frégate en 1825, capitaine de vaisseau le 14 septembre 1835. Au début de l'année 1820, il était officier en second de la gabarre *La Chevrette*. En 1828-29, il commanda la corvette de charge *L'Oise* ; en 1830, lors de l'expédition d'Alger, il commanda en second la *Ville de Marseille*. Admis à la retraite en 1843, il resta à Toulon et y mourut le 22 décembre 1868 après avoir connu et vécu la Révolution, le Premier Empire,

la Restauration, le Gouvernement de Juillet, la Seconde République et le Second Empire.

Marié à Toulon le 23 janvier 1813 avec Marie-Euphrosine-Rose Leclerc, il en eut trois filles : 1° l'aînée qui ne vécut que trois mois en 1813 ; 2° Marie-Antoinette-Élisabeth, née le 23 octobre 1814 à Toulon, où elle épousa, le 23 octobre 1831, le lieutenant de vaisseau Jean-Louis Touzé (1792-1873) ; leur fils Charles fut juge au tribunal civil de Marseille ; 3° Claire-Joséphine-Julie, née le 18 février 1817 à Toulon où elle épousa, le 2 septembre 1844, Jean-Baptiste Loetscher, originaire de Wuenheim (Haut-Rhin), professeur de physique et chimie au collège de Toulon ; membre résidant de l'académie du Var de 1845 à 1856, il acheva sa carrière comme inspecteur de l'académie d'Aix-en-Provence.

Amable Matterer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur (1842), fut également un dessinateur et aquarelliste de talent.

Il a laissé deux ouvrages :

Notes nécrologiques et historiques sur M. le contre-amiral Dumont d'Urville, Paris, Imprimerie royale, 1842, in-8°, 29 pages, portrait (*Annales maritimes et coloniales*, octobre 1842).

Journal de la prise d'Alger, 1830, Paris, éditions de Paris, collection « L'histoire au présent », 1960, in-16, 204 pages et 16 pages de planches ; journal présenté et commenté par Pierre Jullien, commissaire général de la Marine.

MENGIN DU VAL D'AILLY [DUVAL D'AILLY] (Étienne-Henri)

En 1820 : capitaine de frégate commandant la gabare *La Lionne*.

Étienne-Henri Mengin Duval d'Ailly, fils d'un receveur des impôts, né à Rouen (Seine-Maritime) le 4 février 1778 et décédé

à Versailles le 13 juillet 1865, s'engagea dans la Marine en 1796 comme matelot timonier. Il fit ensuite une belle carrière d'officier : aspirant en 1800, enseigne de vaisseau en 1803, lieutenant de vaisseau en 1808, capitaine de frégate en 1820, capitaine de vaisseau en 1824 et contre-amiral en 1840. Il gouverna l'Île-Bourbon et la Martinique. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Son petit-fils, Étienne-Henri-Marie (né en 1853), fit une courte carrière dans la Marine puisqu'il mourut à bord de *L'Antilope* le 16 juin 1877 en rade de Tourane (Annam) ; il était enseigne de vaisseau.

MOROUSI [MORUSI, MOUROUSI] (Nicolas [Nicolaki])

En 1820 : grand drogman (interprète) de la flotte turque auprès du capitán-pacha.

Prince phanariote¹¹⁴, troisième fils de l'ancien prince régnant de Moldavie, Nicolas naquit à Constantinople en décembre 1789, fils d'Alexandre et de Zoé Rosetti. Il fut nommé drogman de l'Amirauté le 17 janvier 1819. Il était également le fonctionnaire chargé d'administrer les îles pour le compte du Sultan Mahmoud II.

Ami de Marcellus, Morousi était un Grec hautain, plein de morgue, aimant le faste. De par ses fonctions, il était l'instrument aveugle du pouvoir turc ; d'un autre côté, il soutenait la révolution grecque dans les îles.

Traître pour les Turcs, il fut assassiné le 6 mai 1821.

¹¹⁴ On appelait « Phanariotes » les familles aristocratiques de confession chrétienne orthodoxe, généralement d'origine grecque, initialement regroupées dans le quartier du Phanar à Constantinople et exerçant des fonctions importantes dans l'Empire ottoman.

QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine)

En 1820 : archéologue et critique d'art, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux arts, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

Nicolas-Marc Quatremère (1695-1776) fut marchand-épiciier, cirier puis marchand-drapier à Paris. Il était également échevin, juge-consul et bourgeois de Paris.

Son fils aîné Nicolas-Étienne Quatremère (1725-1795] fut, comme son père, drapier, juge, consul, échevin à Paris. Chevalier de l'ordre de saint Michel, il fut nommé écuyer par lettres d'anoblissement du roi Louis XV en mai 1780. Son frère puîné, François-Bernard Quatremère de l'Épine (1727-1795) eut un destin identique : drapier, avocat, échevin, écuyer anobli en 1780.

Le cadet de François-Bernard, *Antoine*-Chrysostome Quatremère de Quincy naquit à Paris le 28 octobre 1755. Au collègue Louis-le-Grand, il manifesta un goût très vif pour les arts. Alors que sa famille le destinait au barreau, il s'intéressa plutôt à l'architecture et à la sculpture.

Il se rendit à Rome en 1776, séjourna quelque temps à Naples et y recueillit les premiers éléments de son futur *Dictionnaire d'architecture* qui commença à paraître en 1788.

Lauréat en 1785 de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il fut distingué par Charles-Joseph Panckoucke qui lui confia la rédaction du volume *Architecture* de son *Encyclopédie méthodique* (1795-1825). Il était également renommé comme archéologue.

Élu député Paris à l'Assemblée législative, il siégea avec les royalistes et défendit la monarchie constitutionnelle. Il s'opposa à la déclaration de la patrie en danger dans laquelle il voyait « un moyen d'arriver à une nouvelle révolution ». Cette attitude

favorable aux royalistes finit par le rendre impopulaire : emprisonné pendant la Terreur pour son opposition au Club des Jacobins, il retrouva la liberté après le 9 Thermidor.

Président de la section royaliste de la Fontaine-de-Grenelle, il prit une part active aux préparatifs de l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire an IV : condamné à mort par contumace, il réapparut six mois après et fut acquitté.

Élu le 22 germinal an V (11 avril 1797) député de la Seine au Conseil des Cinq-Cents, il y fut un ardent royaliste et combattit les institutions républicaines jusqu'au coup d'État du 18 fructidor an V. Il s'éclipsa et le gouvernement consulaire le nomma secrétaire général du conseil général de la Seine le 20 mars 1800.

Il entra à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 16 février 1804 et salua le retour des Bourbons en 1814.

Élu le 13 novembre 1820 député de la Seine au grand collège, il siégea au centre avec les royalistes modérés.

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts (1816-1839), professeur d'archéologie au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale (1818), il reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur et le cordon de Saint-Michel.

Il mourut à Paris le 28 décembre 1849 dans sa 94^e année, laissant de nombreux ouvrages sur l'archéologie et les beaux-arts.

Comme architecte, il transforma l'église de Sainte-Genève en Panthéon. Il sauva et fit transférer la fontaine des Innocents à Paris.

RIVIÈRE (Charles-François de Riffardeau, marquis de)

En 1820 : ambassadeur de France à Constantinople.

Charles-François de Riffardeau, vicomte, marquis, puis 1^{er} duc de Rivière, vit le jour au château de La Ferté à Reuilly

(Indre) le 17 décembre 1765, issu d'une noble et ancienne famille établie dans le Bourbonnais dès l'année 1407 puis dans le Berry.

Il reçut une éducation très soignée et, destiné à la carrière des armes, il entra pensionnaire à l'École militaire (1778-1780). Enseigne surnuméraire des Gardes-Françaises (1780), enseigne (1781), sous-lieutenant (1784), il commandait une compagnie de grenadiers en 1789 au début de la Révolution française.

Le vicomte de Rivière suivit les princes en émigration. Il revint plusieurs fois clandestinement en France, malgré la peine de mort qu'il encourait, pour exécuter des missions au bénéfice des Bourbons.

Nommé colonel par Louis XVIII, il fut attaché en 1795 au comte d'Artois qu'il suivit dans tous ses voyages. Il fit la liaison avec le général royaliste vendéen Charrette.

En 1803, il participa à la conjuration de Pichegru et Cadoudal destinée à renverser le gouvernement consulaire et à rétablir les Bourbons. Mais ils furent arrêtés en mars : le 10 juin, Rivière fut condamné à la peine de mort. Sa sœur Agnès-Charlotte, alliée aux Beauharnais, obtint sa grâce par l'intercession de Joséphine de Beauharnais épouse du premier Consul et la commutation de sa peine en déportation. D'abord détenu au fort de Joux (Franche-Comté) jusqu'en 1810, il put ensuite habiter dans le département du Cher sous la surveillance de la police.

Dès le rétablissement des Bourbons, il fut appelé à Paris auprès de Monsieur. Le 11 septembre 1814 Louis XVIII lui donna la croix de commandeur de l'ordre de saint Louis et le commandement de la 21^e division militaire.

Désigné ambassadeur de France à Constantinople, il se trouvait à Marseille en février 1815 dans l'attente d'un vent favorable lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe : n'étant pas

parvenu à faire soulever le pays en faveur de la cause royale, il se rendit le 11 avril à Barcelone où il retrouva le duc d'Angoulême.

Nommé gouverneur de la 8^e division militaire le 24 juillet 1815, il vint à Toulon et força le maréchal Brune à abandonner le commandement de l'armée du Var.

Créé pair de France le 17 août 1815, appelé en novembre au commandement de la 23^e division militaire (Corse), il parvint à réduire tous les mouvements insurrectionnels.

Grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (1816), il put alors rejoindre son ambassade à Constantinople où il arriva le 4 juin. Il y resta jusqu'en mai 1820 et rapporta la Vénus de Milo qu'il avait achetée de ses propres deniers et qu'il offrit au roi.

Revenu en France, il continua à servir les Bourbons jusqu'à sa mort le 21 avril 1828.

ROBERT (Jean-René)

En 1820 : lieutenant de vaisseau commandant la goélette *L'Estafette*.

Jean-René Robert naquit à Vannes le 21 août 1773. Fils d'Yves (1740-1813) épicier à Vannes et de Marie Le Corre (1735-1812), il fit de bonnes études et entra dans la Marine : il y suivit une honnête carrière achevée avec le grade de capitaine de vaisseau. Il commanda notamment *L'Estafette* à Milo en 1820 et *La Ville de Marseille* en 1830 avec Amable Matterer comme second. Il se maria à Toulon le 14 mai 1831 avec Françoise-Fortunée Reynaud : il était capitaine de frégate et directeur des mouvements du port de Toulon. Il mourut à Toulon le 26 avril 1848 : il était capitaine de vaisseau en retraite. Il avait été surnommé *Robert-le-Diable*, du nom d'un opéra de Meyerbeer fort en vogue à Toulon, à cause de sa bravoure et de son caractère énergique.

Commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chevalier des ordres du Bain d'Angleterre et de Sainte-Anne de Russie.

Son frère Joseph-Marie (1775-1841) fit carrière comme chirurgien de la Marine puis médecin à Vannes.

ROCHFORD (Henri)

En 1820 : journaliste.

François-Louis de Rochefort-Luçay (1762-1825) et son frère aîné émigrèrent au début de la Révolution française. L'épouse de François-Louis, Anne-Catherine-Françoise Le Bel de La Voreille, restée seule en France, fut enfermée en 1793 à la prison de Clermont avec son fils Claude-Louis-Marie.

Claude-Louis-Marie de Rochefort-Luçay (1790-1871) fit carrière comme vaudevilliste, publiciste et gouverna l'Île-Bourbon pendant trois ans.

Son fils Victor-Henri de Rochefort-Luçay, né à Paris le 30 janvier 1831, réussit le baccalauréat en 1849. Il prit un poste d'employé à l'hôtel de ville qui lui assura un revenu régulier et lui permit de s'adonner au journalisme : il fonda avec Jules Vallès la *Chronique parisienne* qui ne publia que quelques numéros ; il obtint en 1856 la rubrique théâtre du *Charivari*.

Il quitta vers 1860 son poste à la ville de Paris pour devenir auteur dramatique : il écrivit une vingtaine de vaudevilles qui ne passèrent pas à la postérité...

Sa carrière journalistique était plus florissante : il s'implanta davantage au *Charivari* et contribua au *Nain jaune* en 1863. Il entra ensuite au *Figaro* en oubliant sa particule mais, ayant déplu à l'Empire, il dut quitter le journal.

La libéralisation des lois sur la presse lui permit de fonder l'hebdomadaire satirique *La Lanterne* qui parut à partir du 31

mai 1868 et atteint des tirages de cent mille exemplaires vendus. Vite attaqué par le pouvoir politique, il continua la publication à Bruxelles, où il retrouva Victor Hugo.

Le 19 décembre 1869 il publia le premier numéro de son nouveau quotidien *La Marseillaise*.

Lors de la proclamation de la République le 4 septembre 1870, il siégea à l'Hôtel de Ville dans le gouvernement de la Défense nationale, y représentant l'extrême-gauche.

Dans son nouveau journal *Le Mot d'ordre* il égratigna aussi bien les Versaillais que ses propres amis, si bien qu'à la chute de la Commune, il fut condamné à la déportation.

Le 8 août 1873, il prit place à bord de la *Virginie*, dans le même convoi qu'Henri Messager et Louise Michel. Arrivé le 8 décembre 1873 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), il prépara aussitôt son évasion : il s'enfuit le 19 mars 1874, parvint en Australie le 27 mars et rallia Londres le 18 juin 1874.

L'amnistie votée le 11 juillet 1880 lui permit de rentrer à Paris : il fonda *L'Intransigeant* qui parut dès le 14 juillet et rencontra un grand succès.

Il se rapprocha progressivement du boulangisme et de l'extrême-droite, rejoignit le Comité républicain de protestation nationale puis le comité directeur de la Ligue des patriotes.

Il mourut à Aix-les-Bains le 30 juin 1913, oublié de tous.

ROTTIER (Antoine)

En 1820 : élève-interprète de langues orientales ; interprète de Louis de Marcellus.

Né à Paris (10^e) le 22 nivôse an VI (11 janvier 1798), Antoine Rottier fit carrière comme consul. Il mourut à Paris (9^e) le 4 avril 1897, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans.

TATARAKIS

En 1820 : famille de notables de l'île de Milo.

Petraky [Petraki, Pietro] Tatarakis [Tataraky, Tataracky, Tatarakis – Tattarakis, Tattarakki, Tattarakky], primat de l'île de Milo en 1820. Les documents citent également Jacques et Jean-François Tatarakis maires, Nicolas Tatarakis, neveu de Vergis et Aristide Tataracki.

TROGOFF (Louis de)

En 1820 : aspirant à bord de la corvette *L'Espérance*.

Louis-Pierre-Marie de Trogoff naquit à Garlan (Finistère) le 3 août 1803. Il appartenait à la branche des Trogoff-Coatalio. Son demi-frère Charles-Marie de Trogoff-Coatalio, né à Lannion en 1816, mourut en mer le 10 septembre 1852 : officier en second de la frégate *L'Armide* de retour de la Guadeloupe, il contracta la fièvre jaune en soignant son équipage.

Entré au Collège royal de la Marine d'Angoulême en 1817, élève de 2^e classe le 1^{er} septembre 1819, Louis embarqua à Brest sur la corvette *L'Espérance*, affectée à la station de Smyrne : il arriva à Milo le 4 mars 1820 puis à Smyrne le 28 mars.

Il effectua une courte carrière dans la Marine : promu enseigne de vaisseau le 5 mai 1824 puis lieutenant de vaisseau le 30 octobre 1829, il refusa le serment à la monarchie de Juillet et démissionna le 3 mai 1831.

Lors de la guerre d'indépendance grecque, il prit part à la bataille de Navarin (20 octobre 1827) qui vit la défaite totale de la flotte ottomane et à la prise du château de Morée (octobre 1828) où il se distingua.

Il épousa à Lannion (Côtes-d'Armor) le 25 août 1830 Élie-Anne-Pauline-Marie Courson de Liscineuc, née à Lannion en 1809.

Il mourut à Lannion le 5 mars 1867.

Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 3 août 1828.

VERGIS [VERGI, VERGGI, VERGHI, VERGHIS]

En 1820 : prêtre grec à Milo.

Prêtre grec ou caloyer (moine), ami et protégé du drogman de l'Arsenal. Oncle de Nicolas Tataraky, primat de l'île.

Economo [Economos, Economos, Oiconomos, Oikonomos, Iconomos] a souvent été pris pour le prénom de l'intéressé : en réalité, le mot grec οικονόμος désigne un administrateur de biens, ici un administrateur de biens religieux. Voir TOURNEFORT (Joseph Pitton de), *Relation d'un voyage du Levant*, volume I, page 153 : « Après l'Évêque, l'Économe est la première dignité du clergé, et marche à la droite de ce Prélat, il est comme son Substitut, ou son grand Vicaire ».

VIELLA (Louis-Henri de Labaye de)

En 1820 : capitaine de vaisseau, chargé d'affaires à l'ambassade de France à Constantinople.

Louis-Henri Labaye comte de Viella, né le 6 mars 1764 et décédé à Paris le 27 mai 1840, est issu d'une maison d'ancienne chevalerie du Béarn et de l'Armagnac.

Il entra dans la Marine en 1778 comme garde-marine à Rochefort. Nommé aspirant, il embarqua sur le vaisseau *Pluton* pour une campagne dans la Manche. À bord du vaisseau *le Citoyen*, il participa à trois combats. À bord du *Magnifique* (1781) puis du *Triomphant* il servit sur les côtes américaines et des Antilles avant de venir désarmer à Brest (1783).

Second sur la flûte *la Cigogne* (1786), il partit en campagne durant seize mois en Atlantique et en Méditerranée. Promu

lieutenant de vaisseau, il parcourut les côtes d'Espagne et de Portugal à bord du vaisseau *le Superbe* (1788). Second de la corvette *le Hasard* à la station du Levant, il y fut rejoint par la Révolution.

Il s'enrôla alors *l'Armée des Princes* (1792) puis servit comme volontaire dans la marine anglaise (1799-1802) à bord du vaisseau *L'Impétueux*.

Rentré en France, il travailla comme receveur de l'entrepôt des Douanes à Orléans.

Nommé capitaine de frégate en 1814, il fut envoyé en Angleterre pour organiser le rapatriement des prisonniers. Capitaine de vaisseau de 2^e classe le 17 août 1814. Commandant le vaisseau *Ville de Marseille*, il conduisit le nouvel ambassadeur du roi Louis XVIII à Constantinople (1815). Il commanda ensuite la frégate *L'Hermione* et effectua une campagne au Brésil.

En 1820, il était chargé d'affaires à l'ambassade de France à Constantinople.

Contre amiral le 4 août 1824, membre du conseil de l'amirauté investi du droit d'émettre un avis sur toutes les mesures se rattachant à la Marine.

Mis à la retraite par ordonnance royale du 1^{er} septembre 1830, il fut élu président d'honneur de la Société générale des naufragés (1839).

Commandeur de la Légion d'honneur, de l'ordre de Saint-Ferdinand et du Mérite des Deux-Siciles ; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Chevalier de l'ordre de Malte en 1787.

VOUTIER (Olivier)

En 1820 : élève de la Marine de 1^{re} classe à bord de la goélette *L'Estafette*.

Pierre-Joseph Voutier, né à Tournon-sur-Rhône (Ardèche) le 24 janvier 1745, contracta deux mariages : 1^o à Tournon-sur-Rhône, avant 1777, avec Françoise Le Seril ; 2^o à Saint-Loup-de-Thouet (Deux-Sèvres) le 4 pluviôse an IV (24 janvier 1796) avec Françoise Ollivon (1770-1814). Il eut cinq enfants avec sa première épouse et deux avec la seconde ; Olivier est l'aîné de ce second mariage. Il termina sa carrière d'officier dans l'armée impériale avec le grade de colonel et mourut à Écouen (Val-d'Oise) le 23 octobre 1814.

Olivier Voutier naquit à Thouars (Deux-Sèvres) le 11 prairial an IV (30 mai 1796).

Il choisit l'École spéciale de la Marine que Napoléon I^{er} venait de créer à Brest sur le vaisseau *Le Tourville* et y fut reçu en 1811.

Fils d'un officier de l'armée impériale décoré en 1804 dans la première promotion de la Légion d'honneur, Voutier était un bonapartiste convaincu et il salua le départ de l'Empereur de l'île d'Elbe le 26 février 1815. Après la bataille de Waterloo, les élèves de l'école Navale gagnèrent Paris pour participer à la défense de la Capitale. Au début du mois de juillet, Olivier Voutier rejoignit les soldats du général Exelmans qui protégeait le départ de Napoléon pour l'île d'Aix : il traversa les lignes ennemies et participa aux ultimes combats de la butte Montmartre.

Fiché comme bonapartiste, il fut rétrogradé de la première à la troisième classe dès le retour du pouvoir royal en 1815 ; il dut repasser les examens pour reconquérir ses grades. Embarqué sur différents navires, il se rendit aux Antilles, parcourut la mer du Nord, la Baltique et la Méditerranée où il découvrit le monde grec qui le fascinait.

Embarqué sur la goélette *L'Estafette* commandée par le lieutenant de vaisseau Robert, il fit escale à Milo en avril 1820. Passionné d'archéologie, il mettait à profit ses loisirs pour parcourir l'île et visiter les antiquités qui y subsistaient. C'est

au cours d'une excursion qu'il vit un paysan qui fouillait le monticule sous lequel se trouvait la célèbre statue.

À son retour en France avec *L'Estafette*, Voutier n'était toujours qu'aspirant alors qu'il comptait déjà près de dix années de service actif : sachant que ses sympathies politiques en étaient la cause, il démissionna de la Marine en juillet 1821, officiellement pour rejoindre la marine marchande.

Le 25 mars 1821 les Grecs entrèrent en révolte contre la domination turque : des succès militaires leur permirent de proclamer l'indépendance de leur pays le 1^{er} janvier 1822. Le philhellène écossais Thomas Gordon affréta un navire pour approvisionner les Grecs en armes : il quitta Marseille le 1^{er} août 1821 emmenant Olivier Voutier qui, toujours fasciné par le monde grec, avait décidé de se mettre au service des insurgés. Arrivé à Tripolizza en septembre 1821, il assista à la fin du siège de la ville puis participa au siège de Nauplie à la fin de 1821. En mars 1822, il reçut, du ministre de la Guerre du gouvernement provisoire de la Grèce, Ioannis Kolettis, la mission de réduire la place d'Athènes tout en ménageant les monuments. Nommé colonel de l'armée grecque en mai 1822, il participe à la bataille de Péta en juillet, puis au premier siège de Missolonghi. Il fut alors nommé chef de l'artillerie grecque.

Revenu en France, il publia en 1823 un récit de son engagement aux côtés des Grecs qui obtint un beau succès de librairie. Il s'y présentait comme un acteur de premier plan mais deux autres philhellènes, Maxime Raybaud puis le commandant Persat témoin oculaire, l'accusèrent d'avoir exagéré son rôle et même inventé certains faits.

Voutier retourna en Grèce en 1824, puis en 1826 : détenteur de fonds fournis par un banquier d'origine grecque, il organisa une compagnie régulière de quatre-vingts hommes.

En 1847, Voutier s'installa à Hyères (Var). Il y acquit un beau domaine sur les hauteurs de la ville et y fit construire le *Castel Sainte-Claire*. C'est là qu'il mourut le 18 avril 1877.

D'une relation avec Virginie Rabier, il eut une fils Charles-Marie-Olivier Voutier (1831-1906), officier de marine, chevalier de la Légion d'honneur ; et une fille Delphine (1833-1859), épouse Chassinat. De son mariage célébré à Brest le 14 novembre 1848 avec Félicie-Palmire-Amable Dalpuget (1828-1893) il eut encore deux filles : Marie-Joséphine (1850-1930) et Delphine (1852-1929).

Voutier a publié trois ouvrages : *Découverte et acquisition de la Vénus de Milo*, Hyères, 1874, in-8° ; *Mémoires du colonel Voutier sur la guerre actuelle des Grecs*, Paris, Martin Bossange imprimeur-éditeur, 1823 ; et *Lettres sur la Grèce*, Paris, Firmin-Didot, imprimeur éditeur, 1826.

BIBLIOGRAPHIE

Anthologia graeca (Ανθολογία Ἑλληνική), Leipzig, libraria Dyckiana, 1813-1817, trois volumes in-8°, LXXI-604 + X-606 + CIV-1058 pages ; édition de Friedrich Jacobs, texte grec.

AICARD (Jean), *La Vénus de Milo : recherches sur l'histoire de la découverte d'après des documents inédits*, Paris, Sandoz et Fischbacher éditeurs, fin mai 1874, in-18, 235 pages.

BOCHART (Samuel), *Geographiae sacrae*, Caen, imprimerie de Pierre Cardonel, 1646, pièces liminaires + 864 pages + index ; deux volumes, première partie *Phaleg* et deuxième partie *Chanaan*.

CLARAC (Frédéric de), *Sur la statue antique de Venus Victrix découverte dans l'île de Milo en 1820*, Paris, de l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné, 1821, in-4°, 67-2 pages, planches.

DAVID (Jules), « Notice biographique et littéraire sur Pierre David », *Mémoires de l'académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1861, 92 pages.

DOUSSAULT (Charles), *La Vénus de Milo, documents inédits*, Paris, Paul Ollendorff éditeur, août 1877, in-8°, 15 pages et deux planches.

DUMONT D'URVILLE, MARCELLUS & VOUTIER, *Enlèvement de Vénus*, Paris, éditions La Bibliothèque, collection « L'Écrivain voyageur », 1994, in-16, 118 pages ; préface d'Andrea de Lorris.

ÉTIENNE de Byzance, *Stephani Byzantii ethnicorum*, Berlin, Georg Reimer, 1849, in-8°, VIII-817 pages ; édition d'August

Meineke.

FESTUS Grammaticus, *De verborum significatione*, Paris, Charles-Louis-Fleury Panckoucke éditeur, « Bibliothèque latine-française », 1846, in-8°, deux volumes, XVI-755 pages ; édition d'Auguste Savagner.

HÉRODOTE d'Halicarnasse, Ἡροδότου Ἱστορίας, *Herodoti Historiarum libri IX*, Paris, Ambroise Firmin-Didot imprimeur-éditeur, 1858, deux parties en un volume grand in-8°, XLVII-516 pages ; édition critique de Wilhelm Dindorf et Karl Müller, texte grec avec la traduction latine en regard.

HESYCHIUS d'Alexandrie, *Lexicon*, Haguenau, Thomas Anshelm, ca 1521, in-folio, 2 pages + 776 colonnes.

LE BRUN (Isidore), *Miscellanées maritimes et littéraires*, Paris, imprimerie et librairie de M^{me} V^{ve} Bouchard-Huzard, 1858, in-8°, 627 pages.

LECONTE DE LISLE (Charles-Marie), *Poèmes antiques*, Paris, Marc Ducloux libraire-éditeur, 1852, in-18, XIX-378 pages.

MARCELLUS (Louis de), *Souvenirs de l'Orient*, Paris, Debécourt libraire-éditeur, 1839, deux volumes in-16, VIII-459 et 559 pages.

MATTERER (Amable), *Notes nécrologiques et historiques sur M. le contre-amiral Dumont d'Urville*, Paris, Imprimerie royale, 1842, in-8°, 29 pages ; plaquette datée à la fin « Toulon, 20 juin 1842 ». — Extrait des *Annales maritimes et coloniales*, 27^e année, 2^e série, partie non officielle, tome II, octobre 1842, n° 69, pages 750-774.

MATTERER (Amable), *Notice sur l'amiral d'Urville et sur la statue de Milo*, manuscrit inédit, collection privée, datable de l'année 1858 ; transcription et notes de Jean Aicard.

MOREY (Prosper), *La Vénus de Milo*, Nancy, veuve Raybois imprimeur, 1867, in-8°, 14 pages ; extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1867.

OLIVIER (Guillaume-Antoine), *Voyage dans l'Empire ottoman*, Paris, Henri Agasse imprimeur-libraire, an IX (1807), deux volumes et un atlas, xx-392 + 377 + planches.

PLINE l'Ancien (Caius Plinius secundus), *Naturalis Historia*, Paris, Firmin Didot imprimeur, Bibliothèque classique latine, 1827-1832, dix volumes in-8° ; édition de Nicolas-Éloi Lemaire.

QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine), *Sur la statue antique de Vénus découverte dans l'île de Milo en 1820*, Paris, Debure frères libraires, 1821, in-4°, 32 pages, planches ; notice lue à l'Académie royale des Beaux-arts le 21 avril 1821. [Cette notice est antérieure à celle de Clarac car elle ne le cite pas ; en revanche, elle est citée par Clarac.]

STRABON, Στραβωνος Γεωγραφικα. *Strabonis Geographica. Graece cum versione reficta*, Paris, Ambroise Firmin-Didot imprimeur, 1853, in-8°, deux volumes, VIII-1044 pages ; édition moderne avec restitution critique du texte grec par Karl Müller et traduction latine rénovée en regard par Jean-Frédéric Dübner.

TACITE, *Œuvres complètes*, Paris, Firmin Didot frères, fils et C^{ie} libraires-imprimeurs, « Collection des auteurs latins », 1869, grand in-8°, XXXIJ-565 pages ; œuvres publiées sous la direction de Désiré Nisard.

TOURNEFORT (Joseph Pitton de), *Relation d'un voyage du Levant fait par ordre du roy*, Paris, Imprimerie royale, 1717, deux volumes in-4°, XVI-544 + 526-[39] pages, planches, cartes.

VOUTIER (Olivier), *Découverte et acquisition de la Vénus de Milo (Hyères, 30 juin 1874)*, Hyères, imprimerie de Henri Souchon, 1874, in-8°, 28 pages. — Texte à nouveau publié dans DUMONT D'URVILLE, MARCELLUS & VOUTIER, *Enlèvement de Vénus*, croquis à la page 87 et texte aux pages 95-111.

Notes et Documents

Louis Tridon	171
Édouard L'Hôte	189
Jules Soury	201
Camille Guymon	205

Rédacteur : Dominique AMANN

LOUIS TRIDON

Il y a cent cinquante ans, le jeune poète Louis Tridon dédia cette jolie pièce à Jean Aicard :

INTERROGATION DES ASTRES ¹

À Jean Aicard

Astres d'or, — splendeurs du Monde infini,
 Bien souvent le soir, sous mon front bruni,
 Mon œil de damné, — lynx, — vous examine,
 Et cherche à savoir quel dieu vous domine...
 « Satan règne-t-il ?... L'avez-vous banni ?...

« Sous vos ciels de feu, l'Homme a-t-il fini
 « De tuer ?... Le Crime est-il impuni ?...
 « Engraissez-vous bien les rois, la vermine,
 « Astres d'or ?...

« Au contraire, est-on chez vous bien uni
 « Par le cœur ?... Le sage y vit-il béni ?...
 « Voit-on le bonheur dans une chaumine ? »...
 — S'il est ainsi, vers vous je chemine
 À l'instant, avec ma blonde Fanny,
 Astres d'or !

¹ TRIDON (Louis), *Chardons et Myosotis*, page 22.

Né à Paris (8^e) le 26 juillet 1853 d'un père jardinier, Louis Tridon, homme de sciences et poète de la fin du XIX^e siècle, est aujourd'hui oublié ; un critique de l'époque le décrivait comme « mathématicien, chimiste distingué et poète ».

Il débuta comme aide-météorologiste à l'observatoire du parc Montsouris en 1884 : il y était observateur et calculateur. Il réalisa notamment plusieurs études sur la navigation aérienne.

Il termina son existence comme employé à l'Asile national des convalescents de Saint-Maurice² (Val-de-Marne) où il mourut le 5 juillet 1907 à l'âge de cinquante-quatre ans, célibataire.

Comme poète, Louis Tridon reste une figure marginale de la littérature symboliste et expérimentale, connue surtout des spécialistes de la poésie fin-de-siècle. Il évolua dans le milieu littéraire parisien des années 1880-1900 et appartient à cette génération influencée par Stéphane Mallarmé, Paul Verlaine, le symbolisme et les recherches musicales du langage. Il s'intéressa aux formes modernes de poésie : vers libre, poème en prose, expérimentations rythmiques. « Si le nouveau système poétique proposé par Louis Tridon est très curieux, son recueil de vers n'est pas moins audacieux d'allure. Employant les vieux modes de la poésie du seizième siècle à l'expression d'idées où la modernité palpait, Louis Tridon fait vraiment des vers antiques sur des pensées nouveaux. Chaque rythme est tour à tour rajeuni dans ce volume, où les vers n'occupent pas cin-

² L'asile national des convalescents de Saint-Maurice fut inauguré le 31 août 1857. Ces établissements étaient prévus pour accueillir des malades et blessés ne justifiant plus d'un séjour en hôpital mais encore incapables de reprendre une vie autonome. Voir : BOURRILLON (Maurice), *Cinquante-naire de l'Asile national des convalescents de Saint-Maurice (Seine), 1857-1907*, Melun, imprimerie administrative, 1907, in-8°, 103 pages + 12 pages de planches.

quante pages, et chaque rajeunissement prouve bien, comme l'a écrit M. Anatole France, que Tridon est un poète, un vrai poète qui sait faire les vers. ³ »

PAYSAGE INDIEN ⁴

PANTOUM

À Leconte de Lisle

Sur le bord des jungles immenses,
Je rêve à mon pays natal ;
Mille oiseaux chantent leurs romances
Près d'une source de cristal.

Je rêve à mon pays natal
Sous de frais arceaux de verdure,
Près d'une source de cristal
Trouant la terre inculte et dure.

Sous de frais arceaux de verdure,
Je vois des arcs, des bétels,
Trouant la terre inculte et dure,
Ravissant les yeux des mortels.

Je vois des arcs, des bétels,
Puis des magnolias tout roses,
Ravissant les yeux des mortels,
Calmant les torpeurs des névroses ;

³ SAVINE (Albert), *Les étapes d'un naturaliste*, pages 184-185.

⁴ TRIDON (Louis), *Chardons et Myosotis*, pages 16-17.

Puis des magnolias tout roses,
Jointes aux jasmins, aux citronniers,
Calmant les torpeurs des névroses,
Au sein des lis, des bananiers.

Jointes aux jasmins, aux citronniers,
Je vois d'autres arbres encore,
Au sein des lis, des bananiers
Et des vallons que Dieu décore !

Je vois d'autres arbres encore,
Chargés de dattes, de cocos,
Et des vallons que Dieu décore,
Pleins de parfums, de chants, d'échos !

Chargés de dattes, de cocos,
Je vois aussi de verts feuillages
Pleins de parfums, de chants, d'échos,
De nombreux papillons volages.

Je vois aussi de verts feuillages,
Puis, plus loin, un tigre, un serpent,
De nombreux papillons volages,
Où l'or du soleil se répand ;

Puis, plus loin, un tigre, un serpent
En lutte, — ennemis sans clémences,
Où l'or du soleil se répand,
Sur le bord des jungles immenses. (1877).

« Mais cet art de l'écrivain, du délicat, n'est chez Louis Tridon que la qualité secondaire : audacieux au point de ne recu-

ler devant rien, on a pu dire de lui qu'il avait le cerveau brûlant des Baudelaire et des Poë. M. Maurice Rollinat, son ami et son maître, saluait en lui l'Initié sympathique, un de ces mystérieux Voyants que ces deux penseurs cherchaient sans jamais les rencontrer. ⁵ »

À partir de 1876, Louis Tridon explora également le nouvel espace poétique ouvert par le « vers blanc », vers syllabique sans rime mais restant rythmé par la mesure et la césure, décrit par François-René de Chateaubriand dans l'avant-propos à sa traduction du *Paradis perdu* de John Milton :

Le vers héroïque anglais consiste dans la mesure sans rime, comme le vers d'Homère en grec et de Virgile en latin : la rime n'est ni une adjonction nécessaire, ni le véritable ornement d'un poème ou de bons vers, spécialement dans un long ouvrage : elle est l'invention d'un âge barbare, pour relever un méchant sujet ou un mètre boiteux. À la vérité elle a été embellie par l'usage qu'en ont fait depuis quelques fameux poètes modernes, cédant à la coutume ; mais ils l'ont employée à leur grande vexation, gêne et contrainte, pour exprimer plusieurs choses (et souvent de la plus mauvaise manière) autrement qu'ils ne les auraient exprimées. Ce n'est donc pas sans cause que plusieurs poètes du premier rang, italiens et espagnols, ont rejeté la rime des ouvrages longs et courts. Ainsi a-t-elle été bannie depuis longtemps de nos meilleures tragédies anglaises, comme une chose d'elle-même triviale, sans vraie et agréable harmonie pour toute oreille juste. Cette harmonie naît du convenable nombre, de la convenable quantité des syllabes, et du

⁵ SAVINE (Albert), *Les étapes d'un naturaliste*, pages 187.

sens passant avec variété d'un vers à un autre vers ; elle ne résulte pas du tintement de terminaisons semblables ; faute qu'évitaient les doctes anciens, tant dans la poésie que dans l'éloquence oratoire. L'omission de la rime doit être comptée si peu pour défaut (quoiqu'elle puisse paraître telle aux lecteurs vulgaires), qu'on la doit regarder plutôt comme le premier exemple offert en anglais, de l'ancienne liberté rendue au poème héroïque affranchi de l'incommode et moderne entrave de la rime⁶.

Le vers blanc de Tridon est un vers sans rime enrichi d'allitérations (répétitions de consonnes) et d'assonances (répétitions de voyelles). Louis Tridon ajoute les principes suivants :

— chaque vers est d'un seul jet, sans incidentes ni signe de ponctuation ;

— l'enjambement est rigoureusement interdit ;

— disposés deux par deux et sans entrecroisement, les vers débutent tous par une répétition euphonique et symétrique soit d'un ou plusieurs mots, soit quelquefois de la première syllabe d'une ligne, répétition destinée à accentuer la mesure.

Viens-tu dans les grands bois semblables à des pieuvres ;

Viens-tu sous leurs rameaux en dard de hérisson ?

— « *Je te suivrais partout pour rêver sur ton sein ;*

Je te suivrais au Ciel ou dans l'Enfer des pauvres ! »

La prose rythmée de Louis Tridon partage la plupart des règles du vers blanc :

⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), *Le Paradis perdu de Milton*, « Remarques », page XIV-XV.

UNE GOUTTE D'EAU EN VOYAGE⁷.

Poème météorologique

RYTHME

à Paul de Saint-Victor.

Une Goutte d'Eau scintillante, — une goutte d'eau couleur d'azur, — sortit un jour de sa coque de nimbus et, comme un oisillon fuyant le nid maternel, voulut quitter le sein de la Nuée qui l'avait couvée, et voir le Monde, — le monde immense, — le monde multiforme ; pour réaliser ce désir, elle descendit des hauteurs de l'Empyrée sur un rayon de soleil et, comme une folle, se laissa choir dans une Source, —

Dans une source de cristal, — dans une source jaillissant d'un groupe de rochers et murmurant *glou-glou*, — *glou-glou* aux oreilles de deux amants entrelacés, — de deux amants qui se pâment sous des lilas en disant : « *Ma Vie, — Mon Âme* », — qui se font de longs serments d'amour, accompagnés de baisers sonores, — voraces, — enivrants, pendant que, plus loin, après avoir roulé sur des cailloux, la source se transforme en Cascade, —

En cascade métallique, — en cascade écumante, — dont les notes graves, — qui invitent à la rêverie, à la mélancolie les âmes souffrantes et tendres, — vont mourir dans les profondeurs, ombreuses, pleines de mystère, d'une Île, —

D'une île verte, — d'une île coquette, — remplie de pelouses, de corbeilles, de parfums, de frais ombrages, d'oiseaux enchanteurs, de sites pittoresques, de champs de luzerne, de coquelicots, de bleuets, de pâquerettes, de papillons qui volent de

⁷ TRIDON (Louis), *Chardons et Myosotis*, pages 49-51.

fleur en fleur, de grenouilles qui coassent dans les roseaux, de hannetons qui bourdonnent dans les acacias, de cris-cris qui sautent dans l'herbe, de moucheron qui valsent dans l'air, de saules pleureurs qui se baignent dans le Lac, —

Dans le lac limpide, — dans le lac moiré, — aux rives de gazon, aux canots rouges, — où des rameurs voguent sur des eaux d'argent, qui vont se perdre à la Rivière, —

À la rivière rapide, — à la rivière impure, — aux berges glissantes, — aux bains où grouillent les mille trivialités humaines, — aux ponts où se croisent, également ennuyés, bipèdes et quadrupèdes, — aux bateaux de sable où travaillent des Hilotes, brûlés par le soleil, — aux longues files de trains de bois, qui ne chauffent pas toujours, hélas ! le pauvre, — aux toueurs remorquant péniblement un cortège d'embarcations, — aux égouts infects qui viennent distiller leurs eaux bourbeuses avant de se marier au Fleuve, —

Au fleuve majestueux, — au fleuve superbe, — où mille pêcheurs tendent leurs filets ; où naviguent mille bateaux à vapeur ; où mille mariniers se livrent, un jour de fête, aux joutes, aux régates ; où mille contrebandiers s'efforcent d'échapper à mille douaniers ; où mille détritrus, mille charognes de chiens, d'hommes, de chats, — ventrus, — ballonnés, — déformés, — viennent empuantir l'air, jusqu'au moment où les poissons — les hideux poissons — s'en gavent goulûment et ne laissent que des restes informes s'en aller à la Mer, —

À la mer souveraine, — à la mer despotique, — où la Tempête a son Empire, où la Mort a ses palais sous-marins, où la Guerre est tributaire, où les Requins et les Cachalots aiment la

musique (la musique effroyable, — la musique damnée) des Canons qui font les *barytons*, et des Vaincus mutilés qui font les *ténors* — en maudissant Dieu ! — tandis que, dans un autre endroit, le Maelstrom, —

Le Maelstrom perfide, — le Maelstrom, vrai Tartufe des ondes, — attire à, lui, comme un fer aimanté, les survivants d'un naufrage, qui poussent des cris d'angoisse dès qu'ils voient leurs embarcations entraînées — entraînées irrésistiblement vers un gouffre, — un gouffre tourbillonnant, — autour duquel ils tournent — ils tournent — comme des soleils de feu d'artifice, et dont le centre, béant, vers lequel sans cesse ils se rapprochent, représente pour eux l'Heure (l'heure terrible, — l'heure suprême) de la Mort, de l'Engloutissement, laquelle, au même moment, sonne pour d'autres, lors du passage d'une Trombe, —

D'une trombe liquide, — d'une trombe effrayante, — dont l'énorme *toupie* tourne sur les flots avec une rapidité vertigineuse, pendant que, dans les nuages, quelque grand *poulpe aérien* semble, par mille ventouses, vouloir sucer la mer, qui plus loin s'élançe de dessous une île volcanique sous forme d'un Geysir, —

D'un geysir puissant, — d'un geysir impétueux, — lequel, — du fond d'un bassin, — s'élève, comme d'un événement de baleine, en jet d'eau bouillante, dont les vapeurs montent vers le ciel, et sans cesse vont y former une Goutte d'Eau, —

Une goutte d'eau scintillante, — une goutte d'eau couleur d'azur, — qui sort un jour de sa coque de nimbus et, comme un oisillon fuyant le nid maternel, veut quitter le sein de la Nuée

qui l'a couvée, et voir le Monde, — le monde immense, — le monde multiforme.

(1877.)

Poursuivant ses recherches esthétiques, Louis Tridon adopta un vers blanc dans lequel la rime absente était remplacée par la répétition au début de la phrase des premiers mots de la phrase jumelle, car les phrases vont deux par deux alternant des terminaisons masculines et féminines :

Vive le Crime !⁸

Le crime est un effet de la Vie en ce Monde ! — Le Crime est de tuer les Bœufs pour les manger, — les Bœufs graves et lents à côté des sillons, — les Bœufs méditatifs qui râlent de fatigue.

Vive le Crime !

Vive le Crime !

Les doux Moutons bêlants qui sautent dans la plaine, — les doux Moutons sont faits pour être mis à mort. C'est en les égorgeant que l'on a des gigots ; c'est ainsi que l'on a des *pieds de mouton* tendres.

Vive le Crime !

Vive le Crime !

J'aime mieux les Goujons en friture qu'en vie ; j'aime mieux le Brochet sur le plat que dans l'eau. — Qu'ils sont beaux les poissons qui nagent dans le lac ! Qu'ils sont bons bien beurrés et coulant dans le ventre !

Vive le Crime !

⁸ Cité d'après SAVINE (Albert), *Les étapes d'un naturaliste*, pages 191-193.

Vive le Crime !

Pour *s'emplir* de Poulet il faut commettre un meurtre ; pour *s'emplir* de Perdreaux il faut *assassiner*. Il faut être assassin pour croquer des Pigeons ! Il faut être assassin pour fusiller des Grives !

Vive le Crime !

.....
Vive le Crime !

Nombre de végétaux ne font pas fi du meurtre ; nombre de végétaux mangent maint animal. La *Plante carnivore* englut un Papillon ; la Dionée attrape et suçote les Mouches.

Vive le Crime !

Vive le Crime !

Les Truites de grenat englutissent la Loche ; les Barbillons ont faim de Truite aux jeunes ans. La Lamproie englutit le Barbillon vert-bleu ; la bande des Brochets vient goûter des Lamproies.

Vive le Crime !

Vive le Crime !

Le gentil Roitelet aime à gober les Mouches ; le Vampire goulu suce le Roitelet. L'Émouchet tord le cou du Vampire goulu ; l'Aigle étouffe souvent quelque Émouchet vorace.

Vive le Crime !

Vive le Crime !

Voyez-vous le Mouton qui mange l'herbe verte ? Voyez-vous le Loup noir qui mange le Mouton ? Puis le Tigre rayé qui mange un grand Loup noir ? Puis le Lion rusé qui mange un petit Tigre ?

Vive le Crime !

Ses innovations poétiques furent aussi jugées sévèrement par les puristes :

C'est une *étrange* idée qu'a eue M. Louis Tridon de perdre son temps (et du talent) à codifier les règles d'un vers où l'allitération remplace la rime, un nouveau vers blanc. L'ombre du président de Brosses en a dû tressaillir. Vous rappelez-vous dans ses *Lettres sur l'Italie*, ce cri désespéré : « Ah ! plut à Dieu que Malherbe, le père de notre poésie française, celui de tous qui a le mieux entendu la fabrique et l'harmonie des vers, eût pris la pensée d'écrire en vers non rimés, pour donner l'exemple et le ton à ses successeurs, et pour nous dégager de cette odieuse rime dont nos oreilles, quoique fatiguées, ne peuvent pourtant plus aujourd'hui se passer nulle part, et qui, à vrai dire, ne convient qu'à l'ode et aux petites chansons ! Mais il faudrait pour ceci que Malherbe eût été poète épique ou dramatique, et non pas faiseur d'odes comme il était... » M. Tridon trouvera cette citation au tome III, p. 113 des *Lettres* du président de Brosses. Paris. An VII.

L'opuscule est dédié à M. Rollinat « l'Artiste parfait et multiple, le Créateur d'un Beau nouveau, le Dieu de l'Étrangeté », « le seul Dieu » que M. Tridon adore « dans l'Art ». Vous voyez que M. Tridon n'est pas plus chiche de compliments que de majuscules. Les règles de ce vers nouveau sont éclairées par trois exemples. L'éditeur m'apprend que l'auteur des *Névroses*, « l'Artiste parfait et multiple », a prononcé que ces petits poèmes, le *Délire d'Amour*, la *Passion d'un Possédé*, l'*Ogre*, sont « des élixirs d'étrangeté suprême, enflaconnés dans des fioles hermétiques, dont l'invention mérite certainement le suffrage tout spécial de Monseigneur Satan, archi-prince des ténèbres et des brasiers inextinguibles. » Débouchons une fiole, la première, si vous voulez : *Délire d'Amour* :

Viens-tu dans les grands bois semblables à des pieuvres ;
Viens-tu sous leurs rameaux en dards de hérisson ?...

Je ne plaisante pas, lecteurs. *L'autre* répond :

— « Je te suivrais partout pour rêver sur ton sein :

Je te suivrais au Ciel ou dans l'Enfer des pauvres !... »

Que si maintenant vous analysez cette strophe, vous trouverez que *pieuvres* et *pauvres* s'accouplent, *hérisson* et *sein*. Au premier cas, il y a, d'après l'auteur, allitération, d'abord de la consonne d'appui — *p* — dans la syllabe tonique, puis des lettres de la syllabe [page 197] atone ; au second cas, il y a allitération de la consonne d'appui — *s* — et de la consonne finale — *n* — dans la syllabe tonique.

« Et ceci est le buffle ! le buffle des buffles ! le taureau des taureaux ! Lui seul est un buffle, tous les autres ne sont que des bœufs. Voici venir le buffle des buffles ! le buffle !... »

[...].

Et maintenant, je salue avec M. Rollinat, « l'Artiste parfait », en M. Louis Tridon, l'Inventeur d'un Élixir nouveau, l'Élixir de l'Étrangeté suprême. Mais, entre nous, je préfère « l'élixir du Père Gaucher », ou, tout bonnement, la chartreuse.

La Ruche. — C'est sous la couverture jaune de ce recueil que parurent d'abord les *Curiosités esthétiques* de M. Tridon. — Il y a bien peu de mouches dans cette ruche qui sachent leur métier d'abeilles. Ne leur demandez pas où sont les fleurs qu'il faut visiter pour y cueillir la proie odorante. Elles ne le savent pas. Que si d'aventure pourtant, l'une ou l'autre volatile rentre au logis chargée de butin, comment s'y prendra-t-elle pour le changer en rayon de miel ?... Elle l'ignore. Ennuyé d'avoir feuilleté ce volume énorme — cinq cents douze pages, ami lecteur ! — fatigué surtout de ce bourdonnement stérile qui ne m'a pas même endormi, je me suis chanté à moi-même les strophes immortelles du poète, « ailes d'or et flèches de flamme » :

Chastes buveuses de rosée,
Qui, pareilles à l'épousée,
Visitez le lis du coteau,
Ô sœurs des corolles vermeilles
Filles de la lumière, abeilles,
Envolez-vous de ce manteau !...

Et le reste qui est tout ensemble Aristophane, Juvénal, Moschus⁹.

Louis Tridon a laissé un unique recueil, *Chardons et myosotis* (1881), composé de poèmes et de prose en deux sections distinctes. La poésie de Tridon se caractérise par sa nature fantaisiste et ludique, reflétant ses intérêts pour la science et la nature ; son œuvre est un témoignage de ses talents multiples et de son engagement dans le discours littéraire et scientifique.

Il fonda en 1892 l'Alliance des Savants et des Philanthropes qui était la branche française de l'« Alliance des Savants et des Philanthropes de tous les pays pour protéger, améliorer et moraliser la vie humaine ».

Il participa comme rédacteur en chef à *La Tribune de la Seine, intérêts locaux, lettres, beaux-arts, sciences*, périodique éphémère qui ne produisit que dix numéros (du n° 1, 31 mai 1880, au n° 10, 1^{er} août 1880).

Il fut l'ami des frères Charles (1842-1888) et Antoine-Hippolyte (1833-1903) Cros, ainsi que de Maurice Rollinat (1846-1903) qui lui dédia son poème « Céphalalgie » dans *Les Névroses* (1883).

⁹ *Polybiblion, revue bibliographique universelle*, partie littéraire, 2^e série, tome XVII, 1883, pages 196-197.

Œuvre

TRIDON (Louis), *Chardons et myosotis, une Lecture imprévue. Propos décousus*, Paris, Auguste Ghio, 1881, deux parties en un volume in-18, 82+62 pages.

TRIDON (Louis), *Curiosités esthétiques de la création du véritable vers blanc et du véritable poème en prose*, Paris, Ghio, 1883, in-12.

Autres œuvres publiées dans la presse :

Petits poèmes en prose : « Zénith » (*Le Lien des Peuples*, recueil, Bordeaux, 1876). — *Une Goutte d'Eau en voyage* (*Progrès artistique*, 28 mars 1879 ; *la Vie lyonnaise*, 31 août 1879 ; *la Tribune de la Seine*, 31 mai 1880). — « La Clé de Pan » (*Progrès artistique*, 2 mai 1879 ; *Vie lyonnaise*, 7 septembre 1879 ; *Tribune de la Seine*, 9 juin 1880). — « L'Univers » (*Vie lyonnaise*, 14 sep-tembre 1879 ; *Gulliver*, 20 novembre 1880). — « Soleil d'été » (*Vie lyonnaise*, 28 septembre 1879). — « La Recherche de la Vérité » (*Tribune de la Seine*, 14 juin 1880). — « Rêverie nocturne » (*Tribune de la Seine*, 21 juin 1880).

Propos décousus, en prose : *Tribune de la Seine* des 5, 12, 19, 26 juillet et 1^{er} août 1880.

Vers : « Cryptogramme » et « Tableaux printaniers » (*Lien des Peu-ples*). — « Inconnu » (*Indicateur du travail des XI et XII^e arrondissements*, 12 juillet 1877 ; *Titi*, 23 août 1879). — « Impressions d'Automne » (*Indicateur du Travail*, 18 juillet 1877 ; *Progrès artistique*, 9 mai 1879 ; *Titi*, 23 août 1879). — « Rose et Myosotis » (*Progrès artistique*, 21 février 1879 ; *Titi*, 20 septembre 1879). — « Interrogation des Astres » (*Titi*, 30 août 1879). — « Bonheur d'être aimé » (*Titi*, 7 septembre 1879). — « Amour idéal » (*Titi*, 14 septembre 1879). — « Amour magique » (*Titi*, 20 septembre 1879). — « Misanthropie farouche » (*Titi*,

27 décembre 1879). — « Le Démon Vert » (*Paillasse*, 25 janvier 1880.) — « Paysage indien » (*Bulletin de l'Académie des Muses Santones*, 30 novembre 1880).

Procès-verbaux de la Société Aéronautique de France (1872) : *Aéronaute*, février, mars et avril 1872.

Lettres : *Aéronaute*, janvier 1872 (réponse à une lettre du Dr Marey relative à la théorie du Boumerang). — *Science pour tous*, 29 mai 1875 ; *Rappel*, 24 octobre 1876 ; *Progrès artistique*, 23 mai 1879 ; *Rappel*, 24 mai 1879 ; *Événement*, 27 mai 1879 ; *Progrès artistique*, 6 juin 1879 ; *Union littéraire*, 10 octobre 1879.

Informations : *Le Figaro*, du 19 mars 1876 au 21 janvier 1877) ; *Gazette*, ancienne *Gazette des Étrangers*, du 19 mars au 2 juin 1876) ; *Petit Journal* (11 juin 1876) ; *Événement* (1878 et 17 décembre 1880) ; *Ville de Paris* (17 décembre 1880).

Chaque pièce de son unique recueil est dédiée à une personne et l'ensemble de ces noms circonscrit la société de ses connaissances, collègues et amis, depuis les « Anciens », Émile de Girardin et Victor Hugo, jusqu'aux « jeunots », Maurice Bouchor et Fernand Crésy. Les poètes y sont majoritaires :

Émile de Girardin (1802-1881), journaliste, homme d'affaires et homme politique ;

Victor Hugo (1802-1885), poète, dramaturge, romancier ;

Ernest Legouvé (1807-1903), écrivain, dramaturge, poète, moraliste ;

Barbey d'Aurevilly (1808-1889), écrivain ;

François Decuing (1817-1875), journaliste et homme politique ;

François-Lubin Passard (1817-1883), éditeur ;

Leconte de Lisle (1818-1894), poète ;

Auguste Vacquerie (1819-1895), poète, dramaturge, photographe, journaliste ;

Alfred Talandier (1822-1890), homme politique ;

Eugène Godin (1823-1877), sculpteur ;

Théodore de Banville (1823-1891), poète, dramaturge, critique dramatique ;

Paul de Saint-Victor (1825-1881), essayiste, critique littéraire ;

Richard Lesclide (1825-1892), auteur dramatique, journaliste et éditeur ;

Henri de Bornier (1825-1901), dramaturge, poète, critique dramatique ;

Ernest Hamel (1826-1898), avocat, écrivain, historien, homme politique ;

Achille Toupié-Béziers (1826-1909), dramaturge ;

Jules Verne (1828-1905), écrivain, romancier ;

Antoine Cros (1833-1903), médecin, homme de lettres ;

André Theuriet (1833-1907), poète, romancier, auteur dramatique ;

Alfred Naquet (1834-1916), médecin, chimiste, homme politique ;

Léon Cladel (1835-1892), romancier et nouvelliste ;

Juliette Lamber (1836-1936), femme de lettres, polémiste, salonnière ;

Henri Escoffier (1837-1891), journaliste et romancier ;

Francis Magnard (1837-1894), journaliste ;

Sully-Prudhomme (1839-1907), poète, premier prix Nobel de littérature ;

Ernest d'Hervilly (1839-1911), journaliste écrivain, poète, dramaturge ;

Émile Blémont (1839-1927), poète et auteur dramatique ;

Émile Zola (1840-1902), romancier ;

Léon Valade (1841-1884), poète et auteur dramatique ;
Jules Roche (1841-1923), homme politique, avocat, journaliste ;
Charles Cros (1842-1888), poète et inventeur ;
François Coppée (1842-1908), poète, dramaturge et romancier ;
Dr Jean-Louis de Lanessan (1843-1919), médecin et homme politique ;
Yves Guyot (1843-1928), homme politique, journaliste, essayiste, économiste ;
Anatole France (1844-1924), écrivain et critique littéraire ;
Maurice Rollinat (1846-1903), poète et musicien ;
Gabriel Vicaire (1848-1900), écrivain, poète ;
Charles de Sivry (1848-1900), compositeur et chef d'orchestre ;
Jean Aicard (1848-1921), écrivain, poète, romancier, dramaturge ;
Émile Goudeau (1849-1906), journaliste, romancier, poète ;
Jean Richepin (1849-1926), poète, romancier, dramaturge ;
Charles Grandmougin (1850-1930), poète et dramaturge ;
Ernest Grenet-Dancourt (1854-1913), auteur dramatique, poète et chansonnier ;
Georges Berry (1855-1915), homme politique ;
Maurice Bouchor (1855-1929), poète et auteur dramatique ;
Fernand Crésy [Icres] (1856-1888), poète ;
Germain Picard, poète ;
A. Cantagrel.

Bibliographie

CHATEAUBRIAND (François-René de), *Le Paradis perdu de Milton*, Paris, Renault et Cie libraires-éditeurs, 1861, in-8°, xv-284 pages ; traduction française de François-René de Chateaubriand.

SAVINE (Albert, 1859-1927), *Les étapes d'un naturaliste, impressions et critiques*, Paris, E. Giraud, 1885, in-18, vi-302 pages.

ÉDOUARD L'HÔTE

Le hasard de ses mutations au sein de l'administration des Douanes envoya le « nordique » Édouard L'Hôte à Toulon. Pour participer à la vie intellectuelle de la cité, il se fit admettre à l'académie du Var en 1871 et présida même la société en 1873-1874. Et il adressa un joli sonnet à Jean Aicard qui s'appêtait à publier ses trois feuillets sur la Vénus de Milo dans le journal *Le Temps* :

Sonnet¹⁰ à Jean Aicard

(qui vient de retrouver les bras de la Vénus de Milo.)

Elle était mutilée, et tu nous l'as rendue
Telle qu'elle sortit du sein des flots d'azur,
L'amante d'Adonis, la divine statue,
Idéal de l'Olympe, aux traits fins, au front pur.

Ils avaient outragé les flancs en marbre dur
De cette beauté fière à demi disparue ;

¹⁰ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 24 (118), pièce n° 324. Poème publié, avec des variantes mineures, dans : *La Guêpe de Toulon*, 2^e année, n° 10, dimanche 13 décembre 1874, page 2, colonne 2.

Gloire au génie ailé qui nous la restitue
Dans un nouveau dessin, savant, correct et sûr !

Aussi, comme Pâris, tenant toujours la pomme
Pour quelque autre Vénus d'Arles, Avignon ou Baume,
Quand lassé de Lutèce, ami, tu reviendras,

Tu verras, mollement couchée sur la pelouse,
Plus d'une brune enfant de Provence, jalouse,
T'appeler du regard et te tendre les bras.

Toulon, 10 avril 1874

Édouard L'Hôte

Félix-Édouard L'Hôte naquit à Laon (Nord) le 24 septembre 1808 dans une famille vouée à l'administration des Douanes et qui connut une grande mobilité géographique, principalement dans le nord de la France, en raison des mutations périodiques du personnel. Son aïeul Pierre-Joseph, né vers 1740, fut receveur des fermes du roi ; et son père, François-Isidore (1778-1862), acheva sa carrière comme inspecteur principal des Douanes.

Édouard suivit naturellement cette voie. Lors de son mariage à Saint-Brieuc le 20 juillet 1846 avec Eugénie-Sophie-Blanche Dequen, il était premier commis à l'administration des Douanes. Lors de la naissance de sa fille en février 1848, il était chef de bureau de la direction des Douanes.

En revanche, son frère aîné Nestor (1804-1842), artiste peintre, fit une courte carrière d'égyptologue dans le sillage de Jean-François Champollion mais il mourut trop jeune pour avoir développé tous ses talents ¹¹.

¹¹ Voir : L'HÔTE (Édouard), « Nestor L'Hôte, ses voyages et ses travaux », *Revue de Paris*, volume 9, 1^{er} septembre 1842, pages 108-121.

La biographie d'Édouard L'Hôte est connue par la belle notice nécrologique que lui a consacrée son ami Charles Glinel dans le *Bulletin de la société académique de Laon* (tome XXVIII, années 1888, 1889, 1890, 1891, pages 221-229), à laquelle j'emprunterai largement.

Édouard L'Hôte débuta ses études dans sa ville natale, qu'il quitta vers 1823. Il consacra à l'écriture — prose et poésie — les loisirs que lui laissait son travail dans l'administration des Douanes. C'est ainsi que le 14 février 1832, habitant à Charleville, il fit parvenir à Victor Hugo une protestation contre la *Destruction de la Tour dite de Louis d'Outremer*. Le célèbre écrivain se fit l'écho du jeune provincial, salué comme « homme de goût et de cœur » dans *Littérature et Philosophie mêlées* :

Charleville, 14 février 1832 ¹².

« Monsieur,

« Au mois de septembre dernier, je fis un voyage à Laon (Aisne), mon pays natal. Je l'avais quitté depuis plusieurs années ; aussi, à peine arrivé, mon premier soin fut de parcourir la ville... Arrivé sur la place du Bourg, au moment où mes yeux se levaient sur la vieille tour de Louis d'Outremer, quelle fut ma surprise de la voir de toutes parts bardée d'échelles, de leviers et de tous les instruments possibles de destruction ! Je l'avouerai, cette vue me fit mal. Je cherchais à deviner pourquoi ces échelles et ces pioches, quand vint à passer M. Th..., homme simple et instruit, plein de goût pour les lettres et fort ami de tout ce qui touche à la science et aux arts. Je lui fis part à l'instant de l'impression douloureuse que me causait la destruction de ce vieux monument. M. Th..., qui la partageait,

¹² HUGO (Victor), *Littérature et Philosophie mêlées*, pages 157-160.

m'apprit que, resté seul des membres de l'ancien conseil municipal, il avait été seul pour combattre l'acte dont nous étions en ce moment témoins ; que ses efforts n'avaient rien pu. Raisons, paroles, tout avait échoué. Les nouveaux conseillers, réunis en majorité contre lui, l'avaient emporté. Pour avoir pris un peu chaudement le parti de cette tour innocente, M. Th... avait été même accusé de carlisme. Ces messieurs s'étaient écriés que cette tour ne rappelait que les souvenirs des temps féodaux, et la destruction avait été votée par acclamation. Bien plus, la ville a offert au soumissionnaire qui se charge de l'exécution une somme de plusieurs mille francs, les matériaux en sus. Voilà le prix du meurtre, car c'est un véritable meurtre ! M. Th... me fit remarquer sur le mur voisin l'affiche d'adjudication, en papier jaune. En tête était écrit en énormes caractères : DESTRUCTION DE LA TOUR DITE DE LOUIS D'OUTREMER. *Le public est prévenu*, etc.

« Cette tour occupait un espace de quelques toises. Pour agrandir le marché qui l'avoisine, si c'est là le but qu'on a cherché, on pouvait sacrifier une maison particulière, dont le prix n'eût peut-être pas dépassé la somme offerte au soumissionnaire. Ils ont préféré anéantir la tour. Je suis affligé de le dire à la honte des Laonnois, leur ville possédait un monument rare, un monument des rois de la seconde race ; il n'y en existe plus aujourd'hui un seul. Celui de Louis IV était le dernier. Après un pareil acte de vandalisme, on apprendra quelque jour sans surprise qu'ils démolissent leur belle cathédrale du onzième siècle, pour faire une halle aux grains. »

Les réflexions abondent et se pressent devant de tels faits.

Et d'abord, ne voilà-t-il pas une excellente comédie ? Vous représentez-vous ces dix ou douze conseillers municipaux mettant en délibération la grande *destruction de la tour dite de*

Louis d'Outremer ? Les voilà tous, rangés en cercle, et sans doute assis sur la table, jambes croisées et babouches aux pieds, à la façon des turcs. Écoutez-les. Il s'agit d'agrandir le carré aux choux et de faire disparaître un *monument féodal*. Les voilà qui mettent en commun tout ce qu'ils savent de grands mots, depuis quinze ans qu'ils se font anucher le *Constitutionnel* par le magister de leur village. Ils se cotisent. Les bonnes raisons pleuvent. L'un argue de la *féodalité*, et s'y tient ; l'autre allègue la *dîme* ; l'autre, la *corvée* ; l'autre, les *serfs qui battaient l'eau des fossés pour faire taire les grenouilles* ; un cinquième, le *droit de jambage et de cuissage* ; un sixième, les éternels *prêtres* et les éternels *nobles* ; un autre, les *horreurs de la Saint-Barthélemy* ; un autre, qui est probablement avocat, les *jésuites* ; puis ceci, puis cela, puis encore cela et ceci ; et tout est dit. La Tour de Louis d'Outremer est condamnée.

Vous figurez-vous bien, au milieu du grotesque sanhédrin, la situation de ce pauvre homme, représentant unique de la science, de l'art, du goût, de l'histoire ? Remarquez-vous l'attitude humble et opprimée de ce paria ? L'écoutez-vous hasarder quelques mots timides en faveur du vénérable monument ? Et voyez-vous l'orage éclater contre lui ? Le voilà qui ploie sous les invectives. Voilà qu'on l'appelle de toutes parts *carliste*, et probablement *carlisse*¹³. Que répondre à cela ? C'est fini. La chose est faite. La démolition du « monument des âges de barbarie » est définitivement votée avec enthousiasme, et vous entendez le hurra des braves conseillers municipaux de Laon, qui ont pris d'assaut la tour de Louis d'Outremer !

¹³ NDLR. — Carlisse au lieu de carliste : néologisme du vocabulaire pasticheur de Verlaine.

Croyez-vous que jamais Rabelais, que jamais Hogarth, auraient pu trouver quelque part faces plus drolatiques, profils plus bouffons, silhouettes plus réjouissantes à charbonner sur les murs d'un cabaret ou sur les pages d'une batrachomyomachie ?

Oui, riez. — Mais, pendant que les prud'hommes jargonnaient, croassaient et délibéraient, la vieille tour, si longtemps inébranlable, se sentait trembler dans ses fondements. Voilà tout à coup que, par les fenêtres, par les portes, par les barbacanes, par les meurtrières, par les lucarnes, par les gouttières, de partout, les démolisseurs lui sortent comme les vers d'un cadavre. Elle sue des maçons. Ces pucerons la piquent. Cette vermine la dévore. La pauvre tour commence à tomber pierre à pierre ; ses sculptures se brisent sur le pavé ; elle éclabousse les maisons de ses débris ; son flanc s'éventre ; son profil s'ébrèche, et le bourgeois inutile, qui passe à côté sans trop savoir ce qu'on lui fait, s'étonne de la voir chargée de cordes, de poulies et d'échelles plus qu'elle ne le fut jamais par un assaut d'anglais ou de bourguignons.

Ainsi, pour jeter bas cette tour de Louis d'Outremer, presque contemporaine des tours romaines de l'ancienne Bibrax, pour faire ce que n'avaient fait ni béliers, ni balistes, ni scorpions, ni catapultes, ni haches, ni dolabres, ni engins, ni bombardes, ni serpentines, ni fauconneaux, ni coulevrines, ni les boulets de fer des forges de Creil, ni les pierres à bombe des carrières de Péronne, ni le canon, ni le tonnerre, ni la tempête, ni la bataille, ni le feu des hommes, ni le feu du ciel, il a suffi au dix-neuvième siècle, merveilleux progrès ! d'une plume d'oie, promenée à peu près au hasard sur une feuille de papier par quelques infiniment petits ! méchante plume d'un conseil municipal du vingtième ordre ! plume qui formule boîteusement les feftas imbéciles d'un divan de paysans ! plume imper-

ceptible du sénat de Lilliput ! plume qui fait des fautes de français ! plume qui ne sait pas l'orthographe ! plume qui, à coup sûr, a tracé plus de croix que de signatures au bas de l'inepte arrêté !

Et la tour a été démolie ! et cela s'est fait ! et la ville a payé pour cela ! On lui a volé sa couronne, et elle a payé le voleur !

Quel nom donner à toutes ces choses ?

Et, nous le répétons pour qu'on y songe bien, le fait de Laon n'est pas un fait isolé. À l'heure où nous écrivons, il n'est pas un point en France où il ne se passe quelque chose d'analogue. C'est plus ou c'est moins, c'est peu ou c'est beaucoup, c'est petit ou c'est grand, mais c'est toujours et partout du vandalisme. La liste des démolitions est inépuisable. Elle a été commencée par nous et par d'autres écrivains qui ont plus d'importance que nous. Il serait facile de la grossir, il serait impossible de la clore.

En mars 1833, Édouard s'installa à Paris et son frère Nestor, récemment revenu d'Égypte, le présenta à Achille Ricourt qui venait de fonder la revue *L'Artiste*. Dans la Capitale, il se lia d'une grande amitié avec Arsène Houssaye son compatriote.

En 1834, il fit paraître son premier recueil de poésies : *Les Primevères*. La deuxième édition des *Primevères*, revue et augmentée en 1836, fut signalée dans le tome 26 de la *France littéraire* (pages 387-388) :

M. Édouard Lhôte est un doux poète aimant les champs, le sommeil sur la mousse, les rêveries sous les berceaux d'aulnes, sur les bords des ruisseaux. Sa muse est une fraîche et simple fille du village, se couronnant de marguerites, d'églantines, et chantant sur les verts promenoirs. Je voudrais qu'elle fût plus capricieuse, qu'elle étudiât ses mouvements, qu'elle se revêtît

avec moins d'abandon ; je voudrais aussi que sa voix, toujours champêtre, n'eût point chanté : « *Le dernier Jour de Pompéi, Chanson nationale et Croyance.* » La muse de M. Édouard Lhôte n'est ni antique, ni nationale, ni croyante. — Il y a trois sonnets dans ses *Primevères* ; si je ne craignais de passer pour un maître d'école, je lui dirais d'ouvrir l'*Art Poétique* de Boileau.

La forme de M. Édouard Lhôte manque quelquefois de pureté, ses vers ne brillent pas par la sonorité des rimes ; cependant son volume est digne du succès qu'il obtint en 1834.

Il quitta Paris en 1848 pour la poursuite de sa carrière administrative.

La production littéraire d'Édouard L'Hôte est assez diversifiée. Elle offre :

Trois recueils poétiques : *Les Primevères, poésies*, Paris, A. Planche, 1834, in-12, 212 pages. 2/ Paris, Ebrard, 1836, in-12, 264 pages. — *Les Premières Neiges, élégies et poèmes*, Paris, Ferdinand Sartorius, 1848, in-18, 140 pages. — *Les Orphelins*.

Deux romans : *Une Reine d'un jour*, Paris, Leleux, 1837, in-8°, xvii-316 pages. — *Geneviève d'Avenelles, décentralisation littéraire : étude des mœurs du nord de la France ; Les salons d'artistes, nouvelles*, Paris, Ferdinand Sartorius, 1865, in-16, 193 pages.

Deux ouvrages de philosophie catholique : *Ce qu'il faut croire, études de philosophie catholique*, Chauny, Nougarede, 1883, in-12, xi-236 pages 2. — *Ce qu'il faut savoir, nouvelles études spiritualistes*, Chauny, Nougarede, 1886, in-12, xxix-358 pages.

Divers : *Coups de plumes philosophiques et littéraires*, mélanges inédits. — *De la Nationalité française au XIX^e siècle*, inédit. — *Katic-King ou une Résurrection de la chair au XIX^e*

siècle, Chauny, Nougarede, 1887, poème psychologique. — *Simple notions d'Économie politique et sociale*, Paris, Ch. Gaulon, 1877, in-12, 188 pages. — *Le Parfait Douanier civil et militaire*, 1860, in-18. — *Lamartine*, Hirson, imprimerie et librairie Bonna-Basuyaux. — *Les Leçons du Portique*, Paris, Allouard, 1870, in-8°, 104 pages ; enseignement artistique.

Il apporta également des poésies, des articles de critique littéraire, d'esthétique, de philosophie et d'histoire à *L'Artiste*, à la *France littéraire*, au *Conservateur de l'Aisne* et à la *Grande Revue de Paris et Saint-Petersbourg*.

Dans deux lettres qu'il adressa à Jean Aicard et février mars 1874, L'Hôte développe un projet d'éducation artistique qui lui tenait à cœur : il souhaitait obtenir la direction d'un musée pour y organiser un enseignement artistique et littéraire à l'intention de la jeunesse et, dans cette optique, il fit réimprimer son ouvrage *Les Leçons du Portique* qui en exposait les fondements.

Arrivé à l'âge de la retraite, Édouard L'Hôte revint dans son pays natal et se retira à Aubenton, berceau d'une partie de sa famille. Il y vécut entouré de sa femme et de sa fille. Le rude hiver qui commença en novembre 1890 mit à mal sa santé et il mourut le 10 décembre suivant.

À ma Sœur¹⁴

Les vapeurs du matin courent dans la vallée,
Le ciel teint l'horizon de naissantes couleurs ;
Et l'oiseau, secouant ses ailes sous les fleurs,
Prépare sa volée.

¹⁴ L'HÔTE (Édouard), *Les Primevères*, 1/ pages 105-110.

Les échos endormis n'ont pas repris leur voix ;
À peine entre les joncs l'eau du ruisseau murmure,
Le calme de la nuit berce encor la nature
Muette au fond des bois.

C'est l'heure où la rosée inondant les prairies,
À la plante qui tend son calice entr'ouvert
Apporte un plus doux baume ; où, sous l'arbuste vert
Les mousses sont fleuries.

Viens, ma sœur, tandis qu'en passant
Les troupeaux au pied bondissant
En aucun lieu n'ont mis leur trace ;
Laissons un sillon les premiers
Parmi les herbes des sentiers,
Tout argentés à la surface !

Enfants ! — n'aimons-nous pas comme eux
Dans nos désirs capricieux
Les fruits que notre main déflore ?
Souvent ainsi l'orgueil humain
Prodigue en un jour de dédain
Le luxe dont il se décore.

Mais ces désirs qui pour un jour
Tourmentent la pensée,
Se taisent quand notre âme au ciel s'est élancée,
Pleine d'un pur amour !

Si nous gravissons les montagnes
Où luttent de pales lueurs
Avec les ombres des campagnes

Et les matinales vapeurs ;
Au lac si nous venons ensemble
Quand le soleil plus ardent semble
Un amant, fier de s'y mirer ;
Comme au plus pompeux des spectacles,
Au plus sublime des miracles,
Oh ! que ce soit pour admirer !

Vois : un rayon nouveau caresse
L'épi par l'orage incliné,
Que le moissonneur en détresse
Hier avait abandonné ;
C'est ainsi qu'après la souffrance
L'homme retrouve une espérance
Qui parle à son cœur attristé,
Et l'incrédule une lumière,
Quand son âme était prisonnière
Dans le doute et l'obscurité.

Vois, comme la nature heureuse
Au retour de son bien-aimé,
Dans son réveil, voluptueuse,
Découvre un sein plus animé !
Pour lui, toujours aussi fidèle
Qu'au moment où, vaste étincelle,
Il jaillit du foyer divin,
L'avenir le verra paraître,
Jusqu'à ce que la main du maître
À mesure qu'en sa carrière
L'astre avance plus radieux,
Le vent soulève une poussière
Qui va se répandre en tous lieux ;

C'est un grain léger, c'est un germe
Certain du trésor qu'il renferme,
Qui se détache et vole ailleurs ;
Ainsi dans les jours de misère,
On voit l'enfant de la chaumière
Chercher au loin des jours meilleurs.

Dans les pays les plus sauvages
Où le pas mortel peut errer ;
Au haut des monts, sur les rivages,
Dans l'air où l'œil sait pénétrer ;
Partout la nature féconde
Fit des merveilles de ce monde
Mi pur emblème pour nos yeux,
Et nous pouvons puiser sans cesse
Des leçons d'amour, de sagesse
Dans ses tableaux mystérieux.

1833.

Bibliographie

- HOUSSAYE (Arsène), *Les Confessions*, Genève, Slatkine, 1971, six tomes en trois volumes, in-8° ; facs l'édition de Paris, Édouard Dentu éditeur, 1885-1891. Comprend : 1-2. 1830-1880 ; 3-4. 1830-1880 ; 5-6. 1830-1890
- HUGO (Victor), *Œuvres complètes de Victor Hugo. Littérature et Philosophie mêlées*, Paris, Albin Michel, 1934, in-8°, 479 pages.
- L'HÔTE (Édouard), *Les Primevères*, poésies, Paris, A. Planché libraire-éditeur, 1834, in-18, 212 pages. 2/ Paris, Ebrard, 1836, in-12, 264 pages.

JULES SOURY

Jules Soury est un personnage très atypique.

Né à Paris le 28 mai 1842 dans une famille ouvrière et pauvre il fréquenta l'école primaire communale jusqu'à l'âge de douze ans. De 1854 à 1858 il fit un apprentissage chez un fabricant d'instruments de précision. Parallèlement, il suivit des cours du soir en physique et en chimie à l'École des arts et métiers. Il reprit ensuite sa scolarité et entra en classe de sixième au lycée Louis-le-Grand. Élève, brillant, brûlant les étapes, il passa ensuite au lycée Saint-Louis et en sortit bachelier ès lettres en 1862.

Licencié ès lettres à la Sorbonne en octobre 1863, il rejoignit l'École impériale des chartes et obtint le diplôme d'archiviste-paléographe en 1867 avec une thèse intitulée *Des études hébraïques et exégétiques au Moyen Âge chez les chrétiens d'Occident*.

Il est alors présenté à Renan et suit son enseignement. Parallèlement, il étudie la neurologie à la Salpêtrière à partir de 1865 et s'intéresse tout particulièrement à l'histoire des neurosciences. Il occupe, de 1881 à 1898 la chaire d'Histoire des doctrines psychologiques à l'École pratique des hautes études : les célèbres psychologues Pierre Janet et Georges Dumas furent de ses élèves.

Son ouvrage *Le système nerveux central, structures et fonctions, histoire critique des théories et des doctrines* connut un grand succès, couronné conjointement en 1899 par l'Académie des sciences et l'Académie de médecine.

Jules Soury mourut à Paris (16^e) le 10 août 1915.

Dans son système philosophique, Jules Soury nie la liberté individuelle et pense que l'être humain est entièrement déterminé par des facteurs physiologiques liés à sa race. Dans une démarche de psychologie différentielle, il s'intéressa plus particulièrement aux Aryens et aux Sémites car « leur nature est hétérogène et en grande partie irréductible », leur opposition réalisant une « lutte des races » et non une « guerre de religion ».

Il s'attacha également à l'idée de « nation » et mit l'accent sur la continuité des traditions déterminant une « hérédité psychologique ».

Au moment de l'Affaire, il fut farouchement antidreyfusard, mais ni à la façon de l'Église catholique ni à la façon de l'Action française : pour lui le christianisme n'est ni un dogme, ni une foi, mais seulement un ensemble de rites et de coutumes qu'il faut rattacher à leurs racines païennes et non à la tradition juive.

Il exerça une forte influence sur Maurice Barrès, qui fut son élève de 1893 à 1897.

Son œuvre aborde la psychologie, la physiologie du cerveau et l'histoire des religions :

Des études hébraïques et exégétiques au Moyen Âge chez les chrétiens d'Orient, thèse de l'École des chartes. Paris, Imprimerie de S. Raçon, 1867.

Études de psychologie historique. Portraits de femmes, Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875.

Études historiques sur les religions, les arts, la civilisation de l'Asie antérieure et de la Grèce, Paris, G. Reinwald, 1877.

Essais de critique religieuse, Paris, E. Leroux, 1878.

Jésus et les Évangiles, Paris, Charpentier, 1878 ; 3/ 1898 : *Jésus et la religion d'Israël*.

Études de psychologie historique. Portraits du XVIIIe siècle, Paris, Charpentier, 1879.

Théories naturalistes du monde et de la vie dans l'Antiquité, thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris, Paris, Charpentier, 1881.

Bréviaire de l'histoire du matérialisme, Paris, Charpentier, 1881.

Philosophie naturelle, Paris, Charpentier, 1882.

Les fonctions du cerveau, Paris, Félix Alcan, 1892. Article « Cerveau » dans le *Dictionnaire de physiologie* de Ch. Richet, t. II, pp. 547-670, 788-976. Paris, Félix Alcan, 1896.

La religion d'Israël, Paris, Bibliothèque Charpentier, Eugène Fasquelle éditeur, 1898.

Le système nerveux central ; structure et fonctions ; histoire critique des théories et des doctrines, Paris, G. Carré & Naud, 1899 (couronné par l'Académie de Médecine, Prix Saintour, 1908, et par l'Académie des Sciences, Prix Montyon).

Campagne nationaliste 1894-1901. Autobiographie, Paris, Imprimerie de L. Maretheux, 1902.

Il a également traduit l'*Histoire littéraire de l'Ancien Testament* de Theodor Nöldeke et *Les Sciences naturelles et la philosophie de l'inconscient* d'Eduard Oscar Schmidt.

Jules Soury et Jean Aicard se connaissaient déjà en 1869 et « l'Ancien » était déjà un admirateur du style poétique du « jeunot » :

Parmi nos jeunes amis, qui sont loin d'ailleurs d'avoir tous dit leur dernier mot, vous êtes le seul, mon cher ami, qui sentiez d'une façon naïve et profonde. La vie surabonde en vous et vous fait chanceler d'ivresse comme un jeune dieu.

Le frisson mystérieux dont palpète la nature vous traverse et vous fait vibrer à l'unisson des choses. On voit passer dans vos

poèmes les blanches et molles nuées du ciel, on est ébloui de l'éclat des rayons du soleil qui se jouent sur les vagues floues de votre Méditerranée, et l'on entend partout le sourd fourmillement des êtres qui s'agitent dans le sein de la Matière éternelle. Vous n'êtes pas un artisan de poésie, vous êtes une des voix de la nature, inconsciente et sublime comme elle¹⁵.

Après la guerre franco-allemande et la Commune de Paris, les deux amis se retrouvèrent chez les Vilains Bonshommes le samedi 2 décembre 1871 : « il y avait là Jules Soury de la *Revue des deux mondes* ; Ernest Blum du *Rappel* momentanément défunt ; D'Hervilly, du *Rappel* et aussi de *l'Éclipse* ; Camille, Burty, du *Rappel* et de plusieurs revues artistiques, etc. etc. j'ai lu *Pygmalion* et la *Mort de don Juan*. Cet auditoire d'infiniment d'esprit, très blasé en fait de sensations artistiques, surtout en philosophie et en arts, m'effrayait un peu, au fond, mais rien n'en a paru, et j'ai lu avec assurance, comme si je n'eusse jamais quitté Paris et son courant intellectuel. [...]. Soury, Burty, Blum et Camille m'ont particulièrement félicité ; Soury m'a fait les éloges les plus remarquables.¹⁶ »

Son aîné de six ans, précocement mûri par les difficultés matérielles de l'existence, Jules Soury se comportait vis-à-vis de son jeune ami comme un grand frère. Les neuf lettres conservées de Jules à Jean témoignent d'une véritable complicité.

Alors que Jean rédigeait son étude sur la Vénus de Milo, Jules Soury le soutint de ses encouragements et de ses con-

¹⁵ Voir la lettre autographe signée de Jules Soury à Jean Aicard, 4 pages, datée « Paris 23 août 1869 », archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance.

¹⁶ Lettre autographe signée de Jean Aicard à Amédée André ; archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance.

seils. C'est lui qui obtint d'Adrien Hébrard, le directeur du journal, la publication dans les feuillets du *Temps*.

CAMILLE GUYMON

Camille Guymon naquit le 5 juillet 1843 à Crémieu (Isère) où ses parents tenaient un commerce de librairie. Sa sœur aînée Claire (1832-1904) épousa l'agent de change Jean-Hippolyte Serullaz (1823-1881) : leur fille aînée Marie épousa le poète Maurice Rollinat (1846-1903) mais dut s'en séparer en 1883 en raison de sa vie tapageuse.

Camille Guymon mena une existence discrète si bien qu'il est fort peu connu aujourd'hui. Il épousa, au Havre (Seine-Maritime) le 23 avril 1889 la très jeune Clémence-Henriette Marrec, née en 1870, et dont il avait déjà trois enfants.

Il fit principalement carrière comme publiciste à *l'Opinion nationale* (1873-1876) dont il fut même le secrétaire de la rédaction, au *Courrier*, puis à la *Lanterne* (1877-1883).

Il consacra un ouvrage au Corrège¹⁷ et obtint d'enseigner l'histoire de l'art à l'Académie de France à Rome ; pendant ce séjour, il fut également le correspondant du *Journal officiel* dans la Capitale italienne.

Du 28 février 1878 au 20 juin 1879, il suppléa son beau-frère Jean-Hippolyte Serullaz dans sa charge d'agent de change¹⁸.

¹⁷ GUYMON (Camille), *Le Corrège à Parme*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1877, in-18, 171 pages.

¹⁸ *Journal officiel de la République française*, 10^e année, n^o 59, vendredi 1^{er} mars 1878, page 2180, colonne 1 ; et *Journal officiel de la République française*, 11^e année, n^o 171, mardi 24 juin 1879, page 5537, colonne 2.

La mort de son fils André (1888-1914), journaliste à l'*Auto*, soldat au 131^e bataillon d'infanterie, mort pour la France le 22 août 1914 à Gorcy (Meurthe-et-Moselle) tué à l'ennemi, ébranla sa santé. Camille Guymon mourut au début du mois d'août 1919.

Une lettre écrite à Lyon le 24 octobre 1876, conservée dans la correspondance du Fonds Jean Aicard aux archives municipales de Toulon, atteste que Camille Guymon était déjà très intime avec Jean Aicard, de cinq ans plus jeune que lui.

Il lui avait consacré trois articles en 1875 après la publication de ses trois feuilletons sur la *Vénus de Milo* :

C'est ainsi que M. Jean Aicard, jeune poète du plus brillant avenir, n'a pas craint de consacrer un volume entier à la *Vénus de Milo*. Aidé du manuscrit de Dumont d'Urville, annoté par M. Matterer, et ayant trait à la découverte de cette œuvre d'art, il n'a pas hésité à en retracer l'histoire. Son livre nous permet aujourd'hui de résumer, en connaissance de cause, les termes du conflit et de proposer enfin une solution aussi conforme que possible à la nature même des faits.

M. Jean Aicard s'est vivement passionné pour son sujet. Doué d'un sens critique vraiment rare chez un poète, il a su s'élever à la hauteur de la tâche qu'il s'était assignée et nous introduire en véritable initié dans les arcanes de la sculpture antique. Nous avons été surpris tout en parcourant son récit d'ailleurs si captivant, si simplement écrit, d'y trouver le discernement, la pénétration d'un maître-expert en ces matières.

Nous nous sommes rappelés à ce propos combien disait vrai le trop regretté Gustave Planche, lorsqu'il affirmait, avec l'autorité du bon sens, que l'étude approfondie d'une œuvre

d'art de premier ordre contribuait plus à la formation du jugement que la connaissance superficielle d'un nombre indéterminé de compositions médiocres et secondaires. Rien de plus vrai qu'une telle assertion, et le travail de M. Aicard sur la *Vénus de Milo* en est un témoignage irrécusable.

Au demeurant, convenons que l'auteur des *Poèmes de Provence* était merveilleusement apte à une entreprise qui réclamait, outre la précision de langage, une nature d'esprit à la fois vive et délicate, également propre à l'analyse comme à la synthèse. M. Aicard, lui aussi, est sincèrement épris du beau idéal, et ce sentiment se trahit assez dans tout ce qu'il écrit. Il croit à la supériorité du ciseau de Phidias ou de Polyclète sur celui de tel ou tel de nos sculpteurs dits réalistes, et par l'importance qu'il attache à la vérité sur la découverte de l'immortelle *Vénus*, on en peut conclure à ses préférences.

De son argumentation serrée, concise, lucide, se dégage on ne sait quelle lumière intense qui vous pénètre et vous gagne tout d'abord à la cause qu'il soutient. Cet historien-poète est assurément un charmeur, mais non pas un charmeur dangereux et dont on doive se défendre : c'est un amant de la vérité absolue, qui la poursuit sans cesse et ne néglige rien pour l'atteindre. Ce qui peut donner du poids à son opinion est soigneusement consigné par lui, mais, d'autre part, il ne néglige aucun des plus minces détails qui sembleraient devoir l'infirmier. Son impartialité est bien celle de l'historien.

Aussi sommes-nous de ceux qui font un cas particulier du livre que M. Jean Aicard a consacré à la *Vénus de Milo*. Nous le croyons excellent dans toutes ses parties. En tant que récit, il nous paraît absolument véridique, et nous nous rangeons à l'opinion qu'il soutient quant au caractère de parfaite unité de cette merveilleuse création du génie grec. Il faut lire cette dra-

matique histoire de la Vénus, de sa découverte et de son enlèvement¹⁹.

Mais lorsque M. Ravaisson hasarda de soutenir cette théorie du groupe de Vénus désarmant Mars, qui tombait si fort à propos après les horribles luttes du siège et de la Commune, il ne se doutait point que, quatre ans plus tard, un jeune lettré, poète d'un grand mérite et plus que tout autre adonné aux questions esthétiques, aurait la bonne fortune de recueillir le manuscrit même de Dumont d'Urville, annoté, par le capitaine Matterer, et concernant la découverte de la statue de Milo.

Nous aimons à croire néanmoins que la publication faite par M. Jean Aicard ne lui a été aucunement désagréable, car les hommes de la trempe de l'honorable conservateur des antiques recherchent avant tout la lumière et n'ont pas la sottise prétention de se croire impeccables. Aussi, n'aurons-nous pas le mauvais goût de triompher d'une erreur que d'autres esprits éminents ont partagée.

Des documents publiés et commentés par M. Jean Aicard, il résulte que la statue a été vue par MM. Dumont d'Urville et Matterer ainsi que par le paysan de Kastro qui l'avait mise à découvert (lettre adressée par M. Jules Ferry au directeur du *Temps*), le bras gauche élevé en l'air et tenant une pomme ; que, grâce à l'insouciant légèreté de M. de Marcellus, secrétaire d'ambassade, qui traîna les choses en longueur, il fallut la disputer aux gens du drogman, et qu'après promesses et menaces, nous n'en restâmes maîtres qu'à la suite d'un rude combat durant lequel elle fut traînée avec des cordes sur les rochers jusqu'au rivage où nous avions appareillé.

¹⁹ GUYMON (Camille), « Le débat sur la Vénus de Milo. À propos du livre de M. Jean Aicard », *L'Opinion nationale*, 17^e année, n° 166, mercredi 16 juin 1875, page 2, colonnes 3-5.

Ces faits ont été si péremptoirement établis par le brillant historien de la Vénus, qu'ils sont demeurés jusqu'à ce jour en dehors de toute contestation. Nous les considérons, quant à nous, comme absolument authentiques. Ils nous expliquent bien des choses, et, entre autres, les ruptures, les brisements, les exfoliations de ce marbre incomparable, qui, évidemment, ne pouvaient être le résultat d'une simple chute ou d'un accident ordinaire. Depuis l'apparition du livre de M. Aicard, nous tenons enfin le mot de l'énigme comme on dit²⁰.

En octobre 1876, Guymon publia un nouvel article sur les dernières publications de son ami²¹ :

— *Les Rébellions et les Apaisements* : « Conçues durant cette période étouffante du régime impérial dont nous avons tous subi le poids douloureux, alors que l'avenir paraissait assuré au despotisme césarien, les *Rébellions* reflètent assez éloquemment les préoccupations morales de la jeunesse d'alors. La note dominante qu'on y trouve n'est autre que cette inquiète mélancolie d'une âme à la recherche d'un idéal meilleur vers lequel elle soupire, et qu'elle désespère d'atteindre, l'impérieux besoin d'indépendance, les tristesses du temps présent. »

— les *Poèmes de Provence* : « Le talent du poète, muri, fortifié par l'étude, s'est agrandi au spectacle des choses de la nature, a pris un véritable essor. C'est effectivement la Provence aux âcres et pénétrantes senteurs, aux sites empourprés et lumineux, aux légendes vives et colorées qui se reflète dans ce beau livre. Pour être contenu, équilibré, le souffle lyrique qui le

²⁰ GUYMON (Camille), « Le débat sur la Vénus de Milo », *L'Opinion nationale*, 17^e année, n° 193, mardi 13 juillet 1875, page 2, colonnes 5-6.

²¹ GUYMON (Camille), « M. Jean Aicard », *Le Bien public*, 6^e année, n° 276, mercredi 4 octobre 1876, page 3, colonnes 4-5.

traverse d'un bout à l'autre n'en est pas moins palpable, réel, et nous savons gré à l'auteur d'avoir modéré ses élans pour mieux affermir sa marche. »

— la *Chanson de l'Enfant* : « Quant à l'idée qui a dicté ce livre, comment ne pas l'approuver ? Au moment où les préoccupations des moralistes, des philosophes, des politiques, et de la meilleure part de la nation, se concentrent presque exclusivement sur cette question vitale de l'éducation des enfants, où ces petits êtres, devenus l'espoir de notre régénération sociale et de l'avenir du pays, font toute notre joie et notre souci, était-il possible qu'un recueil de poèmes plein d'âme, d'enseignements généreux, de légendes émouvantes, tombât sous le coup de l'indifférence publique ? »

Et après ces trois succès, Guymon invita son jeune ami à de plus larges compositions : « Nous attendons désormais de lui une œuvre lyrique de longue haleine et qui, par le choix du sujet, nous ramène aux grandes traditions qu'on a si longtemps délaissées. Nous attendons soit des épopées, soit d'austères figures largement esquissées, soit des poèmes dramatiques vaillamment menés à fin. Nous avons admiré jusqu'ici de charmants tableaux de chevalet ; nous souhaitons maintenant de grandes peintures murales ! »

Dominique AMANN**Directeur de la publication d'*Aicardiana***

Docteur en psychologie, Dominique AMANN a dirigé pendant une vingtaine d'années le service de recherches en psychologie de la Marine nationale, au sein duquel, outre les travaux habituels relevant de la recherche appliquée, il s'est attaché à développer une métrologie spécifique pour la mesure dans les sciences humaines. Organiste et claveciniste, il s'est ensuite tourné vers la psychoacoustique musicale et se consacre à des études fondamentales sur la structure de la gamme.

Il est l'auteur de livres et d'articles sur l'ancien théâtre de Toulon (1765-1862), la vie musicale à Toulon au XIX^e siècle, et les croyances populaires aux êtres fantastiques.

Enfin, il anime depuis plusieurs années le site Internet jean-aicard.com qu'il a créé pour diffuser les travaux des chercheurs aicardiens ; il a publié en 2011, *Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873*, et dirige la revue *Aicardiana*.

Il est membre émérite de l'académie du Var.